

PERSPECTIVES
ÉCONOMIQUES ET
REVUE FINANCIÈRE
DE L'ONTARIO

2022



LE PLAN DE L'ONTARIO POUR BÂTIR PROGRÈS À CE JOUR

L'HONORABLE PETER BETHLENFALVY
Ministre des Finances



Documents d'information

Pour de plus amples renseignements au sujet de *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022 – Le plan de l'Ontario pour bâtir : Progrès à ce jour – Documents d'information*, appeler au :

Demandes en français et en anglais (sans frais) : 1 800 337-7222
Téléimprimeur : 1 800 263-7776

Pour obtenir la version électronique du document, visiter notre site Web à : ontario.ca/exposeautomne

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2022
ISSN 1483-5983 (Imprimé)
ISSN 1496-2837 (PDF/HTML)

This document is available in English under the title: *2022 Ontario Economic Outlook and Fiscal Review — Ontario's Plan to Build: A Progress Update, Background Papers*

Avant-propos et introduction du ministre

Ensemble, nous avons fait beaucoup de chemin.

En quatre ans à peine, nous avons accompli des progrès importants.

Ensemble, nous avons converti une province qui perdait des milliers d'emplois dans le secteur manufacturier en un moteur de la fabrication de véhicules électriques et de batteries.

Les investissements effectués procureront de meilleurs emplois, de plus gros salaires et plus de possibilités aux travailleurs et aux familles de l'Ontario.

Ensemble, nous exploitons le potentiel économique des minéraux critiques et du Cercle de feu, ce qui contribuera à créer des occasions dont profiteront maintes générations de communautés des Premières Nations et du Nord.

Ensemble, nous avons permis à des milliers de personnes de plus de suivre une formation professionnelle qui leur donnera accès à une carrière valorisante dans le secteur des métiers spécialisés. Pensons aux milliers de nouveaux menuisiers, électriciens, ferronniers et fabricants de moules.

Ensemble, nous avons soutenu les entreprises de l'Ontario et leur avons permis de réaliser des économies, notamment en diminuant les coûts salariaux, les taxes et impôts, les prix de l'électricité, et les formalités administratives.

Ensemble, nous avons lancé l'un des plans d'infrastructure les plus ambitieux au monde et entrepris la construction d'hôpitaux, d'écoles, de foyers de soins de longue durée, de routes et d'autoroutes.

Nous bonifions les transports en commun dans la province, qu'on pense au rétablissement du service ferroviaire voyageurs dans le Nord-Est de l'Ontario et au début des travaux d'aménagement de la Ligne Ontario, un projet d'envergure sans précédent.

Ensemble, nous augmentons les effectifs dans le secteur de la santé en embauchant plus de médecins, d'infirmières et de préposés aux services de soutien à la personne.

Nous avons fait d'énormes progrès pour ajouter un nombre record de lits de soins de longue durée dans la province. Nous faisons également des investissements records dans notre système de soins de santé.

Nous avons déjà ajouté plus de 3 500 lits pour les malades en phase critique, de soins actifs et de soins postactifs, et plus de 11 700 travailleurs de la santé, notamment des infirmières et des préposés aux services de soutien à la personne.

Ensemble, nous éliminons les obstacles pour les travailleurs étrangers qualifiés du secteur de la santé afin qu'ils puissent travailler dans nos hôpitaux et nos foyers de soins de longue durée et fournir des soins à domicile.

Nous continuons d'explorer des façons d'améliorer les soins de santé, guidés par les principes suivants : fournir les bons soins au bon endroit et offrir un accès plus efficace et plus rapide aux traitements et aux programmes d'aide, en disposant d'un effectif approprié pour soutenir le système.

Ensemble, nous avons fait des progrès remarquables. Chaque jour, aux quatre coins de la province, nous agissons.

C'est pourquoi le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022* présente notre tout premier rapport d'étape Bâtir l'Ontario. Ce rapport donne à la population de l'Ontario un aperçu clair de bon nombre des mesures que le gouvernement a prises pour bâtir notre économie, soutenir nos travailleurs et construire les routes, les autoroutes et les infrastructures de transport en commun dont ils ont besoin.

Avec ce rapport d'étape, nous nous engageons à continuer de faire le nécessaire pour être ouvert et transparent sur ce que nous avons fait et ce que nous ferons.

Parce qu'ensemble, nous bâtissons l'Ontario.

Le bon plan pour faire face aux nouveaux défis

Nous avons dû faire face à un défi sans précédent de notre vivant.

La pandémie de COVID-19, un événement exceptionnel, nous a mis à rude épreuve individuellement et collectivement en tant que province.

Nous nous sommes serré les coudes et soutenus les uns les autres, de sorte que l'Ontario s'est mieux tiré d'affaire que bon nombre d'autres territoires.

Aujourd'hui, alors que nous mettons en œuvre notre plan pour bâtir l'Ontario, nous devons composer avec de nouvelles incertitudes économiques.

Les budgets des ménages font les frais de l'inflation montante qui provoque une augmentation des prix à la station-service et à l'épicerie. En juin 2022, l'indice des prix à la consommation a presque atteint un sommet en 40 ans en Ontario.

L'inflation élevée a amené les banques centrales de nombreux pays à augmenter les taux d'intérêt.

Ici, les taux d'intérêt à la hausse, les défis liés aux chaînes d'approvisionnement et la pénurie chronique de main-d'œuvre exercent des pressions sur notre économie, et la crise du logement qui se prépare depuis des décennies rend le marché de l'habitation inabordable pour bon nombre de Néo-Canadiens et de jeunes familles.

L'instabilité géopolitique qui perdure, alimentée par la guerre criminelle que la Russie mène contre l'Ukraine, a coûté la vie à des milliers d'innocents et accru la précarité économique en Europe.

Bon nombre de personnes ici même s'inquiètent pour leurs finances et leur avenir.

Notre gouvernement a toujours fait preuve d'ouverture et de transparence envers la population de l'Ontario.

Nous savons que cette période est éprouvante.

Mené par le premier ministre Ford, notre gouvernement s'est doté d'un plan responsable et souple pour traverser cette période d'incertitude.

C'est le bon plan qui aidera les familles, les travailleurs et les petites entreprises à surmonter les obstacles économiques.

Nous allons continuer de prendre de l'essor, de bâtir et d'aller de l'avant en mettant l'accent sur la protection de l'économie de l'Ontario et, surtout, de la population de la province.

Le plan de l'Ontario pour bâtir

Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022* fournit une mise à jour de l'état de l'économie de la province et nos prévisions à court terme.

Il formule aussi de nouvelles mesures dont la mise en œuvre contribuera à faire avancer le plan de l'Ontario pour bâtir.

Il prévoit des allégements pour les petites entreprises afin qu'elles puissent investir dans leur croissance.

Il comprend plus de mesures pour s'attaquer aux pénuries de main-d'œuvre.

Et il comprend des mesures ciblées supplémentaires pour garder les coûts bas pour les familles et les entreprises.

Bâtir l'économie de l'Ontario ensemble

Alors que l'Ontario et le monde entier doivent composer avec l'incertitude économique, nous devons jeter les bases d'une économie résiliente, à savoir :

Un climat favorable aux investissements qui contribue à créer de bons emplois;

Des taxes et impôts peu élevés et un climat d'affaires concurrentiel;

Une main-d'œuvre hautement spécialisée préparée pour les emplois d'aujourd'hui et de demain;

La capacité d'acheminer les biens et services plus rapidement sur le marché grâce à de nouvelles routes, autoroutes et autres infrastructures essentielles;

Des collectivités fortes et sûres, avec de bonnes écoles, des hôpitaux et foyers de soins de longue durée de grande qualité ainsi que des transports en commun commodes.

Le plan de l'Ontario pour bâtir contient tous ces éléments de base. Mais il reste encore beaucoup à faire. Nous devons trouver plus de façons de faire de l'Ontario la destination de choix pour les investisseurs internationaux.

C'est pourquoi nous réorientons notre approche de réduction des formalités administratives afin d'éliminer les retards dans les chaînes d'approvisionnement pour que les biens et services soient acheminés plus rapidement aux consommateurs et pour créer plus d'emplois.

Tirant parti du réseau électrique de classe mondiale de l'Ontario, notre gouvernement présente une loi qui créerait un registre volontaire des crédits pour l'énergie propre. Ce registre constituerait un nouvel outil pour aider l'Ontario à attirer des capitaux internationaux.

Le développement de notre économie suppose aussi le développement des entreprises ontariennes en leur fournissant les outils dont elles ont besoin pour investir, étendre leurs activités et prendre de l'expansion – notamment en période d'incertitude économique.

Il existe près de 484 000 petites entreprises dans la province, qui emploient le tiers des travailleurs de l'Ontario. Elles fournissent en outre des biens et des services essentiels à de grandes entreprises, aux consommateurs et au gouvernement.

Notre gouvernement comprend bien que les rues principales comptent. C'est pourquoi nous diminuons les coûts pour les petites entreprises et soutenons les investissements des entreprises.

Notre province et notre gouvernement bâtissent notre économie en faisant de l'Ontario le meilleur endroit au Canada pour lancer ou agrandir une entreprise.

Œuvrer pour les travailleurs

À l'instar d'autres territoires en Amérique du Nord, l'Ontario connaît une pénurie de main-d'œuvre inédite qui a une incidence à la fois sur les entreprises en particulier et sur l'économie en général. Le manque de travailleurs freinera la croissance, ralentira les investissements et, au fil du temps, réduira le nombre d'emplois disponibles.

C'est pourquoi nous continuons d'investir massivement dans la formation professionnelle, tout en élargissant le soutien aux travailleurs pour faire de l'Ontario le meilleur endroit au monde où vivre, travailler et élever une famille.

C'est aussi pourquoi nous misons sur la réussite du Fonds pour le développement des compétences qui a déjà aidé plus de 393 000 personnes à franchir la prochaine étape de leur carrière dans des industries en demande, en investissant 40 millions de dollars additionnels dans le cycle le plus récent.

Les immigrants et les nouveaux arrivants en Ontario jouent un rôle essentiel dans notre économie et notre réussite. Notre gouvernement continue de travailler avec le gouvernement fédéral afin d'augmenter considérablement le nombre de nouveaux arrivants qualifiés autorisés à immigrer en Ontario, en éliminant les obstacles pour les immigrants qui souhaitent utiliser leurs compétences pour aider à bâtir un Ontario plus fort.

Notre gouvernement souhaite également aider toutes et tous, quelles que soient leurs aptitudes, à mettre leurs talents et leurs compétences individuelles à profit.

Nous planifions d'augmenter de 200 \$ à 1 000 \$ par mois le montant qu'une personne handicapée bénéficiaire du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) peut toucher sans incidence sur ses prestations de soutien du revenu. Cette mesure encouragerait les bénéficiaires du POSPH qui veulent accroître le nombre d'heures travaillées à le faire, et favoriserait une plus grande participation au marché du travail.

Notre gouvernement est cependant conscient du fait que de nombreux bénéficiaires du POSPH ne sont pas en mesure de travailler et qu'ils dépendent de notre soutien permanent. C'est pourquoi notre gouvernement a accru le taux des prestations du POSPH de 5 % et envisage de les rajuster en fonction de l'inflation à compter de juillet 2023.

À mesure que nous augmentons notre soutien aux bénéficiaires du POSPH, des réformes sont nécessaires pour que les personnes qui ont besoin d'un soutien puissent l'obtenir.

Garder les coûts bas

Le premier ministre Ford et notre gouvernement ont toujours eu comme priorité de remettre plus d'argent dans les poches des travailleurs et des familles.

La montée des taux d'intérêt n'aidant pas, de nombreuses familles peinent à joindre les deux bouts, surtout en raison des prix à la pompe.

C'est pourquoi notre gouvernement instaure une loi visant à reconduire la réduction de la taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants pour une période de douze mois.

En cette période d'incertitude, ce n'est pas le moment d'augmenter les coûts pour les familles de l'Ontario.

C'est une période difficile pour bon nombre d'entre nous, nous en sommes conscients, mais les personnes les plus vulnérables sont les premières à subir les effets de la hausse des prix.

Les collectivités partout dans la province viennent à la rescousse de celles et ceux que la hausse du prix des aliments affecte. Nous leur emboîtons le pas.

C'est pourquoi nous aidons à garder les coûts bas pour près de 200 000 Ontariennes et Ontariens âgés à faible revenu en proposant de doubler la prestation du Régime de revenu annuel garanti pour une période de douze mois à compter de janvier 2023.

Être respectueux de l'argent des contribuables maintenant et à l'avenir

Nous bonifions notre plan pour bâtir, tout en gérant le fardeau de notre dette. La dette constitue un outil important pour le gouvernement. Par l'entremise de notre plan d'immobilisations, nous l'utilisons pour financer les projets d'infrastructure essentiels comme les routes et les hôpitaux.

Cependant, les déficits persistants se sont accumulés au fil du temps, et les paiements d'intérêt coûtent des milliards de dollars par année aux contribuables.

Cet argent devrait être affecté au soutien de programmes et de services essentiels sur lesquels la population de l'Ontario compte.

C'est pourquoi nous tenons à éliminer le déficit de l'Ontario, tout en mettant en œuvre le plan de l'Ontario pour bâtir, car cela est un élément crucial de la vision à long terme de notre gouvernement pour la province.

En septembre, nous avons annoncé que le déficit avait été éliminé pour l'exercice 2021-2022, ce qui a placé l'Ontario en situation excédentaire pour la première fois depuis 2008.

On prévoit inscrire de nouveau un déficit en 2022-2023, mais nous savons que nous pouvons éliminer le déficit structurel de l'Ontario en appliquant un plan financier responsable et suffisamment souple pour s'adapter au risque et à l'incertitude.

Compte tenu de la perspective d'une situation économique difficile, nous devons parer à toute éventualité.

Nous sommes prêts à soutenir la population et les entreprises, peu importe ce que l'avenir nous réserve.

Nous continuerons d'investir dans la création d'emplois, de bâtir des infrastructures et de consolider notre système des soins de santé tout en mettant en place une assise financière solide au profit de la prochaine génération.

Pour que nos enfants et nos petits-enfants aient la liberté d'investir pour eux et pour leur avenir.

Ensemble, bâtissons l'Ontario

L'esprit d'entraide, la résilience et l'optimisme de la population de l'Ontario ont toujours été pour moi une source d'inspiration.

L'avenir économique ne sera pas simple, mais il n'y a rien à notre épreuve. Nous pouvons relever tous les défis. Nous pouvons surmonter tous les obstacles.

Peu importe ce que l'incertitude économique nous réserve, notre gouvernement a un plan.

Nous allons reconstruire l'économie et ramener les emplois bien rémunérés dans le secteur de la fabrication en Ontario.

Nous allons mettre en chantier des routes et des hôpitaux ainsi que des projets de transport en commun et d'autres projets clés qui stimuleront notre économie et amélioreront la vie quotidienne.

Nous allons œuvrer pour les travailleurs de l'Ontario en investissant dans la formation professionnelle et en aidant les immigrants récents et les nouveaux arrivants à mettre à profit leurs compétences et leurs talents.

Sous la gouverne du premier ministre Ford, notre gouvernement remettra de l'argent dans les poches de la population.

Ensemble, agissons. Bâtissons l'Ontario.

Original signé par

L'honorable Peter Bethlenfalvy
Ministre des Finances de l'Ontario

Table des matières

Avant-propos et introduction du ministre

Avant-propos et introduction du ministre	iii
Le bon plan pour faire face aux nouveaux défis.....	iv
Le plan de l'Ontario pour bâtir	v
Bâtir l'économie de l'Ontario ensemble.....	v
Œuvrer pour les travailleurs	vi
Garder les coûts bas	vii
Être respectueux de l'argent des contribuables maintenant et à l'avenir	viii
Ensemble, bâtissons l'Ontario	ix

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref	4
Perspectives économiques de l'Ontario – Un plan pour bâtir en période d'incertitude	5
Révision des perspectives depuis le budget de 2022.....	5
Des assises solides pour la prochaine génération.....	7
Plan financier de l'Ontario	8
Perspectives de revenus à moyen terme	9
Perspectives des charges de programme à moyen terme.....	9
Autres hypothèses de planification financière.....	9
Scénarios de perspectives économiques et financières.....	10
Emprunts et gestion de la dette	12
Un plan d'immobilisations pour consolider l'Ontario	15

Chapitre 1 : Le plan de l'Ontario pour bâtir – Progrès à ce jour

Section A : Bâtir l'Ontario – Rapport d'étape

Introduction	21
Développer l'économie de l'Ontario – Rapport d'étape	21
Développer l'économie de l'Ontario	23
Attirer les investissements, créer des occasions et des emplois	29
Développer la main-d'œuvre de l'Ontario – Rapport d'étape	31
Préparer les élèves pour les emplois de l'avenir	32
Former une main-d'œuvre qualifiée	34
Mesures de soutien pour les travailleurs	36
Développer la main-d'œuvre du secteur de la santé de l'Ontario	37
Bâtir l'infrastructure – Rapport d'étape	39
Bâtir l'Ontario	41
Désengorger le réseau routier	41
Construire des infrastructures communautaires	50
Connecter l'Ontario grâce à la large bande	55
Garder les coûts bas – Rapport d'étape	57
Réduire les coûts pour les automobilistes	58
Proposer des transports en commun plus conviviaux et plus abordables	59
Aider ceux et celles qui en ont le plus besoin	60

Section B : Bonifier le plan de l'Ontario pour bâtir

Bâtir l'économie de l'Ontario	63
Introduction	63
Créer des occasions en réduisant les formalités administratives	63
Créer un registre des crédits pour l'énergie propre.....	64
Soutenir les rues commerciales de l'Ontario	64
Moderniser les marchés financiers	67
Œuvrer pour les travailleurs	68
Introduction	68
Lancement de Métiers spécialisés Ontario	68
Encourager plus d'étudiants à apprendre un métier	69
Bonifier l'aide aux bénéficiaires du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées.....	70
Renforcer le Fonds pour le développement des compétences pour s'attaquer aux problèmes d'embauche, de formation et de recyclage des travailleurs.....	71
Mettre en œuvre un cadre de régimes de retraite à prestations cibles.....	72
Garder les coûts bas	73
Introduction	73
Garder les coûts bas dans les transports.....	73
Aider ceux et celles qui en ont le plus besoin	74

Chapitre 2 : Résultats et perspectives économiques

Introduction	77
Révision des perspectives depuis le budget de 2022	78
Résultats économiques récents	79
Inflation des prix à la consommation	81
Perspectives économiques	82
Contexte économique mondial	84
Détail des perspectives économiques de l'Ontario	87
Emploi	88
Revenu et consommation des ménages	89
Inflation des prix à la consommation	89
Logement	91
Risques pour les perspectives	92
Scénarios de perspectives économiques	93

Chapitre 3 : Des assises solides pour la prochaine génération – Plan financier et perspectives de l'Ontario

Introduction – Le plan de l'Ontario pour éliminer les déficits et investir dans l'avenir	97
Principaux changements en 2022-2023 depuis le budget de 2022	99
Revenus	100
Charges	102
Prudence et financement de durée limitée lié à la COVID-19 en 2022-2023	104
Plan financier à moyen terme	105
Perspectives de revenus à moyen terme	105
Scénarios de perspectives économiques et financières	107
Perspectives des charges à moyen terme	109
Perspectives à moyen terme fondées sur la prudence	112
Transparence et risques	113
Détails des finances de l'Ontario	115

Chapitre 4 : Emprunts et gestion de la dette

Introduction	127
Programme d'emprunt	128
Programme d'obligations vertes	132
Coût de la dette	134
Échéance de la dette	137
Assurer des niveaux de liquidités adéquats	138
Progrès réalisés quant à la stratégie d'allégement du fardeau de la dette	139

Annexe : Mesures fiscales et autres initiatives législatives en détail

Aperçu	147
Mise en œuvre des mesures fiscales énoncées dans le budget de 2022	147
Favoriser la croissance des petites entreprises	147
Permettre la passation en charges immédiate des dépenses admissibles afin de stimuler les investissements des entreprises	148
Moderniser les crédits d'impôt pour les médias culturels de l'Ontario	149
Élargir les crédits d'impôt pour les productions cinématographiques et télévisuelles à celles distribuées exclusivement en ligne	149
Élargir le soutien en matière de frais de lieux de tournage	149
Prolonger les réductions temporaires de la taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants	150
Hauser le taux d'impôt sur la spéculation pour les non-résidents	150
Lutter contre le tabac non réglementé	151
Sommaire des mesures fiscales	152
Consultations sur le plan de l'Ontario pour bâtir	153

Liste des tableaux

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario.....	5
Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2022 et le document <i>Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022</i>	6
Plan financier de l'Ontario à moyen terme – Détails	8
Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario	10
Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario	10
Programme d'emprunts pour 2022-2023 et perspectives à moyen terme	12
Dépenses liées à l'infrastructure	18

Chapitre 1 : Le plan de l'Ontario pour bâtir – Progrès à ce jour

Tableau 1.1 Projets routiers terminés récemment	43
Tableau 1.2 Points saillants des projets visant les soins de longue durée	53
Tableau 1.3 Exemples de projets en cours ayant trait à des écoles	54
Tableau 1.4 Exemples de projets approuvés et achevés récemment dans le cadre du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	55

Chapitre 2 : Résultats et perspectives économiques

Tableau 2.1 Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario	77
Tableau 2.2 Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2022 et le document <i>Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022</i> (EÉA)	78
Tableau 2.3 Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario	82
Tableau 2.4 Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB nominal de l'Ontario	83
Tableau 2.5 Facteurs externes	86
Tableau 2.6 Perspectives économiques de l'Ontario	87
Tableau 2.7 Incidence des variations soutenues des principaux facteurs externes sur la croissance du PIB réel de l'Ontario	92
Tableau 2.8 Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario.....	93
Tableau 2.9 Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario.....	93

Chapitre 3 : Des assises solides pour la prochaine génération – Plan financier et perspectives de l'Ontario

Tableau 3.1	Résultats financiers.....	98
Tableau 3.2	Résultats financiers en cours d'exercice 2022-2023.....	99
Tableau 3.3	Principales variations aux prévisions de revenus pour l'exercice 2022-2023	100
Tableau 3.4	Principales variations des charges totales prévues pour l'exercice 2022-2023	102
Tableau 3.5	Sommaire des perspectives de revenus à moyen terme.....	105
Tableau 3.6	Scénarios de perspectives des revenus fiscaux de l'Ontario	107
Tableau 3.7	Sommaire des perspectives des charges à moyen terme	109
Tableau 3.8	Revenus	115
Tableau 3.9	Total des charges.....	117
Tableau 3.10	Dépenses liées à l'infrastructure.....	121
Tableau 3.11	Revue de certaines statistiques financières et économiques établies sur dix exercices	122

Chapitre 4 : Emprunts et gestion de la dette

Tableau 4.1	Programme d'emprunt 2022-2023 et perspectives à moyen terme	128
Tableau 4.2	Compte rendu sur les mesures pertinentes visant la viabilité de la dette	139

Annexe : Mesures fiscales et autres initiatives législatives en détail

Tableau A.1	Sommaire des mesures fiscales	152
-------------	-------------------------------------	-----

Liste des graphiques

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Scénarios des perspectives financières de l'Ontario.....	11
Ratio de la dette nette au PIB.....	13
Scénarios des perspectives d'emprunt à long terme.....	14

Chapitre 1 : Le plan de l'Ontario pour bâtir – Progrès à ce jour

Graphique 1.1 Soutenir les entreprises de l'Ontario	30
Graphique 1.2 Développer les transports en commun dans la région élargie du Golden Horseshoe.....	48
Graphique 1.3 Économies annuelles d'impôt de l'Ontario découlant de l'élargissement proposé de la fourchette d'élimination progressive de la limite pour les petites entreprises	65

Chapitre 2 : Résultats et perspectives économiques

Graphique 2.1 Croissance trimestrielle du PIB réel en 2022	79
Graphique 2.2 Le taux de chômage de l'Ontario demeure bas.....	80
Graphique 2.3 Inflation des prix à la consommation élevée sur tous les territoires.....	81
Graphique 2.4 Prévisions révisées de croissance du PIB en 2022	84
Graphique 2.5 Prévisions du taux des obligations à 10 ans du gouvernement.....	85
Graphique 2.6 La croissance de l'emploi devrait ralentir après des gains records	88
Graphique 2.7 L'inflation devrait ralentir, mais l'incertitude persiste.....	90
Graphique 2.8 Marché de la revente de logements en Ontario.....	91
Graphique 2.9 Fourchette des scénarios de prévisions du PIB de l'Ontario	94

Chapitre 3 : Des assises solides pour la prochaine génération – Plan financier et perspectives de l'Ontario

Graphique 3.1	Perspectives de déficit actuelles comparées aux perspectives du budget de 2022	97
Graphique 3.2	Scénarios des perspectives financières de l'Ontario	108
Graphique 3.3	Croissance des charges de programmes excluant le financement de durée limitée lié à la COVID-19	110
Graphique 3.4	Composition des revenus, 2022-2023	120
Graphique 3.5	Composition du total des charges, 2022-2023	120

Chapitre 4 : Emprunts et gestion de la dette

Graphique 4.1	Scénarios des perspectives d'emprunt à long terme.....	129
Graphique 4.2	Emprunts, 2022-2023.....	130
Graphique 4.3	Emprunts en dollars canadiens et en devises	131
Graphique 4.4	Affectation des produits de l'Obligation verte par catégorie selon le Cadre	132
Graphique 4.5	Émissions d'obligations vertes de l'Ontario	133
Graphique 4.6	Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) sur la dette totale	134
Graphique 4.7	Comparaison des taux créditeurs annuels moyens de l'Ontario	135
Graphique 4.8	Comparaison des prévisions des charges liées à l'intérêt sur la dette	136
Graphique 4.9	Échéance moyenne pondérée des emprunts	137
Graphique 4.10	Moyenne de niveaux de liquidités non affectées	138
Graphique 4.11	Ratio de la dette nette au PIB.....	140
Graphique 4.12	Ratio de la dette nette aux revenus	141
Graphique 4.13	Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus.....	142
Graphique 4.14	Ratio de l'échéance de la dette à la dette nette.....	143

Table des matières

A photograph showing three construction workers in high-visibility vests and hard hats reviewing a large sheet of blueprints on a concrete surface. In the background, several yellow metal poles are stacked. A blue rectangular overlay is positioned in the lower right corner of the image, containing the title text.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DE L'ONTARIO EN BREF

Les mises à jour financières périodiques témoignent de l'engagement du gouvernement en matière de transparence et de responsabilité

Conformément aux exigences de la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, cette première section du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022* présente, de façon claire et transparente, la situation financière de la province. Ce document et d'autres mises à jour financières trimestrielles mettent en relief l'engagement du gouvernement à faire le point régulièrement sur l'état des finances de l'Ontario.



Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

En dépit de la très grande incertitude économique attribuable aux conflits géopolitiques mondiaux, de l'inflation historiquement élevée, de la hausse des taux d'intérêt et des problèmes continus de la chaîne d'approvisionnement, l'économie de l'Ontario est résiliente. Cela a permis au gouvernement de réduire les déficits et les emprunts requis pour mettre en œuvre le plan pour bâtir l'Ontario, malgré l'incertitude économique.

Pour 2022-2023, le gouvernement prévoit un déficit de 12,9 milliards de dollars, soit près de 7 milliards de dollars de moins que les perspectives publiées dans le budget de 2022. Le gouvernement est prêt à réagir à l'incertitude et au risque, et il est prêt à soutenir la population et les entreprises tout en maintenant un plan responsable en vue d'éliminer le déficit structurel de l'Ontario.

À moyen terme, le gouvernement prévoit des déficits de 8,1 milliards de dollars en 2023-2024 et de 0,7 milliard de dollars en 2024-2025, soit une amélioration de 4,3 milliards de dollars et de 6,9 milliards de dollars, respectivement, par rapport aux perspectives présentées dans le budget de 2022. Au cours de la période de trois ans visée par les perspectives, soit de 2022-2023 à 2024-2025, le gouvernement prévoit une amélioration cumulative de 18,1 milliards de dollars des perspectives relatives au déficit et une réduction cumulative de 26,1 milliards de dollars des besoins d'emprunt depuis le budget de 2022.

Le gouvernement est résolu à gérer les finances publiques de façon responsable et transparente, en particulier compte tenu de l'incertitude économique.

En 2022-2023, selon les projections, le ratio de la dette nette au produit intérieur brut (PIB) de l'Ontario devrait être de 38,4 %, soit 3,0 points inférieurs au ratio de 41,4 % prévu dans le budget de 2022 et 0,8 point plus bas qu'en 2021-2022.

Comme c'est le cas pour toutes les prévisions, de nombreux risques sont pris en compte dans l'élaboration du cadre financier de l'Ontario. Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022* est déposé alors que la conjoncture économique mondiale demeure très incertaine en raison de différents facteurs sur lesquels le gouvernement n'a pas prise. Par conséquent, le ministère des Finances de l'Ontario a une fois de plus produit un scénario de croissance accélérée et un scénario de croissance au ralenti qui pourraient se matérialiser au cours des prochaines années, ceci afin d'offrir une plus grande transparence quant aux retombées possibles de ces scénarios sur les finances de l'Ontario.

Perspectives économiques de l'Ontario – Un plan pour bâtir en période d'incertitude

Selon les prévisions, le PIB réel de l'Ontario devrait augmenter de 2,6 % en 2022, de 0,5 % en 2023, de 1,6 % en 2024 et de 2,1 % en 2025. Aux fins d'une planification financière prudente, ces projections sont légèrement inférieures à la moyenne des prévisions des économistes du secteur privé.

Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario (en pourcentage)

	2021	2022p	2023p	2024p	2025p
Croissance du PIB réel	4,3	2,6	0,5	1,6	2,1
Croissance du PIB nominal	11,9	9,2	3,5	3,8	4,1
Croissance de l'emploi	4,9	4,4	0,5	1,3	1,5
Inflation de l'IPC	3,5	6,9	3,4	2,3	2,0

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 29 septembre 2022.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Révision des perspectives depuis le budget de 2022

Les perspectives pour la période allant de 2022 à 2025 ont été révisées par rapport aux projections du budget de 2022. Voici les principaux changements ainsi apportés :

- Croissance plus rapide du PIB nominal en 2022, suivie d'une croissance plus lente en 2023 et 2024
- Croissance plus lente du PIB réel de 2022 à 2024
- Croissance plus forte de l'emploi en 2022, mais ralentissement en 2023 et 2024
- Haute de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 2022 à 2024
- Baisse de la revente de logements en 2022 et 2023

Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2022 et le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022 (EÉA)*

(variation en pourcentage)

	2022p		2023p		2024p		2025p	
	Budget de 2022	EÉA de 2022						
Produit intérieur brut réel	3,7	2,6	3,1	0,5	2,0	1,6	1,9	2,1
Produit intérieur brut nominal	6,7	9,2	5,1	3,5	4,2	3,8	4,1	4,1
Rémunération des salariés	5,6	8,9	4,6	5,1	4,6	5,4	4,1	4,6
Excédent net d'exploitation – sociétés	4,6	4,8	5,8	1,0	1,6	1,1	4,2	2,7
Consommation nominale des ménages	8,8	11,5	6,3	4,9	4,7	4,6	4,6	4,3
Autres indicateurs économiques								
Emploi	3,9	4,4	2,0	0,5	1,7	1,3	1,2	1,5
Création d'emplois (en milliers)	287	324	153	38	133	100	95	117
Taux de chômage (en pourcentage)	6,1	5,7	5,7	6,3	5,6	6,3	5,5	6,1
Indice des prix à la consommation	4,7	6,9	2,5	3,4	2,1	2,3	2,1	2,0
Mises en chantier de logements (en milliers)	86,9	86,6	84,0	76,9	87,3	77,8	87,8	85,1
Reventes de logements	(11,3)	(31,7)	1,5	(14,0)	1,2	16,5	1,2	1,2
Prix de revente des logements	9,3	5,4	2,6	(8,1)	4,0	1,2	4,0	4,0
Principaux facteurs externes								
Produit intérieur brut réel des É.-U.	3,7	1,6	2,6	0,2	2,1	1,5	2,0	2,1
Pétrole brut WTI (\$ US le baril)	82	97	75	90	67	83	68	79
Dollar canadien (cents américains)	79,5	77,5	79,5	77,2	79,2	78,1	80,0	79,4
Taux des bons du Trésor à trois mois ¹	0,9	2,1	1,7	3,7	2,0	2,8	2,1	2,5
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement ¹	2,0	2,9	2,5	3,2	2,8	3,2	2,9	3,2

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario basée sur des sources externes, en date du 29 septembre 2022.

¹ Taux d'intérêt du gouvernement du Canada (en pourcentage).

Sources : Statistique Canada; Société canadienne d'hypothèques et de logement; Association canadienne de l'immeuble; Banque du Canada; United States Bureau of Economic Analysis; *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2022); U.S. Energy Information Administration; ministère des Finances de l'Ontario.

Des assises solides pour la prochaine génération

Le gouvernement donne à la population de l'Ontario un aperçu transparent des finances de la province et de ce qu'il entend faire pour améliorer son plan pour bâtir l'Ontario tout en redoublant d'efforts afin de revenir à l'équilibre budgétaire.

Le plan du gouvernement est conforme aux dispositions de la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* ainsi qu'à ses principes directeurs qui orientent la politique financière de l'Ontario.

- **Transparent** : Le gouvernement continue de démontrer son engagement à l'égard de la transparence en publiant régulièrement des mises à jour financières. Pour la cinquième année de suite, la vérificatrice générale de l'Ontario a émis une opinion favorable au sujet des états financiers consolidés du gouvernement.
- **Responsable** : Le gouvernement a adopté, pour gérer les finances de la province, une approche mesurée et responsable portée par la croissance économique, tout en investissant dans les services publics clés et les projets d'immobilisations qui contribueront à améliorer la productivité économique et à créer des emplois.
- **Souple** : Le plan du gouvernement comporte un niveau de prudence approprié, à savoir un fonds de prévoyance et une réserve visant à garantir que la province a la souplesse financière nécessaire pour s'adapter aux conditions changeantes.
- **Équitable** : Le plan du gouvernement renforce les services publics essentiels, comme les routes, les transports en commun, les hôpitaux et l'infrastructure clé, au profit de la population d'aujourd'hui, et assure leur maintien pour les prochaines générations.
- **Viable** : Le gouvernement s'engage à faire preuve de souplesse pour répondre à l'incertitude économique actuelle, tout en tenant compte de la viabilité à long terme des finances de la province, y compris du fardeau de la dette du gouvernement.

Bien que les *Comptes publics de l'Ontario 2021-2022* fassent état d'un excédent de 2,1 milliards de dollars pour l'Ontario, cet excédent n'est pas nécessairement indicateur des déficits prévus pour l'avenir, puisque les Comptes publics ne tiennent pas compte de facteurs prospectifs tels que l'incidence de changements dans les perspectives économiques ou les décisions concernant les futures dépenses prévues. Le gouvernement est déterminé à éliminer le déficit structurel de la province et redouble d'efforts pour rétablir l'équilibre des finances de l'Ontario. Compte tenu de l'incertitude économique continue, le gouvernement maintiendra la souplesse nécessaire pour faire face aux imprévus et aux risques économiques mondiaux tout en mettant en œuvre son plan à long terme pour investir dans l'avenir de l'Ontario.

Plan financier de l'Ontario

Pour 2022-2023, le gouvernement prévoit un déficit de 12,9 milliards de dollars, soit 6,9 milliards de dollars de moins que les perspectives publiées dans le budget de 2022. À moyen terme, le gouvernement prévoit des déficits de 8,1 milliards de dollars en 2023-2024 et de 0,7 milliard de dollars en 2024-2025, soit une amélioration de 4,3 milliards de dollars et de 6,9 milliards de dollars, respectivement, par rapport aux perspectives présentées dans le budget de 2022.

Plan financier de l'Ontario à moyen terme – Détails

(en milliards de dollars)

	Chiffres réels 2021-2022	Perspectives actuelles 2022-2023	Perspectives à moyen terme	
			2023-2024	2024-2025
Revenus				
Impôt sur le revenu des particuliers	46,8	50,3	53,0	56,3
Taxe de vente	30,4	32,4	33,4	35,0
Impôt des sociétés	25,2	22,7	22,9	24,0
Contribution-santé de l'Ontario	4,4	4,7	4,9	5,1
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	5,7	5,7	5,6	5,6
Tous les autres impôts et taxes combinés	19,2	17,6	17,6	19,9
Total – Revenus fiscaux	131,7	133,4	137,6	145,9
Gouvernement du Canada	30,6	31,0	32,0	33,7
Revenus tirés des entreprises publiques	6,4	6,3	6,7	7,4
Autres revenus non fiscaux	16,3	16,1	16,6	17,0
Total des revenus	185,1	186,8	192,9	204,1
Programmes de base¹				
Secteur de la santé	69,6	75,2	77,8	78,3
Secteur de l'éducation ²	28,8	32,4	34,2	35,1
Secteur de l'éducation postsecondaire	10,5	10,8	11,2	11,4
Secteur des services à l'enfance et des services sociaux	16,8	18,5	19,0	19,4
Secteur de la justice	4,7	5,3	5,1	5,1
Autres programmes	29,2	35,5	37,6	38,9
Total des programmes de base	159,6	177,7	185,0	188,3
Financement de durée limitée en raison de la COVID-19	10,9	7,5	–	–
Total des programmes	170,5	185,2	185,0	188,3
Intérêt sur la dette	12,6	13,6	14,5	14,9
Total des charges	183,0	198,8	199,5	203,2
Excédent/(Déficit) avant réserve	2,1	(11,9)	(6,6)	0,8
Réserve	–	1,0	1,5	1,5
Excédent/(Déficit)	2,1	(12,9)	(8,1)	(0,7)
Dette nette en pourcentage du PIB	39,2 %	38,4 %	38,7 %	38,3 %
Dette nette en pourcentage des revenus	205,6 %	218,0 %	220,1 %	213,8 %
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	6,8 %	7,3 %	7,5 %	7,3 %

¹ Dans le budget de 2022, le gouvernement a créé le financement de durée limitée en raison de la COVID-19. Ce financement continue d'être présenté séparément afin de cerner de façon plus transparente la nature temporaire de ces investissements.

² Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les charges au titre de ce régime sont incluses dans le poste Autres programmes.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis. Les perspectives actuelles et à moyen terme représentent en majeure partie les renseignements disponibles au 30 septembre 2022.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Perspectives de revenus à moyen terme

Les principaux éléments pris en compte dans les prévisions de revenus sont les suivants :

- Perspectives économiques prudentes fondées sur les prévisions du secteur privé
- Ententes fédérales-provinciales et formules de financement actuelles
- Plans d'activités des ministères, des entreprises publiques et des organismes de services.

Les détails relatifs à ces perspectives de revenus sont énoncés plus loin dans le présent document. Voir le chapitre 3, *Des assises solides pour la prochaine génération : Plan financier et perspectives de l'Ontario*.

Perspectives des charges de programme à moyen terme

Le gouvernement jette des bases financières solides tout en continuant d'investir dans les services publics essentiels. En 2022-2023, on prévoit que les charges de programmes de base augmenteront de 18,1 milliards de dollars comparativement à 2021-2022, notamment en raison d'une hausse de 5,6 milliards de dollars en santé et de 3,6 milliards de dollars en éducation.

Entre 2022-2023 et 2024-2025, on estime que les charges liées aux programmes de base augmenteront chaque année à un taux moyen de 2,9 %, le gouvernement continuant d'investir dans les programmes cruciaux en santé, en éducation, dans les services sociaux et en formation professionnelle. Le financement de durée limitée en raison de la COVID-19, qui se situait à 7,5 milliards de dollars en 2022-2023, devrait être éliminé progressivement d'ici 2023-2024. Le gouvernement maintient également un important fonds de prévoyance dans ses perspectives de charges de programmes pour gérer les risques imprévus.

L'Ontario maintient un plan souple, compte tenu de l'incertitude et des risques économiques continus, tout en s'assurant que des mesures de soutien sont en place pour la population et les entreprises.

Voir le chapitre 3, *Des assises solides pour la prochaine génération : Plan financier et perspectives de l'Ontario*, pour de plus amples renseignements sur les perspectives des charges de programme à moyen terme.

Autres hypothèses de planification financière

La réserve est établie à 1,0 milliard de dollars en 2022-2023 et à 1,5 milliard de dollars par année à moyen terme, soit en 2023-2024 et 2024-2025.

En 2022-2023, selon les projections, le ratio de la dette nette au PIB devrait être de 38,4 %, soit 3,0 points de pourcentage inférieur à la prévision de 41,4 % du budget de 2022 et 0,8 point de moins qu'en 2021-2022. Selon les prévisions à moyen terme, le ratio de la dette nette au PIB serait de 38,7 % en 2023-2024 et de 38,3 % en 2024-2025.

Scénarios de perspectives économiques et financières

Bien que les hypothèses de planification du gouvernement concernant la croissance économique soient raisonnables et prudentes selon les prévisions du secteur privé disponibles, l'incertitude économique actuelle et un large éventail de risques pourraient faire en sorte que la croissance économique soit relativement plus forte ou plus faible. Voir le chapitre 2, *Résultats et perspectives économiques*, pour plus de détails.

Afin d'illustrer le degré élevé d'incertitude économique, le ministère des Finances de l'Ontario a élaboré des scénarios de croissance accélérée et de croissance au ralenti que l'économie pourrait adopter au cours des prochaines années. Ces scénarios ne doivent pas être considérés comme le meilleur ou le pire des cas. Ils représentent plutôt des résultats possibles.

Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario

(en pourcentage)

	2022p	2023p	2024p	2025p
Scénario de croissance accélérée	3,5	2,1	1,9	2,4
Projection de planification	2,6	0,5	1,6	2,1
Scénario de croissance au ralenti	2,5	(0,9)	1,5	2,0

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes et d'autres scénarios possibles.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario

(en pourcentage)

	2022p	2023p	2024p	2025p
Scénario de croissance accélérée	10,4	5,9	4,3	4,6
Projection de planification	9,2	3,5	3,8	4,1
Scénario de croissance au ralenti	8,8	1,3	3,5	3,8

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes et d'autres scénarios possibles.

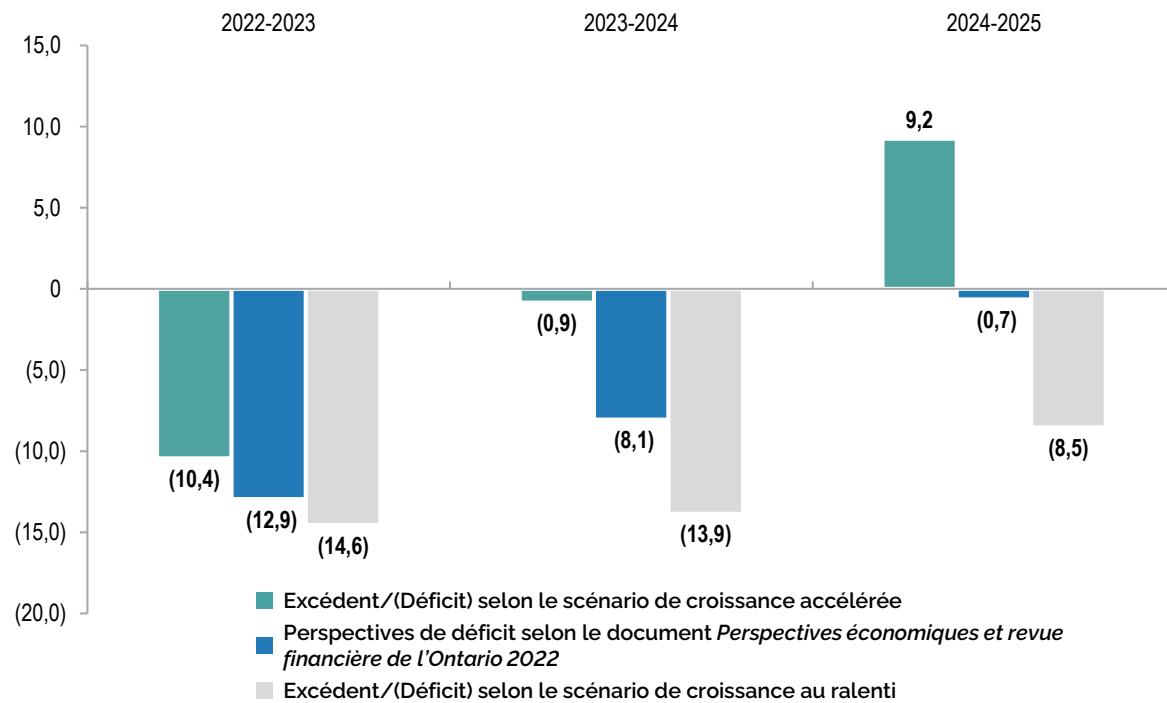
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Si l'un des deux scénarios se concrétisait, contrairement à la projection de planification, le plan financier de l'Ontario serait également modifié en conséquence.

Dans le scénario de croissance accélérée, les perspectives pourraient s'améliorer et des déficits de 10,4 milliards de dollars en 2022-2023 et de 0,9 milliard de dollars en 2023-2024, de même qu'un excédent de 9,2 milliards de dollars en 2024-2025, seraient envisageables. Cependant, dans le scénario de croissance au ralenti, les perspectives pourraient se détériorer et des déficits de 14,6 milliards de dollars en 2022-2023, de 13,9 milliards de dollars en 2023-2024 et de 8,5 milliards de dollars en 2024-2025 seraient envisageables. Ces défis économiques font ressortir la nécessité d'un plan financier responsable et souple pour faire face à l'incertitude et aux risques. Pour de plus amples renseignements, voir le chapitre 3, *Des assises solides pour la prochaine génération : Plan financier et perspectives de l'Ontario*, Scénarios de perspectives économiques et financières.

Scénarios des perspectives financières de l'Ontario

En milliards de dollars



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Emprunts et gestion de la dette

On prévoit que les emprunts à long terme sur les marchés publics contractés par l'Ontario en 2022-2023 totaliseront 32,2 milliards de dollars, soit 9,3 milliards de dollars de moins que ce qui était prévu dans le budget de 2022. Cela s'explique surtout par les résultats financiers plus solides présentés dans les *Comptes publics de l'Ontario 2021-2022*, un déficit plus bas que prévu pour 2022-2023 et les emprunts anticipés pour 2023-2024. Au 14 octobre 2022, l'Ontario avait réalisé des emprunts de 18,6 milliards de dollars, soit 58 % du total de son programme d'emprunts à long terme sur les marchés publics pour 2022-2023. Le programme d'emprunt de l'Ontario est aussi guidé par un plan d'immobilisations sans précédent. Voir la section *Un plan d'immobilisations pour consolider l'Ontario* pour de plus amples détails.

Programme d'emprunts pour 2022-2023 et perspectives à moyen terme (en milliards de dollars)

	Budget de 2022	Variation en cours d'exercice	Perspectives actuelles 2022-2023	Perspectives 2023-2024	Perspectives à moyen terme 2024-2025
Déficit/(Excédent)	19,9	(6,9)	12,9	8,1	0,7
Investissements dans les immobilisations	13,4	–	13,4	13,6	15,0
Redressements au calendrier des opérations hors trésorerie et en espèces	(9,7)	(8,0)	(17,7)	(9,6)	(10,5)
Prêts à Infrastructure Ontario	(0,1)	(0,1)	(0,2)	0,1	0,1
Autres prêts/investissements nets	0,7	(0,3)	0,4	0,0	(0,8)
Dette arrivant à échéance/Rachats	30,5	0,0	30,6	31,2	27,8
Total des besoins en matière de financement	54,7	(15,3)	39,5	43,4	32,3
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	3,0	3,0	–	(2,0)	–
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	–	–	–	–	–
Emprunts anticipés en 2021-2022 pour 2022-2023	(10,3)	–	(10,3)	–	–
Emprunts anticipés pour 2023-2024	–	3,0	3,0	(3,0)	–
Total des besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics	41,5	(9,3)	32,2	38,4	32,3

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Office ontarien de financement.

On s'attend à ce que l'Ontario paie 13,6 milliards de dollars en frais d'intérêt en 2022-2023, ce qui représente une hausse par rapport aux 13,5 milliards de dollars prévus dans le budget de 2022 à cause de taux d'intérêt plus élevés que prévu.

L'intérêt sur la dette en 2023-2024 et 2024-2025 devrait s'élever à 14,5 milliards de dollars et à 14,9 milliards de dollars, respectivement, soit 0,2 milliard de dollars de plus en 2023-2024 et 0,1 milliard de dollars de plus en 2024-2025 que ce qui était prévu dans le budget de 2022.

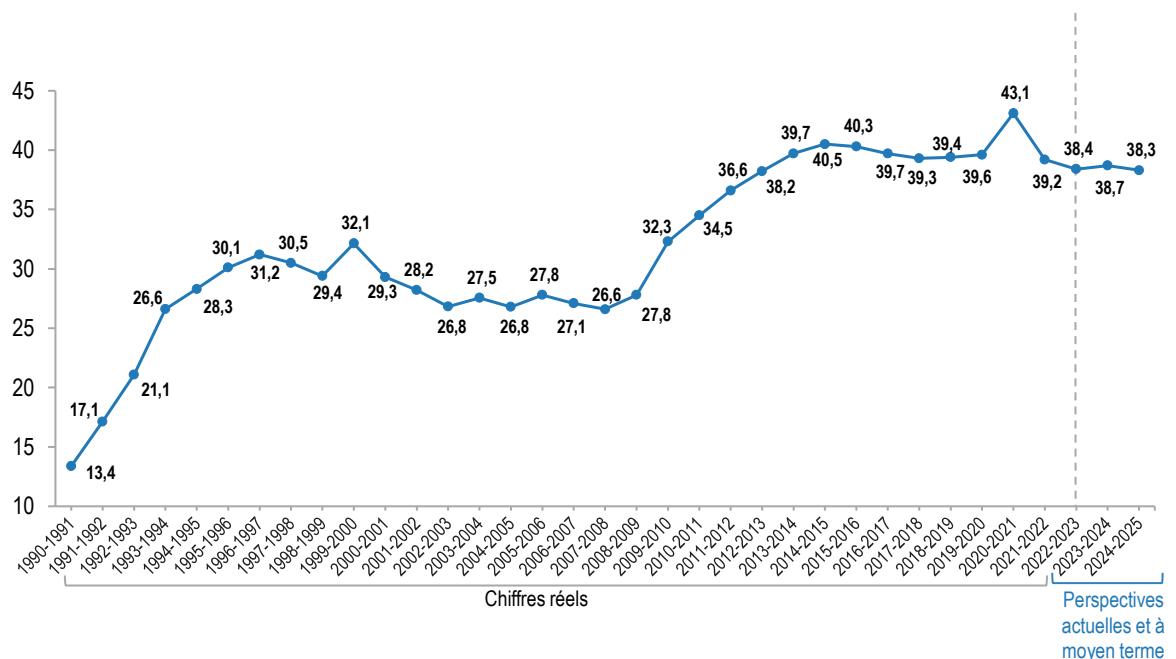
Les besoins d'emprunts globaux de l'Ontario ont diminué de 26,1 milliards de dollars pendant la période de trois ans visée par les perspectives, comparativement aux prévisions du budget de 2022. Si le programme d'emprunts n'avait pas changé par rapport aux prévisions du budget de 2022 et compte tenu de la hausse des taux d'intérêt prévue actuellement, l'intérêt sur la dette serait de 0,2 milliard de dollars plus élevé en 2022-2023, de 0,7 milliard de dollars plus élevé en 2023-2024 et de 1,0 milliard de dollars plus élevé en 2024-2025.

On estime qu'une hausse ou une baisse de un point de pourcentage des taux d'intérêt, par rapport à ce qui est actuellement prévu, entraînerait une variation correspondante des coûts d'emprunt de l'Ontario d'environ 650 millions de dollars au cours de la première année complète, si l'importance du programme d'emprunt ne change pas en regard des projections actuelles.

En 2022-2023, selon les projections, le ratio de la dette nette au PIB devrait maintenant être de 38,4 %, soit 3,0 points de pourcentage de moins que le ratio de 41,4 % prévu dans le budget de 2022 et 0,8 point de moins qu'en 2021-2022. Cette baisse s'explique par des déficits plus bas que ce qui était prévu et une croissance du PIB nominal plus élevée. Selon les perspectives à moyen terme, on prévoit que le ratio de la dette nette au PIB restera inférieur aux prévisions contenues dans le budget de 2022, ce qui témoigne de l'approche responsable du gouvernement pour ce qui est de la politique financière.

Ratio de la dette nette au PIB

En pourcentage

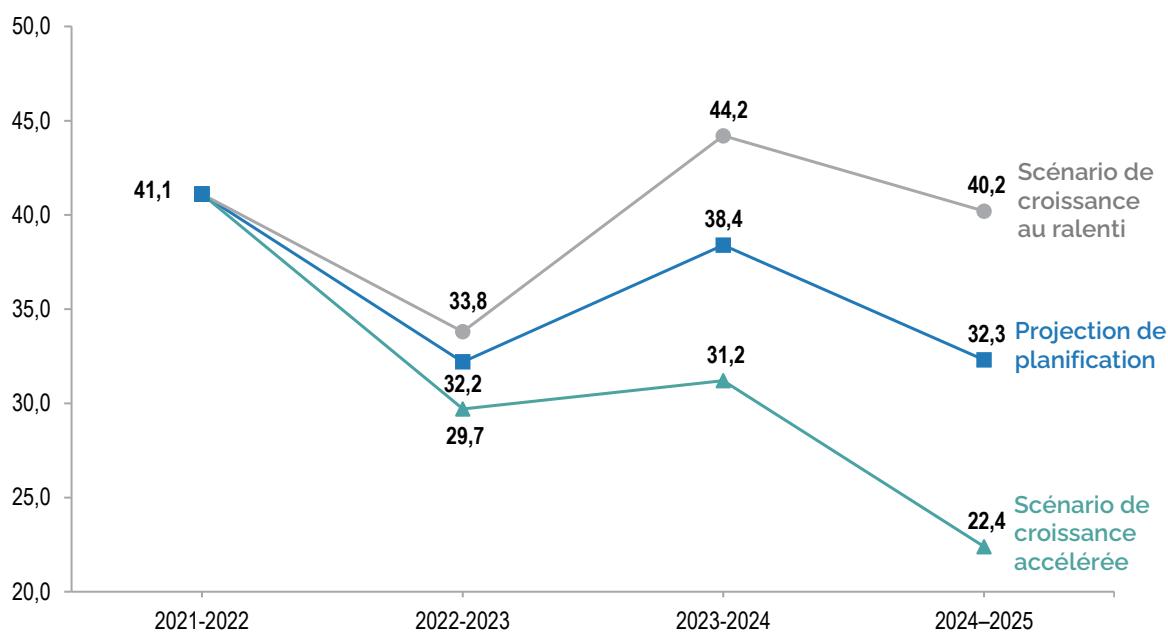


Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Comme il en est fait mention précédemment à la section *Scénarios de perspectives économiques et financières*, si l'un de ces scénarios économiques de rechange se concrétisait, les exigences en matière d'emprunt de l'Ontario pour les trois prochaines années changerait également. Selon le scénario de croissance accélérée, les emprunts à long terme diminueraient de 19,6 milliards de dollars au cours de cette période de trois ans, tandis que selon le scénario de croissance au ralenti, ils augmenteraient de 15,3 milliards de dollars au cours de la même période.

Scénarios des perspectives d'emprunt à long terme

Total des emprunts à long terme
(en milliards de dollars)



Sources : Office ontarien de financement et ministère des Finances de l'Ontario.

Un plan d'immobilisations pour consolider l'Ontario

Le plan d'immobilisations du gouvernement est l'un des plus ambitieux de l'histoire de la province. Avec des investissements prévus pour les 10 prochaines années totalisant 159,3 milliards de dollars, dont 20,0 milliards de dollars en 2022-2023, ce plan vise à lancer des travaux d'aménagement de routes, d'hôpitaux et d'autres ressources essentielles qui contribueront à consolider l'Ontario et à le rendre plus productif.

Faits saillants du plan d'immobilisations :

Routes

25,1 milliards de dollars sur 10 ans pour soutenir la planification ou l'aménagement des projets d'expansion routière et les travaux de réfection dans toute la province, dont ce qui suit :

- Autoroute 413, une nouvelle route de la série 400 et couloir de transport traversant les régions de Halton, de Peel et de York pour faciliter le mouvement des marchandises et permettre aux automobilistes de réduire de jusqu'à 30 minutes le temps de leur déplacement, en plus d'atténuer la congestion dans le couloir le plus achalandé d'Amérique du Nord;
- Voie de contournement de Bradford, une nouvelle autoroute à quatre voies reliant les autoroutes 400 et 404 dans le comté de Simcoe et la région de York qui devrait réduire l'engorgement routier sur l'autoroute 400 et les routes locales et faire gagner jusqu'à 35 minutes par déplacement aux navetteurs, en plus d'améliorer le déplacement des marchandises et des personnes dans les corridors commerciaux stratégiques;
- Projet de réfection du QEW Garden City Skyway, qui comprendra un nouveau pont jumelé qui enjambe le canal Welland et relie les villes de St. Catharines et Niagara-on-the-Lake. Ces travaux contribueront à assurer la fluidité de la circulation dans ce couloir commercial et économique stratégique qui relie les passages frontaliers internationaux à la région élargie du Golden Horseshoe;
- Travaux préparatoires, tels que remplacements de ponts à Oshawa et à Port Hope, une première étape qui permettra l'élargissement éventuel de l'autoroute 401, ce qui contribuera à désengorger le réseau routier à partir de la route Brock à Pickering et dans toute la région de l'Est de l'Ontario;
- Poursuite de la prochaine étape de l'aménagement de la route 7 entre Kitchener et Guelph, ce qui permettra de désengorger l'autoroute 401 et de relier Kitchener, Waterloo et Guelph, des centres urbains en pleine expansion;
- Élargissement à quatre voies de la route 17 entre Arnprior et Renfrew, pour en augmenter la capacité. La sécurité routière des voyageurs sera aussi accrue, car l'élargissement séparera la circulation en sens opposé et offrira plus de possibilités de dépassement.
- La reconstruction de la route de raccordement de Timmins, un tronçon d'environ 21,4 kilomètres de la route 101 que 25 000 véhicules empruntent chaque jour, ce qui améliorera le déplacement des personnes et des marchandises dans le Nord de l'Ontario.

Transports en commun

61,6 milliards de dollars sur 10 ans pour les transports en commun, dont ce qui suit :

- Début des travaux d'aménagement de la Ligne Ontario qui assurera le transport en commun rapide entre la Place de l'Ontario et le Parc des expositions et le Centre des sciences de l'Ontario, se connectant avec plus de 40 autres liaisons de transport en commun, dont le Réseau de services ferroviaires GO, le métro et les tramways de la Commission de transport de Toronto et la ligne de transport léger sur rail Eglinton Crosstown;
- Extension du service ferroviaire de GO Transit jusqu'à Bowmanville, qui permettra d'étendre les services de train GO d'Oshawa à Bowmanville dans le corridor Lakeshore Est et contribuera à réduire les embouteillages;
- Planification et conception d'un futur lien entre le prolongement de la ligne Eglinton Crosstown vers l'ouest et l'Aéroport international Pearson de Toronto, afin d'assurer la connectivité de la ligne allant vers l'aéroport avec l'une des zones de l'économie et de l'emploi les plus importantes de la province;
- Poursuite de la planification du prolongement de la ligne de métro Sheppard qui reliera le terminus actuel situé à la station Don Mills (ligne 4 de la TTC) au futur prolongement de la ligne de métro Scarborough, ce qui permettra d'améliorer les transports en commun et d'offrir un service plus efficace et plus rapide;
- Transformation du réseau ferroviaire GO en un système de transport en commun rapide, moderne, fiable et complètement intégré, y compris l'électrification des principaux tronçons du réseau; le programme d'expansion du réseau GO offrira un service bidirectionnel continu sur les principaux tronçons et réduira les émissions ainsi que le temps de navettement dans toute la province en augmentant constamment le service par l'ajout de trains plus rapides, de stations et de connexions fluides.

Santé

Plus de 40 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années pour l'infrastructure hospitalière. Ces investissements permettront de bâtir de nouveaux établissements de soins de santé et de réaménager les hôpitaux et les centres de santé communautaires existants. Cela comprend le soutien de plus de 50 grands projets hospitaliers qui permettraient d'ajouter 3 000 lits sur 10 ans. De nouveaux investissements importants sont faits pour soutenir de grands projets d'hôpitaux, notamment ce qui suit :

- Transformation du site et du centre de soins d'urgence actuels en un nouvel hôpital ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au Peel Memorial à Brampton, en partenariat avec le William Osler Health System. Ces travaux permettront d'aménager un service des urgences et de répondre aux besoins en évolution de l'une des collectivités qui connaît la plus forte croissance de l'Ontario;
- Soutien pour le réaménagement de l'hôpital et du centre de traumatologie de la région dans un nouvel emplacement pour le Campus Civic de L'Hôpital d'Ottawa afin d'élargir l'accès aux programmes et aux services et d'aménager le nombre de lits requis;
- Soutien à un nouvel hôpital de soins actifs d'avant-garde à Windsor et dans le comté d'Essex, pour remplacer l'infrastructure vieillissante, augmenter le nombre de lits d'hôpital et accroître les services dans cette région;
- Financement du réaménagement d'hôpitaux de soins actifs à Huntsville et à Bracebridge pour améliorer les services communautaires et l'accès à l'imagerie diagnostique;

- Financement pour la planification du projet de réaménagement conjoint de l'Hôpital Grand River et de l'Hôpital général St. Mary's pour moderniser et étendre les services hospitaliers dans la région de Kitchener-Waterloo;
- Soutien pour l'expansion d'un programme de chirurgie cardiovasculaire au Centre régional des sciences de la santé de Thunder Bay pour régler le problème des temps d'attente pour les chirurgies et accroître l'accès aux soins vitaux;
- Financement pour soutenir l'investissement le plus important dans l'infrastructure hospitalière par l'entremise du projet Broader Redevelopment de Trillium Health Partners afin d'aménager un nouvel hôpital à la fine pointe à Mississauga et de soutenir l'expansion du Queensway Health Centre;
- Soutien continu pour la construction d'un nouvel établissement hospitalier moderne sur le terrain actuel d'Oak Valley Health – Hôpital d'Uxbridge pour remplacer l'immeuble désuet, et favoriser l'expansion de cliniques externes spécialisées ainsi que la création d'un pôle de santé communautaire offrant des services de soins de longue durée;
- Soutien pour le réaménagement de l'Hôpital Stevenson Memorial afin d'en moderniser les installations, de favoriser la prestation de services et de répondre à la croissance démographique future dans le comté de Simcoe;
- Financement pour la modernisation des nouveaux services d'imagerie diagnostique, de laboratoire et d'urgence à l'hôpital Sydenham à Wallaceburg, une composante de Chatham-Kent Health Alliance, pour moderniser la prestation des services;
- Agrandissement du site de l'hôpital Birchmount du Scarborough Health Network qui sera doté d'une nouvelle tour pour les soins aux patients hospitalisés et d'un service d'urgence agrandi dans le but de réduire les temps d'attente, d'améliorer la circulation des patients et de rajeunir l'infrastructure.

Soins de longue durée

- Construction de quatre nouveaux foyers de soins de longue durée dans le cadre du nouveau Programme pilote d'accélération de la construction. Le 1^{er} février 2022, le gouvernement de l'Ontario a souligné l'achèvement du foyer de soins de longue durée Lakeridge Gardens à Ajax, tout juste à côté de l'Hôpital d'Ajax et de Pickering. La construction des trois autres foyers de soins de longue durée à Mississauga et Toronto, dans le cadre du Programme pilote d'accélération, se poursuit.
- Investissements prévus totalisant un montant sans précédent de 6,4 milliards de dollars depuis 2019, pour soutenir l'engagement du gouvernement à aménager plus de 30 000 nouveaux lits de soins de longue durée et à en moderniser plus de 28 000 à l'échelle de la province d'ici 2028 pour les rendre conformes aux normes de conception actuelles. L'Ontario compte actuellement plus de 31 000 nouveaux lits et 28 000 lits améliorés en développement.

Large bande

- Près de 4 milliards de dollars, à compter de 2019-2020, pour soutenir l'engagement du gouvernement de donner à chaque collectivité de l'Ontario un accès à Internet haute vitesse d'ici la fin de 2025. À l'hiver 2022, le gouvernement a instauré un nouveau processus concurrentiel et, par conséquent, conclu des ententes avec huit fournisseurs de service Internet, ce qui donnera accès à 266 000 foyers et entreprises dans près de 339 municipalités en Ontario.

Autres projets

- Investissement de 21 milliards de dollars, dont environ 14 milliards de dollars en subventions d'immobilisations au cours des 10 prochaines années, pour soutenir le renouvellement et l'expansion de l'infrastructure scolaire et de projets de services de garde d'enfants, y compris l'agrandissement de l'école publique H.M. Robbins à Sault Ste. Marie, la construction d'une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise à Brampton et d'une nouvelle école élémentaire catholique de langue française à Kemptville.
- Près de 6 milliards de dollars dans le secteur de l'éducation postsecondaire, dont plus de 2 milliards de dollars en subventions d'immobilisations au cours des 10 prochaines années pour aider les collèges, les universités et les instituts autochtones à moderniser les salles de cours grâce à la mise à niveau de la technologie, aux réparations essentielles et à l'amélioration de la viabilité environnementale.

Dépenses liées à l'infrastructure¹

(en millions de dollars)

Secteur	Perspectives actuelles ^{2,3} 2022-2023	Perspectives à moyen terme		Total sur 10 ans ⁴
		2023-2024	2024-2025	
Transport				
Transports en commun	8 183	8 285	8 646	61 618
Routes provinciales	3 018	2 854	2 955	25 120
Autres – transport, biens et planification	219	199	191	1 495
Santé				
Hôpitaux	3 025	3 302	5 180	40 164
Autres – santé	215	538	838	4 723
Éducation				
Collèges et autres	2 938	2 916	2 370	21 198
Éducation postsecondaire				
Universités	470	529	556	4 502
Autre secteur ⁵	135	122	133	1 326
Services sociaux				
Justice	319	333	385	2 764
Autre secteur ⁵	847	678	483	3 152
Total des dépenses d'infrastructure				
Moins : Contributions d'autres partenaires ⁶	22 647	22 750	24 392	182 433
Total⁷	20 035	20 614	21 813	159 348

¹ Comprend les intérêts capitalisés durant la construction, les investissements de tiers dans les hôpitaux, les collèges et les écoles, les contributions fédérales et municipales aux investissements dans l'infrastructure appartenant à la province, de même que les transferts aux municipalités, aux universités et aux organismes dont les résultats ne sont pas consolidés.

² Comprend 401 millions de dollars d'intérêt capitalisé durant la construction.

³ Comprend des investissements provinciaux de 13,4 milliards de dollars dans des immobilisations corporelles.

⁴ Le total tient compte des dépenses liées à l'infrastructure prévues pour les exercices 2022-2023 à 2031-2032 inclusivement.

⁵ Comprend l'infrastructure à large bande, l'administration du gouvernement, les richesses naturelles et les industries de la culture et du tourisme.

⁶ Les contributions d'autres partenaires désignent les investissements de tiers principalement dans les hôpitaux, les collèges et les écoles.

⁷ Comprend les contributions fédérales et municipales aux investissements provinciaux dans l'infrastructure.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario.



Chapitre 1

**LE PLAN DE
L'ONTARIO POUR
BÂTIR : PROGRÈS
À CE JOUR**

Section A : Bâtir l'Ontario – Rapport d'étape

Introduction

Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022* présente le premier rapport d'étape sur les progrès du gouvernement dans l'exécution du plan de l'Ontario pour bâtir.

Développer l'économie de l'Ontario – Rapport d'étape

Résultats clés – Développer l'économie de l'Ontario

- En 2022, le gouvernement a permis aux entreprises ontariennes de cumuler des économies de coûts et une aide estimées à 8,7 milliards de dollars, dont 4,0 milliards de dollars pour les petites entreprises, grâce, par exemple, à des mesures telles que la réduction des coûts de la masse salariale et à l'allégement des prix de l'électricité.
- Au 31 mars 2022, les efforts du gouvernement pour réduire les frais liés à la conformité aux règlements font économiser au total 576 millions de dollars par année aux entreprises, aux organismes sans but lucratif, aux municipalités, aux collèges et universités, aux conseils scolaires et aux hôpitaux. C'est plus que la réduction de 400 millions de dollars ciblée au cours des quatre dernières années.
- Entre le deuxième trimestre de 2018 et le deuxième trimestre de 2022, les investissements réels totaux des entreprises¹ en Ontario ont augmenté de 9,7 milliards de dollars (soit de 7,6 %) pour atteindre 136,5 milliards.
- Au cours des deux dernières années, l'Ontario a attiré des investissements transformateurs de 16 milliards de dollars, à l'échelle mondiale, de la part de constructeurs automobiles et de fournisseurs de batteries pour véhicules électriques (VE) et de matériaux employés dans la fabrication de ces batteries. Il s'agit notamment d'investissements de plus de 12,5 milliards de dollars liés à la fabrication de VE et de batteries pour VE.
- Au cours de la dernière année, l'Ontario a attiré des investissements de 2,5 milliards de dollars qui le soutiendront dans la transformation du secteur de l'acier et l'aideront à devenir l'un des plus grands producteurs mondiaux d'acier à faible empreinte carbone.
- Entre le deuxième trimestre de 2018 et le deuxième trimestre de 2022, l'investissement des entreprises ontariennes dans les produits de propriété intellectuelle a augmenté de 0,9 milliard de dollars (soit de 5,2 %) pour se chiffrer à 18,1 milliards.
- En 2020, l'Ontario se classait au premier rang au Canada pour la proportion de petites et moyennes entreprises déclarant détenir de la propriété intellectuelle, soit 17,8 %.
- Les dépenses des entreprises ontariennes en recherche-développement ont augmenté pour atteindre 10,8 milliards de dollars en 2020, une hausse de 12,0 % depuis 2018.
- En 2020, ces dépenses représentaient 1,24 % du PIB, soit le niveau le plus élevé depuis 2008.

¹ Les investissements totaux des entreprises comprennent les ouvrages résidentiels et non résidentiels, les machines et le matériel, ainsi que les produits de propriété intellectuelle.

- Depuis la création de l'organisme ontarien de capital de risque, Croissance Ontario (anciennement la Société ontarienne de financement de la croissance), des investissements d'environ 380 millions de dollars réalisés par cet organisme et le capital de risque investi par des tiers ont entraîné ensemble des investissements de capitaux de plus de 4,5 milliards de dollars pour le secteur privé.
- En 2021, la valeur du capital de risque investi en Ontario a atteint au total 8,5 milliards de dollars. La province se classait au premier rang au Canada pour le nombre de transactions de capital de risque et leur valeur totale, qui représentait 52 % de l'investissement canadien total en 2021.
- Entre juin 2018 et août 2022, les ventes du secteur manufacturier de l'Ontario ont augmenté de 4,1 milliards de dollars (soit de 15,1 %) pour se chiffrer à 31,0 milliards de dollars.
- Entre le second trimestre de 2018 et le second trimestre de 2022, les exportations internationales de biens et de services de l'Ontario ont augmenté de 60,3 milliards de dollars (soit de 20,1 %) pour atteindre 359,6 milliards de dollars.
- Entre le second trimestre de 2018 et le second trimestre de 2022, les exportations de biens et de services de l'Ontario vers les autres provinces et les territoires ont augmenté de 37,9 milliards de dollars (soit de 26,8 %) pour atteindre 179,4 milliards de dollars.

Développer l'économie de l'Ontario

Promouvoir les possibilités liées à l'extraction de minéraux critiques dans le Cercle de feu

L'Ontario exploite le potentiel économique des minéraux critiques, notamment dans le Cercle de feu. À cette fin, il mise sur les mesures suivantes :

- En mars 2022, il a dévoilé sa toute première Stratégie relative aux minéraux critiques, axée sur les priorités qui permettront un meilleur arrimage des chaînes d'approvisionnement entre les industries, les ressources et les travailleurs dans le Nord de l'Ontario et la fabrication dans le Sud.
- Il s'est engagé à verser près de 1 milliard de dollars pour soutenir l'infrastructure essentielle déjà en place, par exemple des routes toutes saisons vers le Cercle de feu.
 - Il soutient les évaluations environnementales en cours menées par les Premières Nations Marten Falls et Webequie, tant pour la route d'accès de la communauté de Marten Falls que pour la route d'approvisionnement Webequie.
 - En avril 2022, les Premières Nations Marten Falls et Webequie ont proposé conjointement à l'Ontario un cadre de référence pour l'évaluation environnementale de la route de raccordement du Nord. Si le cadre de référence proposé est approuvé, elles entreprendront l'évaluation environnementale.
 - L'Ontario appelle le gouvernement fédéral à être un partenaire à part entière dans le Cercle de feu, à respecter la compétence provinciale et à investir autant que l'Ontario, sinon plus, pour soutenir l'infrastructure essentielle et saisir l'occasion ici offerte à des générations.
- L'annonce d'un investissement de 12 millions de dollars pour prolonger de deux ans le Programme ontarien d'aide aux petites sociétés d'exploration minière (POAPSEM). Ce programme continuera d'offrir une prise en charge partielle des coûts admissibles des petites sociétés d'exploration minière à la recherche de gisements minéraux potentiels.
- L'annonce de la création d'un volet Minéraux critiques qui sera intégré au POAPSEM, soutenue par un investissement de 4 millions de dollars par an pendant les trois prochaines années, pour veiller à ce que le POAPSEM appuie autant les projets relatifs aux minéraux critiques que ceux concernant les métaux précieux.
- Un engagement de 5 millions de dollars pour la création d'un Fonds pour l'innovation relative aux minéraux critiques, afin d'aider les organismes menant des projets novateurs qui débouchent sur des technologies nouvelles et attirent les investissements du secteur privé axés sur l'extraction et la transformation des minéraux critiques.
- L'annonce du Site régional du Nord de l'Ontario pour le développement des technologies en avril 2022, une collaboration des secteurs public et privé qui reliera l'industrie manufacturière de l'Ontario à l'expertise, au talent et au leadership des industries minière et minérale du Nord de l'Ontario.

Collaborer avec les nations Trois Feux pour stimuler les investissements dans les projets d'infrastructure et d'énergie propre

En septembre 2022, l'Ontario a annoncé qu'il s'associait à la Première Nation Caldwell, à la Première Nation chippewa des pointes Kettle et Stony et au Three Fires Group pour créer le Groupe d'action Trois Feux-Ontario pour l'infrastructure et les perspectives économiques dans le Sud-Ouest de l'Ontario. Ce nouveau groupe conjoint contribuera à accélérer les projets d'infrastructure clés de la région, à appuyer les investissements transformationnels dans les projets d'énergie propre, à trouver et préparer des terrains prêts pour les investissements et à faire avancer le dialogue sur les priorités environnementales communes. Les recommandations du Groupe d'action aideront à éclairer le dialogue et à faire progresser davantage les partenariats entre les communautés des Premières Nations, la province, les entreprises locales et les municipalités.

Transformer la chaîne ontarienne d'approvisionnement en véhicules électriques

Le gouvernement aide à transformer le secteur de l'automobile pour pouvoir construire les voitures et les batteries de l'avenir. À cette fin, l'Ontario mise sur les mesures suivantes :

- Ces deux dernières années, il a attiré des investissements transformateurs de 16 milliards de dollars à l'échelle mondiale de la part de constructeurs automobiles ainsi que de fournisseurs de batteries pour VE et de matériaux nécessaires à la fabrication de ces batteries. Cette somme aidera le gouvernement à atteindre son objectif : assurer la pérennité et la croissance du secteur de l'automobile en construisant au moins 400 000 véhicules électriques et hybrides d'ici 2030. Les tout derniers investissements sont les suivants :

- En juillet 2022, Umicore, une multinationale basée en Belgique exploitant la technologie des matériaux circulaires, a annoncé un investissement de 1,5 milliard de dollars pour construire, dans l'Est de l'Ontario, une usine de fabrication industrielle de cathodes et de matériaux précurseurs. Il s'agit de la première en son genre et le début des opérations est prévu pour la fin de 2025. Les composants qu'elle fabriquera sont cruciaux dans la production de batteries pour VE et cet investissement permettrait de mieux relier le secteur des minéraux critiques du Nord de l'Ontario au secteur de la fabrication de VE et de batteries pour VE dans le Sud.
- En mai 2022, Stellantis a annoncé un investissement de 3,6 milliards de dollars pour réoutiller et moderniser ses usines de Windsor et de Brampton, qu'elle entend convertir en installations polyvalentes de montage alimentées par diverses sources d'énergie, prêtes pour la production de VE. L'entreprise construira également deux nouveaux centres de recherche et développement axés sur les VE et la technologie des batteries pour VE. L'Ontario appuie ces investissements essentiels en octroyant une aide qui pourrait atteindre 513 millions de dollars.



- En avril 2022, General Motors a annoncé un investissement de plus de 2 milliards de dollars pour transformer ses usines de fabrication à Oshawa et à Ingersoll et y produire la prochaine génération de véhicules de l'entreprise, y compris sa nouvelle marque de véhicules utilitaires entièrement électriques, BrightDrop, le tout s'accompagnant d'une subvention maximale de 259 millions de dollars de la part du gouvernement de l'Ontario.
- En mars 2022, LG Energy Solution et Stellantis ont annoncé le plus grand investissement de l'histoire de l'Ontario dans le secteur de l'automobile. Cet investissement conjoint de plus de 5 milliards de dollars servira à construire, à Windsor, la première usine de fabrication à grande échelle de batteries pour VE, avec le soutien du gouvernement de l'Ontario. Les activités de production devraient débuter dans le courant du premier trimestre de 2024 et l'établissement devrait être entièrement opérationnel et employer quelque 2 500 personnes d'ici 2025.

Forger de l'acier propre fabriqué en Ontario

Le plan du gouvernement visant à appuyer la transformation de la chaîne d'approvisionnement provinciale dans le secteur de l'automobile pour construire les voitures de l'avenir prévoit notamment un soutien à la transition vers une production d'acier à faible empreinte carbone. Cette transition procurera à l'Ontario un avantage concurrentiel qui l'aidera à attirer des investissements susceptibles de changer la donne et lui permettra de créer et de conserver chez nous des emplois spécialisés qui profiteront aux travailleurs ontariens. L'Ontario soutient la production d'acier à faible empreinte carbone en attirant les investissements suivants :

- L'investissement de 1,8 milliard de dollars d'ArcelorMittal Dofasco, à Hamilton, pour remplacer ses fours à coke et ses hauts fourneaux alimentés au charbon par un nouveau four électrique à arc alimenté en fer de réduction directe et prêt pour l'alimentation à hydrogène, un projet lancé en octobre 2022. L'Ontario consacrera une aide maximale de 500 millions de dollars à ce projet, qui assurera la subsistance de 4 600 travailleurs de cet établissement et devrait être achevé d'ici 2028. On entend ainsi réduire les émissions de gaz à effet de serre d'environ 3 millions de tonnes annuellement – ce qui équivaut à retirer de la circulation près de 1 million de voitures – et ainsi contribuer à rapprocher la province de son objectif : réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 30 % d'ici 2030.
- L'investissement de 700 millions de dollars d'Algoma Steel, annoncé en novembre 2021, dans un tout nouveau fourneau à arc électrique à faibles émissions de carbone qui aidera à poser les bases pour une économie prospère et la création d'emplois bien rémunérés à Sault Ste. Marie et dans tout le Nord de l'Ontario. L'investissement dans un fourneau à arc électrique permettra à cette installation de réduire ses émissions de carbone d'environ 70 %. La construction du projet transformateur de fours à arc électrique suit son cours normal avec en ligne de mire une mise en service en 2024.



Donner de l'énergie à l'Ontario : soutenir le maintien des opérations de la centrale nucléaire de Pickering

L'Ontario prend des mesures pour avoir en place un réseau énergétique propre, fiable et abordable, adapté à la croissance démographique et économique. C'est vital, car l'Ontario cherche à attirer des investissements dans la fabrication et l'industrie minière, dans les secteurs tels que les véhicules électriques et les batteries, pour être concurrentiel et appuyer la transition vers une économie propre.

L'Ontario appuie l'exploitation sécuritaire continue de la centrale nucléaire de Pickering par Ontario Power Generation (OPG). En vertu de la proposition d'OPG, sous réserve de l'approbation de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), la production d'électricité à Pickering-B, dans les tranches 5 à 8 de la centrale nucléaire de Pickering, cesserait en septembre 2026.

- Les six tranches de la centrale nucléaire de Pickering produisent assez d'électricité pour répondre à environ 14 % des besoins de l'Ontario.
- OPG emploie quelque 4 500 personnes pour les opérations de sa centrale de Pickering. Au total, environ 7 500 emplois en Ontario sont liés à la centrale nucléaire de Pickering.
- Vu la forte croissance économique, l'électrification considérable de l'industrie et la popularité des véhicules électriques projetées pour les prochaines décennies, le gouvernement a également demandé à OPG de revoir son étude de faisabilité concernant la remise à neuf des quatre tranches de Pickering-B à la centrale nucléaire de Pickering. La remise à neuf de cette centrale pourrait se traduire par 30 années supplémentaires d'électricité fiable, propre, sûre et carboneutre pour cette installation.

Promouvoir le déploiement de petits réacteurs modulaires

En mars 2022, les gouvernements de l'Ontario, de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta ont convenu d'un plan stratégique conjoint décrivant la voie à suivre pour les petits réacteurs modulaires (PRM), y compris les jalons de leur déploiement.

- Le déploiement d'un PRM de 300 mégawatts sur le site nucléaire d'OPG à Darlington dès 2028, sous réserve des approbations appropriées, fournirait le premier PRM commercial à l'échelle du réseau au Canada et pourrait éliminer de 0,3 à 2 mégatonnes d'émissions de CO₂ par année. Ce projet d'énergie propre stimulera la création d'emplois de qualité dans le secteur nucléaire de l'Ontario, misera sur une chaîne d'approvisionnement robuste basée en Ontario et favorisera la croissance économique dans l'ensemble de la province.

Soutenir la croissance dans le secteur de l'hydrogène en Ontario

Dans le cadre de la Stratégie ontarienne relative à l'hydrogène bas carbone, le gouvernement s'appuie sur les atouts de la province, comme l'électricité propre, pour développer une économie ontarienne axée sur l'hydrogène à faible émission de carbone qui permettra de créer des emplois, d'attirer des investissements et de réduire les émissions de GES.

- La Stratégie relative à l'hydrogène propose des projets novateurs susceptibles de favoriser un avenir qui privilégie l'énergie propre, l'hydrogène jouant un rôle crucial en tant que source d'énergie propre et sûre.
- En avril 2022, par exemple, Atura Power, une filiale d'Ontario Power Generation, a annoncé la création du Niagara Hydrogen Centre, son premier site de production d'hydrogène à grande échelle. La décision finale concernant cet investissement est prévue pour 2022, en fonction de l'attribution d'un financement fédéral.

Élaborer un nouveau programme pour petites installations hydroélectriques

Les petits barrages hydroélectriques jouent un rôle important en Ontario, à la fois pour la production d'électricité propre et renouvelable et pour leurs avantages, par exemple les possibilités de loisirs, la protection contre les inondations, l'irrigation, le tourisme et le soutien à l'emploi et au développement économique locaux.

- Comme l'a demandé le gouvernement, la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) travaille à l'élaboration d'un programme qui permettra éventuellement de prévoir de nouveaux contrats pour les petites installations de production hydroélectrique existantes, c'est-à-dire celles d'une capacité inférieure à 10 mégawatts. La SIERE doit présenter un rapport sur les implications de l'éventuel lancement d'un programme d'ici le 31 juillet 2023, sous réserve d'une directive du ministre de l'Énergie.

Avoir une réserve d'énergie fiable, abordable et propre

Le gouvernement a demandé à la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) d'acquérir de nouvelles ressources pour la production et le stockage de 4 000 mégawatts d'électricité afin de répondre aux besoins énergétiques émergents et assurer un approvisionnement en électricité fiable, abordable et propre.

- Sur les conseils de la SIERE pour prévoir un approvisionnement en électricité fiable, ces achats permettront d'acquérir des ressources autonomes pour le stockage d'au moins 1 500 mégawatts et jusqu'à 1 500 mégawatts issus de la production de gaz naturel, le reste provenant d'autres sources.

Fabriquer les fournitures médicales essentielles pour protéger l'Ontario

Le gouvernement soutient les innovateurs et les entreprises d'ici pour améliorer davantage la capacité de la chaîne d'approvisionnement locale de l'Ontario. À cette fin, l'Ontario mise sur les mesures suivantes :

- L'adoption de la *Loi de 2022 sur la préparation aux pandémies et aux situations d'urgence*, pour veiller à ce que les services publics de l'Ontario, et particulièrement ses travailleurs de première ligne qui fournissent des services essentiels, disposent en permanence d'une chaîne d'approvisionnement centralisée et robuste pour l'équipement de protection individuelle (ÉPI) et les autres fournitures et matériel médicaux essentiels. À compter du 17 février 2022, plus de 92 % du budget que le gouvernement entend consacrer à l'ÉPI au cours des 18 prochains mois sera destiné aux fabricants établis en Ontario ou ailleurs au Canada.
- L'accroissement de la capacité de la chaîne d'approvisionnement locale de l'Ontario et le renforcement du secteur manufacturier et des sciences de la vie afin que la province soit bien préparée pour relever les défis de l'avenir en réalisant des investissements dans le cadre du fonds L'Ontario, ensemble. Le 30 septembre 2022, l'Ontario avait déjà annoncé un engagement total de plus de 78 millions de dollars en vertu du fonds L'Ontario, ensemble pour aider 61 entreprises et 11 organismes à fournir des produits pour les situations d'urgence et à proposer d'autres solutions pour développer la résilience du secteur des soins de santé.
- Un investissement de 23,3 millions de dollars pour absorber en partie les dépenses en immobilisations de 70 millions de dollars engagées par 3M Canada afin d'agrandir son usine de fabrication à Brockville pour y produire des respirateurs N95 fabriqués en Ontario. Les respirateurs N95 ont fait leur apparition sur la ligne de production en avril 2021 pour fournir aux travailleurs de première ligne la protection dont ils ont besoin dans la lutte soutenue contre la COVID-19 et permettre à l'Ontario et au reste du Canada d'avoir un stock suffisant en cas d'éclosions futures. Le gouvernement du Canada a investi un montant égal dans le projet de 3M Canada.

Soutenir l'innovation et les nouvelles technologies

Cultiver l'innovation est plus important que jamais pour une croissance économique à long terme et robuste et pour la création d'emplois. À cette fin, le gouvernement de l'Ontario soutient l'écosystème d'innovation et de technologies de la province grâce aux mesures suivantes :

- L'investissement de près de 107 millions de dollars dans de nouvelles initiatives pour soutenir l'accès aux technologies de pointe et leur commercialisation afin d'appuyer la prochaine génération d'innovation.
- Un investissement de 15 millions de dollars, sur trois ans, dans le nouveau Programme pour l'innovation en sciences de la vie, qui a pour but d'aider les entrepreneurs à développer des technologies innovantes dans le secteur des sciences de la vie et de les appliquer à grande échelle. En outre, le gouvernement a rendu publique la nouvelle Stratégie ontarienne pour les sciences de la vie, qui comprend un plan pour faire de l'Ontario un carrefour mondial dans le domaine de la biofabrication et des sciences de la vie. Pour soutenir la prochaine phase de la stratégie, le gouvernement met sur pied un conseil des sciences de la vie tourné vers l'avenir, qui s'attaquera aux difficultés et aux obstacles auxquels font face les entreprises, les innovateurs et les entrepreneurs de l'Ontario.

Attirer les entreprises grâce à Investissements Ontario

Étant donné l'intensification de la concurrence à l'échelle du globe pour attirer les investissements des entreprises, le gouvernement positionne l'Ontario parmi les meilleures destinations pour l'investissement et la création d'emplois. Le gouvernement fait bien comprendre aux investisseurs que l'Ontario est ouvert aux affaires.

À cette fin, le gouvernement de l'Ontario a créé Investissements Ontario, l'organisme provincial ayant pour vocation d'attirer les investisseurs et offrant des services aux entreprises qui envisagent d'investir dans la province. Cela comprend : un éclairage et du renseignement sur les possibilités commerciales et du marché; un soutien pour aider les employés à s'établir en Ontario et des partenariats de formation avec les universités et les collèges; un accès simplifié à tous les ordres de gouvernement et aux fournisseurs de services locaux; une aide financière de 400 millions de dollars en vertu du Fonds pour Investissements Ontario. Voici quelques exemples de réussite :

- Investissements Ontario a collaboré avec Johnson & Johnson Inc. pour faciliter un investissement de près de 15 millions de dollars dans l'usine de fabrication pharmaceutique de l'entreprise, à Guelph, étayé par un investissement de 2,5 millions de dollars en vertu du fonds L'Ontario, ensemble.
- Par l'entremise d'Investissements Ontario, le gouvernement octroiera jusqu'à 40 millions de dollars également pour aider à aménager, à Hamilton, l'usine de fabrication OmniaBio Inc. pour la thérapie cellulaire et génique.

Attirer les investissements, créer des occasions et des emplois

Ouvrir l'Ontario aux investissements et aux emplois, c'est faire de l'Ontario le meilleur endroit où lancer une entreprise et la rendre prospère. C'est en réduisant les formalités administratives, en diminuant le coût de l'énergie et en soutenant les investissements des nouvelles entreprises et de celles en pleine croissance partout dans la province qu'on les aidera à prospérer, aujourd'hui et demain.

Réduire les coûts pour les entreprises

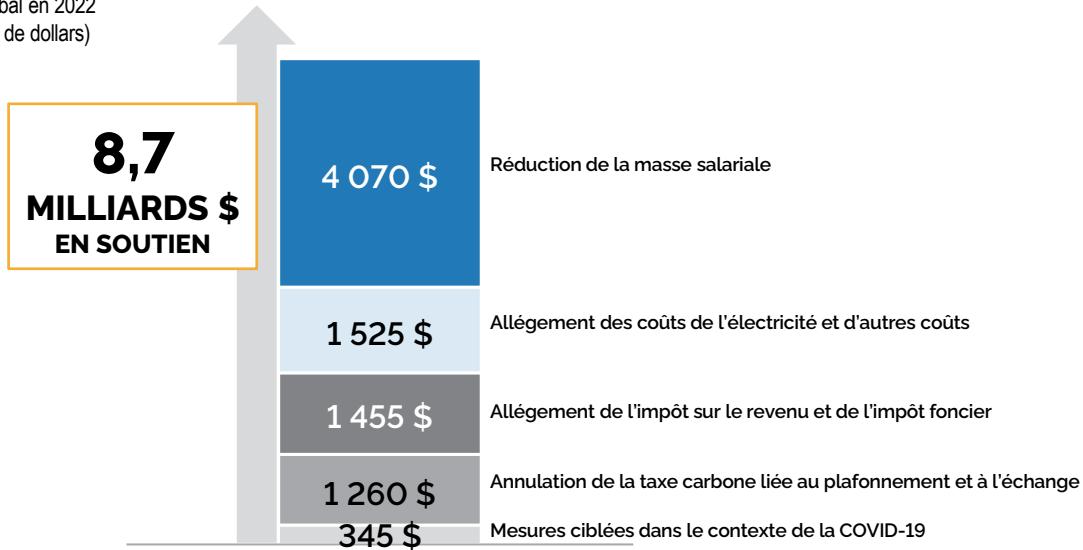
Depuis juin 2018, le gouvernement a pris d'importantes mesures visant à réduire les coûts pour les entreprises. Ces mesures continuent aujourd'hui de soutenir les entreprises et favorisent une compétitivité économique qui attirera des investissements et créera des possibilités pour le futur. En 2022, le gouvernement a pris des mesures qui ont permis aux entreprises ontariennes de cumuler des économies et une aide estimées à 8,7 milliards de dollars, dont 4,0 milliards pour les petites entreprises. Quelques exemples de ces mesures :

- Soutenir la réduction des primes de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB) et le rabais de la WSIB sans diminuer les prestations;
- Porter de 490 000 \$ à 1 million de dollars l'exonération de l'impôt-santé des employeurs;
- Annuler la taxe sur le carbone liée au plafonnement et à l'échange;
- Permettre aux entreprises de recourir à l'amortissement accéléré des investissements en capital aux fins de l'impôt, y compris la passation en charges immédiate d'un maximum de 1,5 million de dollars par an pour les investissements en capital admissibles;
- Abaisser les taux élevés de l'impôt scolaire applicable aux entreprises de 450 millions de dollars pour plus de 200 000 employeurs, ou 94 % de tous les biens commerciaux en Ontario;

- Baisser à 3,2 % le taux de l'impôt sur le revenu des sociétés applicable aux petites entreprises;
- Mettre en œuvre et bonifier temporairement le crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional dans le but d'encourager les investissements dans les régions de l'Ontario où la croissance de l'emploi est à la traîne;
- Réduire les coûts d'électricité de 15 % à 17 % en 2022 pour les clients commerciaux et industriels de taille moyenne et de plus grande taille grâce au Plan exhaustif relatif à l'électricité;
- Réduire la taxe sur l'essence de 5,7 cents le litre et la taxe sur les carburants, de 5,3 cents le litre à compter du 1^{er} juillet 2022;
- Accorder un rabais plus important aux bars, restaurants et autres titulaires de permis admissibles, sur le prix de gros des boissons alcooliques achetées à la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO).

Graphique 1.1 Soutenir les entreprises de l'Ontario

Soutien global en 2022
(en millions de dollars)



Nota : La réduction de la masse salariale comprend le soutien à la réduction des primes de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB), le rabais de la WSIB pour la reconnaissance des employeurs pour la sécurité au travail, l'augmentation à 1 million de dollars de l'exonération de l'impôt-santé des employeurs à compter de 2020 et des modifications apportées au salaire minimum. L'allégement des coûts de l'électricité et d'autres coûts représente la baisse des prix de l'électricité par l'entremise du plan exhaustif relatif à l'électricité, la réduction des prix de gros de la LCBO pour les bars, les restaurants et d'autres titulaires admissibles d'un permis de vente d'alcool, et les économies directes des entreprises grâce à la réduction de la taxe sur l'essence de 5,7 cents le litre et de la taxe sur les carburants de 5,3 cents le litre pendant six mois à compter du 1^{er} juillet 2022, avant la transmission de certaines économies aux ménages. L'allégement de l'impôt sur le revenu et de l'impôt foncier comprend la baisse du taux de l'impôt sur le revenu des sociétés applicable aux petites entreprises de l'Ontario, la mise en œuvre de mesures d'amortissement accéléré parallèles aux mesures fédérales présentées dans l'énoncé économique de l'automne 2018 et le budget de 2019 du gouvernement fédéral, la mise en œuvre de mesures d'amortissement immédiates parallèles aux mesures fédérales pour les investissements allant jusqu'à 1,5 million de dollars, la mise en œuvre et la bonification du crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional, la baisse des taux élevés d'impôt scolaire applicable aux entreprises et la décision de ne pas faire penda nt à la hausse de l'impôt fédéral sur les revenus de placement passif de certaines petites entreprises. Les mesures ciblées prises dans le contexte de la COVID-19 comprennent le Programme ontarien de remise pour les coûts à l'intention des entreprises, une période de grâce de six mois pour le paiement des pénalités et intérêts au titre de la plupart des taxes et impôts administrés par la province, la Subvention ontarienne de secours pour les petites entreprises en raison de la COVID-19 et la restauration des tarifs d'électricité applicables aux heures creuses pour une période limitée du 18 janvier 2022 au 7 février 2022.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Développer la main-d'œuvre de l'Ontario – Rapport d'étape

Résultats clés – Développer la main-d'œuvre de l'Ontario

- Les deux premiers cycles de financement du Fonds pour le développement des compétences ont donné lieu à 388 projets de formation qui ont aidé plus de 393 000 travailleurs à passer à la prochaine étape de leur carrière dans des secteurs à forte demande, comme la menuiserie, la plomberie et les soins de santé.
- De janvier à septembre, environ 709 000 travailleurs ontariens touchaient un salaire égal ou inférieur au salaire minimum général, fixé à 15,50 \$ pour 2022, et ils bénéficient probablement de la hausse du salaire minimum général entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2022. Les personnes qui touchent ce salaire sont en majorité (58,3 %) des femmes.
- De 2018 à 2020, plus de 71 700 nouvelles inscriptions aux programmes d'apprentissage ont été recensées, et plus de 25 000 certificats d'apprentissage ainsi que 5 600 certificats de qualification ont été décernés.
- En juin 2022, on dénombre 10 689 personnes en apprentissage actif ayant suivi une formation dans le cadre du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO). De plus, un taux de participation plus élevé a été observé chez les jeunes femmes dans les corps de métiers ciblés, par exemple, pour suivre une formation de technicienne d'entretien automobile, de charpentière-menuisière générale ou de plombière.
- Depuis janvier 2021, ce sont 6 195 personnes qui ont entrepris une formation dans le cadre de Meilleurs emplois Ontario (données du 31 août 2022). Ce programme cible un éventail plus vaste et plus diversifié de travailleurs susceptibles d'avoir de la difficulté à trouver un emploi stable.
- Le système de services d'emploi intégrés de l'Ontario, mis en œuvre en 2020 dans trois régions, a déjà aidé plus de 52 000 personnes à trouver un itinéraire vers l'emploi. Les premières régions ciblées affichent un succès initial avec 84 % des travailleurs occupant un emploi rémunérateur (données d'août 2022). Ce succès est partagé entre les bénéficiaires du programme Ontario au travail, ceux du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et les participants au système de services d'emploi intégrés qui ne reçoivent pas l'aide sociale.
- Le Programme ontarien des candidats à l'immigration a pris de l'ampleur au fil du temps, le nombre de nominations étant passé de 6 500 en 2017 à 9 000 en 2021.
- Le *Plan pour rester ouvert : stabilité et relance pour le système de santé* mis en place par le gouvernement devrait permettre d'embaucher jusqu'à 6 000 travailleurs de la santé supplémentaires. Ceux-ci s'ajouteraient à plus de 11 700 travailleurs de la santé, dont du personnel infirmier et des préposés aux services de soutien à la personne (PSSP) venus grossir l'effectif du système de santé depuis l'hiver 2020 et à plus de 800 infirmières formées à l'étranger qui ont obtenu l'agrément en Ontario grâce à des programmes financés par le gouvernement.

- L'augmentation permanente du salaire des PSSP et des préposés aux soins directs (PSD) permet d'aider plus de 158 000 PSSP et PSD qui offrent des services financés par l'État dans les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée, les services de soins à domicile et en milieu communautaire et les services sociaux.
- Quelque 49 000 étudiantes et étudiants, en moyenne, ont participé à des programmes de tutorat chaque semaine en mai et juin 2022, généralement en groupes de moins de cinq personnes pour un soutien personnalisé et ciblé.

Préparer les élèves pour les emplois de l'avenir

Les élèves de l'Ontario devraient avoir accès aux meilleures expériences et occasions d'apprentissage pour se préparer aux emplois de demain. Grâce à un curriculum plus moderne, à des programmes nouveaux et améliorés axés sur l'entrepreneuriat, les métiers spécialisés, les sciences et la technologie, ainsi qu'à des possibilités d'apprentissage pratique plus nombreuses, les élèves auront les compétences et le soutien essentiels pour la voie qu'ils choisiront.

Un plan de rattrapage pour aider les élèves

Après deux années de perturbations attribuables à la pandémie de COVID-19, l'Ontario a lancé son Plan pour le rattrapage, essentiellement destiné à garder les élèves en classe de septembre à juin, à leur procurer la meilleure expérience d'apprentissage possible et à les préparer en leur inculquant les compétences dont ils auront besoin pour les emplois de demain. Les élèves et le personnel enseignant bénéficient déjà des principaux investissements prévus dans ce plan pour :

- garder les élèves en classe à temps plein, et leur offrir une expérience scolaire complète, y compris des activités parascolaires telles que clubs, sports, harmonies et sorties éducatives;
- augmenter le soutien aux élèves sous forme de tutorat, de cours de littératie et d'aide à l'enfance en difficulté;
- moderniser le curriculum de l'Ontario, notamment dans les cours axés sur les métiers spécialisés, les sciences et la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM);
- consacrer plus d'argent à la construction d'écoles et à l'amélioration de l'éducation;
- aider les élèves en consacrant un financement historique aux mesures de soutien à la santé mentale.

Atteindre les objectifs prioritaires du Plan pour le rattrapage

- Participation d'environ 49 000 étudiantes et étudiants, en moyenne, à des programmes de tutorat chaque semaine en mai et juin 2022, généralement en groupes de moins de cinq personnes pour un soutien personnalisé et ciblé.
- Investissements dans les programmes de lecture fondés sur des données probantes et les évaluations professionnelles pour soutenir le rendement des élèves en littératie et réaliser des réformes à plus long terme pour favoriser la réussite des élèves, notamment la méthode d'enseignement de la lecture dans les écoles.
- Publication d'un guide pour l'enseignement efficace des connaissances et des habiletés fondamentales en lecture, qui présente des stratégies d'enseignement fondées sur des données probantes pour les élèves de la maternelle à la 3^e année, entre autres.
- Mise à jour des programmes-cadres de mathématiques, de sciences et de technologie au palier élémentaire, et décloisonnement des cours de mathématiques et de sciences de 9^e année. Ces modifications comprennent de nouveaux apprentissages par l'expérience et pratiques obligatoires, notamment un nouvel apprentissage sur le codage et la littératie financière, pour inculquer aux élèves les compétences dont ils ont besoin pour réussir dans les cours de sciences, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques (STIM).
- Augmenter le financement de la santé mentale pour les services et le soutien aux élèves; mettre en œuvre un cours obligatoire sur la santé mentale des élèves à l'intention du personnel scolaire; et mener des consultations auprès d'experts en santé mentale, d'éducatrices et d'éducateurs, d'élèves et de parents, dans les écoles et en milieu communautaire, sur les besoins émergents des élèves en matière de santé mentale.
- Améliorations aux systèmes de ventilation existants et déploiement de plus de 100 000 filtres autonomes HEPA et d'autres appareils de ventilation dans les écoles.

Mettre l'accent sur les cours de sciences, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques (STIM) à tous les niveaux

Le gouvernement a continué à réviser le curriculum de l'Ontario en accordant une attention particulière aux besoins du marché du travail, en rendant obligatoire l'enseignement de la littératie financière, du codage, de l'entrepreneuriat et du développement du leadership. Ces cours permettront à la prochaine génération de diplômés de l'Ontario de recevoir l'éducation dont elle a besoin pour réussir.

- Mise en place durant l'année scolaire 2022-2023, la nouvelle version du programme-cadre de sciences et technologie met l'accent sur les liens réels entre les cours de STIM de la 1^{re} à la 9^e année et comprend l'apprentissage du codage, des technologies émergentes et des métiers spécialisés.
- Le programme-cadre de mathématiques pour les élèves de la 1^{re} à la 9^e année a également été revu de façon à y inclure un nouvel apprentissage sur la littératie des données, la modélisation mathématique et une attention particulière à la littératie financière.
- De plus, pour aider les élèves à développer les compétences et la confiance nécessaires pour exceller, le gouvernement a décloisonné tous les cours de 9^e année, à commencer par le cours de mathématiques en 2021-2022.

Constituer un bassin de diplômés prêts pour l'emploi

L'Ontario augmente le choix de programmes menant à un grade que les collèges financés par le secteur public peuvent offrir, y compris de nouveaux programmes d'études appliquées de trois ans et des programmes de quatre ans dans les secteurs où la demande est forte. Parmi les programmes d'études appliquées de trois ans qui sont envisagés ou en cours d'élaboration figurent un baccalauréat en administration des affaires dans les métiers spécialisés et un baccalauréat en informatique.

Former une main-d'œuvre qualifiée

Le gouvernement de l'Ontario s'attache à combler les pénuries de main-d'œuvre et à bâtir l'infrastructure essentielle dont la province a besoin, y compris des routes, des transports en commun, des écoles, des logements et des hôpitaux. À cette fin, la province modernise le système de l'apprentissage et des métiers spécialisés, attire les nouveaux arrivants compétents et investit dans la formation professionnelle.

Aider plus de personnes à apprendre un métier en Ontario

L'Ontario verra un immense bassin de gens de métier partir à la retraite² dans les années qui viennent, ce qui accroîtra encore davantage le besoin de former de nouveaux apprentis. Le gouvernement de l'Ontario s'emploie à remédier à la grave pénurie de main-d'œuvre dans les métiers spécialisés et à faire en sorte d'avoir les travailleurs dont il a besoin.

- Le gouvernement a instauré une Stratégie liée aux métiers spécialisés, annoncée dans le budget de 2020, pour éliminer les préjugés associés aux métiers spécialisés, simplifier le système et encourager la participation des employeurs au parrainage et à l'embauche d'apprentis compétents.
- Le Fonds pour le développement des compétences soutient les projets de formation novateurs qui permettent aux travailleurs et aux personnes en recherche d'emploi, y compris les apprentis, de perfectionner leurs compétences pour se préparer à une carrière valorisante. Les deux premiers cycles de financement du Fonds pour le développement des compétences ont donné lieu à 388 projets de formation qui ont aidé plus de 393 000 travailleurs à passer à la prochaine étape de leur carrière dans des secteurs à forte demande, comme la menuiserie, la plomberie et les soins de santé. Pour plus de précisions sur le tout dernier cycle de financement, voir le chapitre 1, section B : *Bonifier le plan de l'Ontario pour bâtir*.

L'Ontario élargit la formation aux carrières en plomberie et en tuyauterie

Par l'entremise du Fonds pour le développement des compétences, l'Ontario a investi plus de 11,6 millions de dollars dans deux projets de collaboration avec l'Ontario Pipe Trades Council et le Joint Training & Apprenticeship Committee. Ce financement a aidé près de 1 500 apprentis et compagnons à perfectionner leurs compétences grâce à une formation virtuelle et en classe dans les métiers de la plomberie, de la tuyauterie, de la soudure, de la pose de gicleurs et de la réfrigération pour toucher un meilleur salaire.

² Hyeongsuk Jin, Manon Langevin, André Lebel et Michael Haan. « Facteurs associés à l'achèvement d'une formation d'apprenti au Canada », *Regards sur la société canadienne*, Statistique Canada, 6 décembre 2020.

Faciliter la tâche aux travailleurs spécialisés désireux de venir travailler et vivre en Ontario

Le gouvernement aide à faire en sorte que les nouveaux arrivants s'intègrent au marché du travail de l'Ontario :

- Les travailleurs de l'extérieur de la province regroupant plus de 30 professions recherchées, par exemple les ingénieurs, les mécaniciens d'automobiles, les plombiers, ainsi que d'autres personnes exerçant des professions et des métiers réglementés, peuvent faire reconnaître leurs titres de compétence dans un délai standard de 30 jours ouvrables.
- L'Ontario est la première province au Canada à adopter une loi qui supprime l'obligation pour les professionnels formés à l'étranger dans les professions réglementées de posséder une expérience de travail canadienne. En outre, l'Ontario reconnaît trois professions liées aux carburants en vertu de la législation provinciale sur les métiers spécialisés, ce qui signifie que le gouvernement reconnaîtra officiellement les 55 métiers désignés Sceau rouge.
- L'Ontario aide les apprentis d'autres provinces à continuer leur formation en Ontario, en collaborant avec Métiers spécialisés Ontario pour harmoniser les normes de formation dans une dizaine de métiers.

Améliorer le Programme ontarien des candidats à l'immigration

Dans le budget de 2022, le gouvernement a investi 15,1 millions de dollars supplémentaires sur trois ans pour aider le Programme ontarien des candidats à l'immigration à accueillir davantage de nouveaux arrivants. Cette initiative se greffe au projet pilote d'entrepreneuriat d'une durée de deux ans qui a démarré en 2021 pour inviter 100 entrepreneurs étrangers à lancer ou développer des entreprises à l'extérieur de la région du grand Toronto (RGT).

Étendre la formation à un plus grand nombre de travailleurs grâce à Meilleurs emplois Ontario

Le gouvernement a relancé l'ancien programme Deuxième carrière sous le nom de Meilleurs emplois Ontario dans le cadre du budget de 2022. Depuis janvier 2021, 6 195 personnes ont entrepris une formation dans le cadre de Meilleurs emplois Ontario (données du 31 août 2022).

Meilleurs emplois Ontario a également été élargi pour aider un éventail plus vaste et plus diversifié de travailleurs pour qui il peut être difficile de trouver un emploi stable, notamment les travailleurs à la demande, les jeunes, les nouveaux arrivants, les personnes qui ont eu des démêlés avec la justice, ainsi que les prestataires de l'aide sociale.

Renouveler les services d'emploi

L'Ontario lance la prochaine phase de son système intégré de services d'emploi pour aider un plus grand nombre de chercheurs d'emploi et de prestataires de l'aide sociale dans les régions de York, de Halton, de Stratford-Bruce Peninsula et de Kingston-Pembroke. Cette nouvelle approche sera mise en œuvre à l'échelle provinciale d'ici la fin de 2023.

Cette initiative met à profit le succès obtenu dans les trois premières régions où elle a été mise en œuvre en 2020 – Peel, Hamilton-Niagara et Muskoka-Kawarthas – et a déjà aidé plus de 52 000 personnes à trouver un itinéraire vers l'emploi. Le succès rapide obtenu dans les premières régions ciblées révèle que 84 % des travailleurs occupaient un emploi rémunérant, alors que l'ancien système avait révélé un taux de réussite inférieur à 1 % dans la recherche d'un emploi.

Crédit d'impôt de l'Ontario pour la formation

Le gouvernement a instauré un crédit d'impôt de l'Ontario pour la formation, offert temporairement en 2021 et en 2022 et donnant droit à un allégement maximal de 2 000 \$ applicable à 50 % des coûts de formation admissibles d'un particulier pour l'année, comme les frais de scolarité dans un établissement canadien admissible et les frais payés à certains organismes pour des examens d'accréditation professionnelle. Ce crédit est remboursable, ce qui signifie que les personnes peuvent y avoir droit, qu'elles doivent ou non de l'impôt sur le revenu des particuliers en Ontario.

Le prolongement du crédit d'impôt en 2022 fournira un montant estimé à 275 millions de dollars à quelque 240 000 personnes, soit 1 150 \$ en moyenne.

Mesures de soutien pour les travailleurs

Le gouvernement soutient les travailleurs en les aidant à gagner un meilleur salaire, en leur proposant de meilleures protections et en élargissant leurs droits fondamentaux pour assurer leur sécurité et celle du public.

Augmenter le salaire minimum

Le 1^{er} octobre 2022, le gouvernement a augmenté le salaire minimum général pour le fixer à 15,50 \$ l'heure. Cette hausse, la deuxième depuis janvier 2022, fait augmenter le salaire minimum général de 8 % au total sur un an et aide les travailleurs à absorber les coûts croissants. Ce sont en majorité (58,3 %) des femmes qui profitent de cette mesure. Le salaire minimum continuera d'augmenter et la prochaine hausse sera annoncée en avril 2023.

Le gouvernement a supprimé le taux de salaire minimum inférieur pour les serveuses et serveurs de boissons alcoolisées et augmenté les taux de salaire minimum des autres catégories spéciales proportionnellement à la hausse du salaire minimum général. Avec cette hausse, le salaire minimum de l'Ontario est parmi les plus élevés au pays.

Soutenir les travailleurs de plateformes numériques

Dans le cadre de la *Loi de 2022 visant à œuvrer pour les travailleurs*, l'Ontario est la première province canadienne à permettre aux travailleurs de plateformes numériques de gagner au moins le salaire minimum général pour le temps travaillé et à leur conférer d'autres protections et d'autres droits fondamentaux, entre autres :

- le droit de garder leurs pourboires et l'instauration de périodes de paie régulières;
- le droit à l'information et à des renseignements clairs sur les algorithmes employés pour le calcul de leur paie, ainsi que le droit de savoir comment et pourquoi ils pourraient être pénalisés dans l'attribution du travail;
- la protection contre la suppression arbitraire de l'accès à la plateforme, avec un préavis écrit si l'accès à la plateforme leur est retiré, et la raison de la mesure ainsi prise;
- le droit de résoudre leurs différends liés au travail en Ontario;
- une protection complète pour tous les travailleurs, en vertu de la *Loi de 2000 sur les normes d'emploi*, contre les représailles qu'ils pourraient subir en cherchant à exercer leurs droits.

Développer la main-d'œuvre du secteur de la santé de l'Ontario

Les travailleurs de la santé de l'Ontario, tout dévoués qu'ils sont, forment la pierre angulaire du système de santé de la province. Le gouvernement s'emploie actuellement à constituer une main-d'œuvre plus robuste pour le secteur des soins de santé afin de fournir au personnel infirmier, aux médecins, aux préposés aux services de soutien à la personne et aux autres professionnels de la santé de l'Ontario les ressources, le soutien et les conseils dont ils ont besoin pour offrir des soins de qualité à la population de l'Ontario. Les mesures prises sont les suivantes :

- En août 2022, le gouvernement a instauré son Plan pour rester ouvert : Stabilité et relance pour le système de santé, un plan en cinq volets pour fournir les meilleurs soins possibles aux patients et aux résidents. Une fois entièrement déployé, ce plan devrait fournir un effectif supplémentaire regroupant jusqu'à 6 000 travailleurs de la santé au total. Cet ajout se greffe à plus de 11 700 travailleurs de la santé, dont du personnel infirmier et des préposés aux services de soutien à la personne venus grossir l'effectif du système de santé depuis l'hiver 2020.
- Depuis janvier 2022, plus de 800 infirmières formées à l'étranger ont obtenu l'agrément en Ontario grâce à des programmes financés par le gouvernement. La province estime que, d'ici mars 2023, plus de 1 000 infirmières formées à l'étranger auront acquis les compétences pratiques et linguistiques requises pour travailler en Ontario.
- Le budget de 2022 annonçait un train de mesures pour renforcer la main-d'œuvre du secteur de la santé dans la province, notamment des investissements de 230 millions de dollars en 2022-2023 pour améliorer la capacité des soins de santé dans les hôpitaux. Cet investissement permet d'embaucher des milliers de travailleurs hospitaliers, dont plus de 4 500 externes et 2 300 infirmières. Il a permis également de fournir plus de 300 000 heures supplémentaires de services de médecin dans les hôpitaux ruraux, éloignés et en manque d'effectifs.
- Le budget de 2022 a également prévu une hausse salariale permanente pour les préposés aux services de soutien à la personne (PSSP) et les fournisseurs de services de soutien direct (PSD), avec un investissement de quelque 2,8 milliards de dollars sur trois ans. Cet investissement permet d'embaucher plus de 158 000 PSSP et PSD qui fournissent des services financés par l'État dans les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée, les services de soins à domicile et en milieu communautaire, ainsi que les services sociaux.

Réduire les obstacles financiers pour les infirmières retraitées et celles formées à l'étranger

Le gouvernement travaille avec l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario pour réduire les obstacles financiers pouvant empêcher des infirmières formées à l'étranger ou retraitées d'obtenir l'agrément nécessaire pour commencer ou recommencer à exercer, en prenant temporairement en charge leurs frais d'examen, de demande et d'inscription pour leur faire ainsi économiser jusqu'à 1 500 \$.

- À compter du printemps 2023, l'Ontario étendra la subvention ontarienne Apprendre et rester à quelque 2 500 étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire admissibles qui s'inscrivent à un programme prioritaire, par exemple un programme de soins infirmiers, dans une collectivité prioritaire, et qui s'engagent à travailler dans une collectivité insuffisamment desservie de la région où ils auront obtenu le diplôme convoité.
- Investir dans les étudiantes et étudiants d'aujourd'hui, qui deviendront les professionnels de la santé compétents de demain, est un élément clé du plan de l'Ontario pour renforcer le système de santé de la province. C'est pourquoi le gouvernement a investi :
 - 145,5 millions de dollars pour créer 1 500 nouvelles places dans les programmes de sciences infirmières, ce qui fournira au système un complément de 2 000 infirmières d'ici 2025-2026;
 - plus de 400 000 \$ dans une augmentation ponctuelle pour former 38 nouvelles infirmières praticiennes à compter de 2022-2023;
 - 42,5 millions de dollars sur deux ans à partir de l'exercice 2023-2024 pour soutenir l'expansion de la formation médicale de premier, deuxième et troisième cycle en Ontario. Cette expansion est la plus importante en son genre depuis plus de 10 ans et permettra d'aménager un complément de 160 places de formation de premier cycle et de 295 postes de formation de deuxième et troisième cycle au cours des cinq prochaines années.

Travailler avec les partenaires pour améliorer les soins de santé

Le gouvernement continuera d'explorer des façons d'améliorer les soins de santé en se fondant sur les principes suivants : fournir les bons soins au bon endroit et offrir un accès plus efficace et plus rapide aux traitements et aux programmes d'aide, en disposant d'un effectif approprié pour soutenir le système. Le gouvernement continuera de travailler avec ses partenaires de première ligne, spécialistes dans leur domaine, pour créer un avenir où la population de la province recevra de meilleurs soins.

Bâtir l'infrastructure – Rapport d'étape

Résultats clés – Bâtir l'infrastructure

- Des travaux de conception préliminaire, des activités d'évaluation environnementale, des consultations et du travail sur le terrain sont en cours sur l'autoroute 413, une nouvelle autoroute de la série 400 qui traversera les régions de Halton, de Peel et de York, rendra la circulation plus fluide dans le couloir autoroutier le plus fréquenté d'Amérique du Nord et permettra aux conducteurs de gagner jusqu'à 30 minutes par trajet.
- L'Ontario fait des progrès sur le contournement de Bradford, une nouvelle autoroute à quatre voies qui reliera les autoroutes 400 et 404 dans le comté de Simcoe et la région de York et soutiendra environ 2 640 emplois par an, en moyenne, pendant sa construction. En avril 2022, le gouvernement a attribué un contrat pour la conception et la construction d'un nouveau pont, et un rapport sur les conditions environnementales sera publié à l'automne 2022.
- Le gouvernement continue à transformer GO Transit en un système de transport en commun rapide, moderne, fiable et complètement intégré, procédant notamment à l'électrification des principaux tronçons du réseau :
 - Contrat attribué pour la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien du GO Transit, y compris l'amélioration des principaux corridors.
 - Projets de construction achevés aux gares GO de Unionville et Rutherford.
 - Lancement du processus d'approvisionnement et diffusion de la demande de propositions (DDP) pour la construction de l'infrastructure ferroviaire requise pour l'expansion du service ferroviaire GO de Bowmanville.
 - Attribution d'un contrat clé concernant la gare centrale GO de Guelph dans le cadre de l'expansion du couloir ferroviaire de Kitchener.
- L'Ontario lance le plus important projet d'expansion de métro jamais réalisé au Canada :
 - Il a amorcé le projet et annoncé les équipes de promoteurs privilégiées pour l'exécution de deux contrats clés concernant la Ligne Ontario.
 - À l'automne 2022, un promoteur sera sélectionné pour exécuter le contrat concernant les gares, les rails et les systèmes et amorcer la phase de développement du prolongement du métro de Scarborough.
 - Les travaux de construction préliminaires visant le prolongement vers le nord de la ligne de métro Yonge devraient débuter à l'automne 2022.
 - Le creusement du tunnel pour le prolongement vers l'ouest de la ligne Eglinton Crosstown ont commencé et les travaux sont réalisés au moyen des tunneliers Rexy et Renny. Au début d'octobre, ils avaient déjà progressé de 865 mètres et 1 582 mètres respectivement.

- L'exécution du plan d'expansion hospitalière le plus ambitieux de l'histoire de l'Ontario avance bien, comme en témoignent :
 - la clôture de la demande de propositions pour le réaménagement global de Trillium Health Partners – Hôpital de Mississauga, où seront ajoutés plus de 350 lits et plus de 20 salles d'opération pour en faire l'un des plus grands services des urgences de l'Ontario;
 - la construction du centre de santé communautaire pour Autochtones d'Anishnawbe Health Toronto, un nouvel immeuble de quatre étages qui permettra de regrouper sous un même toit un éventail de programmes allant des soins primaires aux services traditionnels pour Autochtones, pour centraliser et améliorer l'accès aux services de santé.
- La province progresse rapidement dans l'exécution de son plan pour bâtir des foyers de soins de longue durée modernes, sécuritaires et confortables pour les aînés et les résidents. L'Ontario est sur la bonne voie pour aménager plus de 31 000 nouveaux lits de soins de longue durée et en mettre plus de 28 000 à niveau dans la province d'ici 2028. L'ajout de ces lits est rendu possible grâce aux investissements prévus qui totalisent un montant sans précédent de 6,4 milliards de dollars depuis le printemps 2019.
- Le gouvernement investit environ 14 milliards de dollars en subventions d'immobilisations sur 10 ans pour financer la construction et la réfection d'écoles ainsi que la création de nouvelles places en service de garde agréé. La construction de nouvelles écoles est en cours à North Bay, à Ottawa, à Kingsville et à Brampton.
- L'Ontario a déjà créé plus de 15 000 nouvelles places de qualité à prix abordable dans les services de garde d'enfants, dans le cadre de son engagement à y aménager 86 000 places d'ici 2026.
- Plus de 950 millions de dollars ont été investis dans près de 190 projets de large bande, de téléphonie cellulaire et de satellites qui profiteront à plus de 375 000 foyers et entreprises dans la province. De plus, le gouvernement a signé des ententes avec huit fournisseurs de services Internet pour desservir jusqu'à 266 000 foyers et entreprises dans pas moins de 339 municipalités de l'Ontario où l'accès à ces services est actuellement inexistant ou insuffisant.

Bâtir l'Ontario

Des routes aux hôpitaux et de la large bande aux transports en commun, entre autres, le gouvernement met de l'avant un des plans d'immobilisations les plus ambitieux de l'histoire de l'Ontario. Des milliers de projets d'infrastructure sont en cours de planification ou en chantier en Ontario, de Timmins à Niagara, de Brampton à Windsor, de la région de Durham au comté de Simcoe et de Pembroke à Pickering. Ces projets permettront aux automobilistes d'échapper à la congestion routière, relieront les collectivités à Internet haute vitesse et poseront les bases d'un avenir prospère.

Désengorger le réseau routier

Un réseau de transport fiable et adéquat est indispensable pour permettre aux Ontariennes et aux Ontariens d'aller travailler et de rentrer chez eux à la fin de la journée, mais aussi pour offrir de meilleures liaisons vers les quartiers résidentiels et assurer la circulation des marchandises dans la province. Les embouteillages sur les routes et les autoroutes coûtent annuellement plus de 11 milliards de dollars en pertes de productivité, notamment attribuables au temps passé au volant ou à faire la navette, aux coûts plus élevés des activités commerciales ainsi qu'à un accès réduit aux emplois et aux régions environnantes. L'Ontario construit des autoroutes, des routes, des ponts et des infrastructures de transport en commun qui favoriseront la croissance et contribueront à réduire la congestion routière.

Construire l'autoroute 413

La population de la région élargie du Golden Horseshoe devrait augmenter de 1 million d'habitants tous les cinq ans pour atteindre près de 15 millions d'habitants d'ici 2051. L'Ontario met de l'avant son plan pour construire l'autoroute 413, une nouvelle autoroute de la série 400 qui traversera les régions de Halton, de Peel et de York et rendra la circulation plus fluide dans le couloir autoroutier le plus fréquenté d'Amérique du Nord, ce qui permettra aux conducteurs qui la parcourent d'un bout à l'autre de gagner jusqu'à 30 minutes dans chaque direction. La conception préliminaire, les évaluations environnementales, des consultations et des travaux sur le terrain sont en cours en prévision du nouvel itinéraire.

L'itinéraire privilégié de 52 kilomètres (km) s'étendra de l'autoroute 400, entre King Road et Kirby Road, à l'échangeur des autoroutes 401 et 407 près de Mississauga, Milton et Halton Hills, avec des raccordements aux autoroutes 400, 401 et 407. Le projet comprend également un prolongement de 4 km sur l'autoroute 410 et un autre de 3 km sur l'autoroute 427, pour un total de 59 km dans ce couloir. Durant la phase de construction, l'autoroute 413 devrait soutenir jusqu'à 3 500 emplois chaque année tandis que le produit intérieur brut (PIB) réel annuel généré pourrait atteindre 350 millions de dollars.

Construire le contournement de Bradford

Le comté de Simcoe devrait connaître une croissance démographique rapide au cours des 10 prochaines années et la région de York compta environ 1,8 million d'habitants d'ici 2041. Le gouvernement prend des mesures pour soutenir cette croissance démographique en poursuivant sa démarche pour construire le contournement de Bradford, une nouvelle route à quatre voies reliant l'autoroute 400, dans le comté de Simcoe, et l'autoroute 404, dans la région de York. Les usagers de cet axe routier devraient gagner jusqu'à 35 minutes par trajet, soit une économie de temps de 60 % par trajet en comparaison des itinéraires existants.

En avril 2022, l'Ontario a attribué un contrat visant la conception et la construction d'un nouveau pont pour le contournement de Bradford. Le rapport sur les conditions environnementales sera publié à l'automne 2022. Le travail de conception, les activités d'évaluation environnementale et les consultations se poursuivent. Ce projet, qui permettra l'acheminement plus rapide des biens vers le marché et renforcera les chaînes d'approvisionnement, devrait soutenir en moyenne 2 640 emplois par année durant sa construction et générer un PIB annuel d'environ 274 millions de dollars.

Élargir l'autoroute 401

Le couloir de l'autoroute 401 constitue un lien économique important entre l'Ontario, l'Est du Canada et les États-Unis. Il est emprunté quotidiennement par 17 000 camions, en moyenne, transportant des marchandises évaluées à 615 millions de dollars par jour. Environ 75 millions de dollars de marchandises transitent chaque jour par ce couloir dans le cadre des échanges commerciaux avec les États-Unis. Le gouvernement poursuit les travaux entrepris en prévision de l'élargissement de l'autoroute 401 visant à réduire la congestion à partir de Brock Road, à Pickering, jusque dans l'Est de l'Ontario. Ce travail préparatoire comprend le remplacement de ponts à Oshawa et à Port Hope.

Construire des routes, des autoroutes et des ponts d'un bout à l'autre de l'Ontario

L'Ontario entreprend environ 250 projets de réfection de routes chaque année. En 2022-2023, il investira 3,0 milliards de dollars dans la réfection et l'élargissement de routes provinciales et de ponts. Selon les estimations, ces investissements ciblés devraient créer ou soutenir environ 15 700 emplois directs et indirects, améliorer la qualité de vie des travailleurs et des familles et aider les petites entreprises partout en Ontario.

Tableau 1.1
Projets routiers terminés récemment

Nord

- **Route 11 à Fauquier** : remplacement du pont de la rivière Groundhog.
- **Route 11 à North Bay** : réfection de la chaussée et améliorations au sud de la jonction nord des routes 17 et 11B.
- **Route 579 au nord de Cochrane** : remplacement du pont du ruisseau Gilles.

Sud-Ouest

- **Route 40 à Lambton** : travaux de réfection de la chaussée de Wallaceburg à Stanley Line.
- **Route 6 dans le nord de la péninsule Bruce** : travaux de réfection de la chaussée de Miller Lake à Tobermory.
- **Autoroute 402 à Lambton** : travaux de réfection de la chaussée de Lambton Road 79 à Hickory Drive.

Est

- **Autoroute 401 à Brighton** : échangeur amélioré, avec réalignements de la bretelle et de la route et feux de circulation à la hauteur de la route de comté 30.
- **Autoroute 417 à Ottawa** : élargissement de l'autoroute et réfection du pont de l'avenue Maitland à la promenade Island Park.
- **Route 17 à Renfrew** : réhabilitation et réfection de la chaussée de Scheel Drive à la rue Bruce.

Centre

- **QEW à Niagara** : construction du premier échangeur avec sens de circulation inversés en Ontario, à la hauteur de l'avenue Glendale.
- **Autoroute 401 à Oshawa** : remplacement et réhabilitation du pont du ruisseau Oshawa.
- **Route 12 à Simcoe** : amélioration des feux de circulation pour rehausser la sécurité à l'intersection de Triple Bay Road et Rumney Road.

Source : ministère des Transports de l'Ontario.

L'Ontario investira 25,1 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années pour relier les collectivités, réduire la congestion routière et assurer la circulation des marchandises et des personnes dans la province. Pour cela, il lui faudra notamment travailler dans les couloirs clés tels que la QEW et la route 7 :

- Le projet de réfection du pont Garden City Skyway comprend un nouveau pont jumelé sur l'autoroute QEW qui enjambe le canal Welland pour relier les villes de St. Catharines et Niagara-on-the-Lake. Ce tronçon de l'autoroute soutient la chaîne d'approvisionnement de la province en reliant les postes frontaliers internationaux de Niagara Falls et Fort Erie à la région élargie du Golden Horseshoe.
- La prochaine phase des travaux de construction de la nouvelle route 7 entre Kitchener et Guelph réduira la congestion sur l'autoroute 401 et reliera les centres urbains de Kitchener, Waterloo et Guelph, qui connaissent une croissance rapide. La conception du remplacement du pont de la rue Frederick est bien avancée et les travaux de services publics devraient commencer au printemps 2023.

Le plan routier de l'Ontario comprend également l'élargissement de couloirs existants visant à augmenter la capacité et à accroître la sécurité des automobilistes en séparant la circulation en sens opposé et en fournissant plus de possibilités de dépassement, dont :

- l'achèvement de l'élargissement de la route 17, qui passera à quatre voies sur un tronçon de 22,5 km entre Arnprior et Renfrew;
- l'élargissement de la route 6 à Hamilton, qui passera de deux à quatre voies sur un tronçon de 9 km entre l'autoroute 403 et la rue Upper James;
- l'élargissement de la route 3, qui passera de deux à quatre voies sur un tronçon de 15,6 km entre les villes d'Essex et de Leamington.

Augmenter les limites de vitesse sur les routes

En avril 2022, l'Ontario a augmenté la limite de vitesse, la faisant passer de 100 km/h à 110 km/h de façon permanente sur six tronçons d'autoroutes provinciales dans le Sud de l'Ontario :

- Queen Elizabeth Way (QEW), de Hamilton à St. Catharines (32 km);
- autoroute 402, de London à Sarnia (90 km);
- autoroute 417, d'Ottawa à la frontière Ontario-Québec (102 km);
- autoroute 401, de Windsor à Tilbury (40 km);
- autoroute 404, de Newmarket à l'avenue Woodbine (16 km);
- autoroute 417, de Kanata à Arnprior (37 km).

De plus, l'Ontario a augmenté la limite de vitesse la faisant passer à 110 km/h à titre d'essai sur deux tronçons de routes provinciales dans le Nord de l'Ontario :

- autoroute 400, de MacTier à Nobel (55 km);
- route 11, d'Emsdale à South River (45 km).

Ces tronçons ont été choisis soigneusement, en considérant la sécurité avant tout et après qu'il a été déterminé qu'ils se prêtaient à des limites de vitesse plus élevées. Cela permettra aux familles et aux entreprises qui ont besoin des routes de se rendre plus facilement à leur destination.

Expansion de GO Transit

L'achalandage reprend dans le réseau avec le ralentissement de la pandémie de COVID-19, et l'Ontario continue à transformer le réseau ferroviaire GO Transit en un système de transport en commun moderne, fiable et complètement intégré. L'investissement dans l'expansion de GO Transit générera l'équivalent de 8 300 emplois annuels dans les 12 premières années de la construction et de la mise en service. Cet investissement aidera également à réduire le temps de déplacement et les émissions, et améliorera l'accès et l'efficacité dans la région élargie du Golden Horseshoe et vers le Sud-Ouest de l'Ontario en augmentant progressivement le service grâce à des trains plus rapides, à l'aménagement de nouvelles gares et à des correspondances plus fluides.

- **Phase de développement de l'expansion des services GO** : l'expansion des services GO apportera un service de train GO bidirectionnel continu dans les secteurs clés du réseau. Le contrat visant la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien de GO Transit, y compris la mise à niveau des principaux corridors, a été attribué. Le soumissionnaire retenu a déjà amorcé la phase de développement pour établir de manière définitive la portée et le prix du projet, ainsi que le calendrier des travaux de conception et de construction. Les mises à niveau de l'infrastructure comprendront l'ajout de voies, l'agrandissement de certaines gares, l'électrification des éléments centraux du réseau ferroviaire, de nouvelles locomotives et de nouveaux systèmes de contrôle des trains afin de permettre un service plus fréquent.
- **Prolongement du service ferroviaire GO de Bowmanville** : Le prolongement de la ligne Lakeshore East du service de train GO vers Bowmanville contribuera à réduire les embouteillages et à mieux desservir la région de Durham en étendant le service au-delà de la gare GO d'Oshawa, le terminus actuel. L'Ontario a entamé le processus d'approvisionnement et la demande de propositions pour la construction de l'infrastructure ferroviaire requise a été publiée en avril 2022.
- **Prolongement du couloir de Kitchener** : L'Ontario met de l'avant un service bidirectionnel continu entre la gare Union, à Toronto, et Kitchener. Cette mesure augmentera la fréquence du service à chaque point de la ligne, améliorera les liaisons régionales, appuiera le développement économique et contribuera à réduire la congestion routière. En mai 2022, l'Ontario a attribué un contrat clé pour la construction, à la gare centrale GO de Guelph, d'un deuxième quai, d'une nouvelle voie de garage pour les véhicules d'entretien et d'une voie de dépassement dans la collectivité de Breslau pour permettre aux trains arrivant en direction opposée de se doubler.

Construire la gare Confederation de Go Transit

L'Ontario entame la construction de la gare Confederation de GO Transit à Hamilton, ce qui contribuera à réduire les embouteillages et à connecter plus de personnes aux emplois, aux logements et au transport en commun dans l'une des régions ayant la croissance la plus rapide de la province. Cette nouvelle gare soutiendra un réseau de transport en commun plus intégré pour Hamilton, offrant de meilleures liaisons vers les actuels services de transport en commun locaux et d'autobus GO, tout en favorisant pour l'avenir un plus vaste choix de services ferroviaires GO vers Toronto et Niagara Falls.

Projets de construction achevés aux gares GO de Unionville et Rutherford

Des améliorations majeures telles que l'aménagement de voies supplémentaires, de nouveaux îlots, de nouvelles places de stationnement et de nouveaux passages piétonniers sécuritaires ont été réalisées à la gare GO de Unionville. Cette gare est une liaison importante pour Markham et toute la région grâce aux correspondances possibles vers GO Transit, le service d'autobus rapides VIVA et le service d'autobus local du réseau de transport en commun de la région de York, au cœur du nouveau centre-ville de Markham.

Un projet de construction majeur à la gare GO de Rutherford a également été achevé. Les nouveaux services comprennent une gare de 650 mètres carrés dotée d'installations modernes, de nouveaux quais pour les trains et d'une nouvelle structure de stationnement, le tout offrant des liaisons plus fluides aux résidents de Vaughan.

Une liaison ferroviaire GO vers Niagara chaque week-end de l'année

Niagara Falls est une destination touristique de renommée mondiale qui attire chaque année des millions de visiteurs des quatre coins du globe. C'est pourquoi l'Ontario a rétabli le service de train GO du week-end toute l'année entre la gare Union de Toronto et Niagara Falls. Ce service comprend deux allers-retours quotidiens et offre aux voyageurs un trajet plus rapide et plus direct entre le centre-ville de Toronto et l'une des plus importantes destinations touristiques canadiennes. La liaison ferroviaire GO tous les week-ends de l'année permet à tous d'accéder plus facilement à ce merveilleux site touristique, tout en créant des emplois et en donnant un coup de pouce aux entreprises locales.

Construire des stations et des lignes de métro

Dans le budget de 2019, l'Ontario a annoncé sa nouvelle vision, digne de mention, des transports en commun dans la région du grand Toronto (RGT). Le plan audacieux de l'Ontario concernant le plus important projet d'expansion du métro de toute l'histoire canadienne comprend la construction de la Ligne Ontario, le prolongement de la ligne de métro vers Scarborough, le prolongement vers le nord de la ligne de métro Yonge et le prolongement vers l'ouest de la ligne Eglinton Crosstown.

Ensemble, ces projets de métro assureront annuellement plus de 16 000 emplois durant la phase de construction qui s'échelonnera sur les 10 prochaines années. Le projet est déjà en chantier et les principales étapes terminées récemment comprennent :

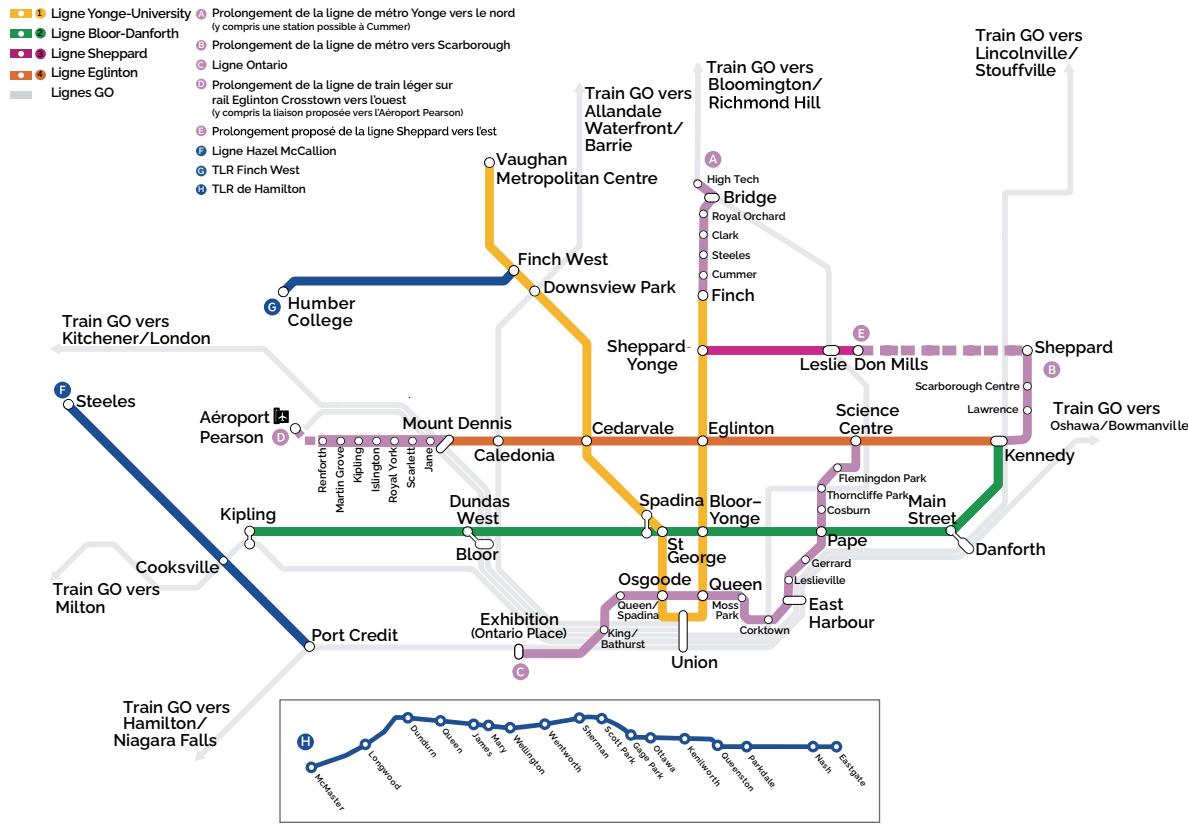
- **La Ligne Ontario** : En septembre 2022, l'Ontario a annoncé le nom des équipes de soumissionnaires qu'il privilégie pour l'exécution de deux contrats clés concernant la Ligne Ontario – l'un portant sur le génie civil, les stations et le tunnel de l'axe sud, l'autre sur le matériel roulant, les systèmes, les opérations et la maintenance. Les deux contrats devraient être attribués plus tard cette année. Suivront ensuite les approvisionnements pour le génie civil, les stations et le tunnel de l'axe nord ainsi que d'autres travaux préparatoires.
- **Le prolongement du métro à Scarborough** : Diggy Scardust, le tunnelier qui servira à réaliser le prolongement du métro à Scarborough, a été assemblé et se prépare à commencer le creusement. La demande de propositions pour le contrat concernant les gares, les voies et les systèmes a été fermée en juillet 2022. Les équipes ont soumis leurs propositions, précisant les méthodes qu'elles ont retenues pour la conception et la construction des stations, la pose des rails et l'installation de la technologie qui reliera ce prolongement à la ligne 2 du métro. Un soumissionnaire sera sélectionné à l'automne 2022 pour amorcer la phase de développement du projet.
- **Le prolongement vers le nord de la ligne de métro Yonge** : En septembre 2022, le prolongement vers le nord de la ligne de métro Yonge a franchi une autre étape vers sa mise en chantier lorsque le choix du partenaire retenu pour exécuter les travaux de modernisation de la station Finch a été confirmé. Les travaux de construction préliminaires, qui consisteront notamment à apporter des améliorations au système électrique qui alimente les rails, devraient débuter à l'automne 2022.
- **Le prolongement vers l'ouest de la ligne Eglinton Crosstown** : En avril 2022, l'Ontario a invité les soumissionnaires présélectionnés à soumettre des propositions officielles pour la conception et la construction du tronçon surélevé prévu dans ce projet. Le creusement du tunnel sur le chantier a également commencé et les travaux sont exécutés au moyen des tunneliers Rexy et Renny. Au début d'octobre, ils avaient déjà progressé de 865 mètres et 1 582 mètres respectivement.



Graphique 1.2

Développer les transports en commun dans la région élargie du Golden Horseshoe

Légende



Source : ministère des Transports de l'Ontario.

Développer le transport léger sur rail

Le gouvernement continue de faire des progrès relativement à l'aménagement des projets de transport en commun rapide pour faciliter la vie de tous en réduisant la durée des déplacements et en offrant plus d'options de transport en commun.

- Ligne Hazel McCallion :** La ligne Hazel McCallion apportera un système de transport écologique et fiable à Mississauga et à Brampton. À l'été 2022, l'installation des voies a commencé sur la rue Hurontario et dans l'aire d'opérations, de maintenance et de garage.
- Transport léger sur rail de Finch West :** Le transport léger sur rail de Finch West assurera une liaison rapide et fiable entre le Collège Humber et la station Finch West. Près de la moitié des voies ont déjà été installées sur cet itinéraire et la phase d'essai des véhicules légers sur rail se poursuit.
- Transport léger sur rail à Hamilton :** L'Ontario continue de travailler en étroite collaboration avec la ville de Hamilton et le gouvernement fédéral pour faire progresser le projet de transport léger sur rail à Hamilton. La conception et les travaux préliminaires entrepris en prévision de la construction se poursuivent.

Bâtir des collectivités axées sur les transports en commun

Les collectivités axées sur les transports en commun contribueront à augmenter le nombre d'usagers des transports en commun, offriront plus de choix aux personnes qui souhaiteraient vivre et travailler à proximité des transports en commun, y compris des logements abordables, compte tenu de la croissance démographique. Le gouvernement dirige le Programme d'aménagement axé sur les transports en commun (ATC) en tirant parti des investissements de tiers pour bâtir des collectivités complètes et dynamiques à distance de marche de GO Transit, du train léger sur rail (TLR) et des lignes de transport en commun prioritaires.

Le gouvernement de l'Ontario collabore continuellement avec les municipalités et les partenaires de construction pour examiner de nouveaux moyens de financement et de nouvelles possibilités qui permettront d'offrir des services de transport en commun à un coût moindre pour les contribuables. Voici quelques exemples de collaborations récentes :

- Des partenaires ont été retenus pour les travaux de construction dans de nombreuses stations; le gouvernement a d'ailleurs déjà signé en avril 2022 une entente avec Cadillac Fairview pour un ATC à la future plaque tournante multimodale East Harbour.
- L'avancement des plans de construction d'ATC aux futures stations Bridge et High Tech dans la région de York. L'ATC aux futures gares Bridge et High Tech dans le cadre du prolongement vers le nord de la ligne Yonge favorisera l'ajout d'une gare à Royal Orchard.
- Le gouvernement poursuit ses travaux en vue de la sélection de partenaires d'ATC aux prochaines stations le long des nouvelles lignes de métro prioritaires, dont Corktown, Queen-Spadina, King-Bathurst et Exhibition.

Relier l'Est

L'Est de l'Ontario est une région diversifiée et florissante, comptant presque 2 millions d'habitants et près de 1 million d'emplois. Siège de la capitale nationale, elle constitue l'un des plus importants couloirs commerciaux du pays, compte des destinations touristiques populaires et jouit d'une économie diversifiée. Cependant, la population et les entreprises de la région font face à de nombreux problèmes de transport, comme la congestion routière aux alentours d'Ottawa et des services de transport insuffisants pour se déplacer dans et entre les collectivités.

En avril 2022, le gouvernement a rendu public le document *Relier l'Est : ébauche du plan de transport pour l'Est de l'Ontario*. Ce plan renferme plus de 50 mesures pour aider à bâtir un système de transport sûr, fiable et connecté qui assure le transport des personnes et des marchandises dans la région. Il prévoit des investissements pour réhabiliter et élargir les routes, améliorer les transports en commun et les services d'autobus interurbains, multiplier les possibilités de développement économique et faire en sorte que le réseau de transport de la région soit prêt pour l'avenir.

Bâtir le service ferroviaire de passagers dans le Nord-Est

Le gouvernement met à exécution son plan de service ferroviaire de passagers dans le Nord-Est. En avril 2022, l'Ontario a publié une mise à jour de son analyse de rentabilité initiale pour accélérer la planification de l'itinéraire privilégié, franchissant un pas de plus vers l'aménagement d'un réseau de transport mieux connecté qui saurait créer des débouchés économiques, soutenir l'industrie du tourisme et améliorer l'accès aux soins de santé, ainsi qu'à l'éducation et à d'autres services essentiels.

Construire des infrastructures communautaires

La construction d'éléments d'infrastructure communautaire, leur modernisation et leur entretien sont essentiels pour fournir des services fiables et durables à la population ontarienne. En ces temps d'incertitude économique, investir dans l'infrastructure locale protège les emplois et améliore les services vitaux, y compris les soins de santé et les soins de longue durée.

Bâtir et améliorer hôpitaux et autres établissements de santé

Dans le cadre de son plan visant à bâtir un système de santé plus solide et plus résilient qui permettra d'accroître l'accès à des soins fiables et de bonne qualité, le gouvernement met en œuvre le plan d'expansion des hôpitaux le plus ambitieux de toute l'histoire de l'Ontario, investissant plus de 40 milliards de dollars sur les 10 prochaines années pour améliorer et augmenter les places dans les hôpitaux et les centres de santé communautaire, et construire de nouveaux établissements de santé. Ce plan prévoit notamment un soutien pour plus de 50 grands projets hospitaliers qui ajouteraient 3 000 lits sur 10 ans – des projets qui renforcent le système de santé et créent des emplois locaux dans la construction. Au nombre des jalons posés récemment figurent les suivants :

- **Réaménagement général de Trillium Health Partners – Centre de santé Queensway** : En octobre 2022, l'Ontario a lancé la demande de propositions concernant le Centre de santé Queensway. Ce projet crucial d'agrandissement et de réaménagement comprend une nouvelle tour de neuf étages pour les soins aux patients hospitalisés dotée de plus de 350 lits, dont plus de 150 nouveaux lits. Cet agrandissement augmentera la capacité en soins spécialisés tels que les soins continus complexes et les services de réadaptation.
- **Réaménagement général de Trillium Health Partners – Hôpital de Mississauga** : En septembre 2022, l'Ontario a clos la demande de propositions concernant l'Hôpital de Mississauga. Le nouvel hôpital devrait ajouter plus de 350 lits et plus de 20 salles d'opération pour devenir l'un des plus grands services des urgences de l'Ontario.

- **Autorité sanitaire de la région de Weeneebayko – Campus de soins de santé** : En août 2022, l'Ontario a clos la demande de propositions concernant la phase de développement du projet portant sur la construction d'un nouvel hôpital culturellement adapté, et doté de services élargis de santé mentale, ainsi que l'aménagement d'un pavillon pour aînés autochtones à Moosonee, ainsi que d'un nouveau centre de soins ambulatoires sur l'île Moose Factory.
- **Système de santé de Niagara – nouvel Hôpital de Niagara-Sud** : les soumissions reçues en réponse à la demande de propositions sont en cours d'évaluation pour le nouvel Hôpital de Niagara-Sud. Celui-ci devrait compter 469 lits, viendra consolider et élargir les services de soins actifs et disposera de plusieurs centres d'excellence spécialisés dans les accidents vasculaires cérébraux, les soins complexes et la gériatrie.

D'autre part, de nombreux projets hospitaliers d'envergure sont actuellement en chantier, notamment :

- **Le projet de réaménagement de l'Hôpital Memorial de Lincoln Ouest** : En mai 2022, l'Ontario a amorcé la construction du nouvel Hôpital Memorial de Lincoln Ouest, qui comprend la construction d'un nouvel établissement doté de 61 lits pour patients hospitalisés, d'un service des urgences et d'un service de soins ambulatoires, ainsi que de services de chirurgie et de soutien clinique. L'achèvement du projet est prévu pour l'hiver 2025.
- **Le centre de santé communautaire pour Autochtones d'Anishnawbe Health Toronto** : La construction d'un nouveau centre de santé communautaire pour Autochtones, pour Anishnawbe Health Toronto, est bien amorcée. Ce nouvel immeuble de quatre étages permettra de regrouper sous un même toit un éventail de programmes, des soins primaires aux services traditionnels pour Autochtones, et d'améliorer l'accès aux services de santé. L'achèvement du projet est prévu pour l'été 2023.
- **Services de santé Grey Bruce – Hôpital Markdale** : La construction d'un nouvel hôpital à la fine pointe de la technologie fournira un service des urgences moderne, ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ainsi qu'un plus grand espace qui doublera la capacité du service de consultations externes, élargira les services relatifs aux interventions et augmentera l'accès aux services de laboratoire clinique et d'imagerie diagnostique. Le nouvel établissement améliorera l'accès à des soins de grande qualité pour les résidents du comté de Grey et devrait être prêt au printemps 2023.
- **Projet de greffe de cellules souches de L'Hôpital d'Ottawa** : Ce projet comprend des rénovations progressives au site existant de façon à aménager 12 nouveaux lits pour les patients hospitalisés, huit nouvelles aires de traitement dans l'unité de soins médicaux de jour, quatre nouveaux lits de soins de jour et quatre nouvelles salles d'examen au sein du service de consultations externes pour mettre à niveau les services de soutien et réduire les temps d'attente. L'achèvement de la dernière phase du projet est prévue pour l'hiver 2023.

Développer les soins de longue durée

L'Ontario continue de progresser dans l'exécution de son plan pour construire des foyers de soins de longue durée modernes, sûrs et confortables pour les personnes âgées et les résidents. Grâce à des investissements prévus totalisant un montant sans précédent de 6,4 milliards de dollars depuis 2019, l'Ontario est sur la bonne voie pour aménager plus de 31 000 nouveaux lits et en mettre plus de 28 000 à niveau dans la province d'ici 2028, dont plus de 1 900 nouveaux lits et mis à niveau sont déjà disponibles. Bon nombre de ces nouveaux lits de soins de longue durée seront aménagés dans des foyers offrant des services adaptés à la culture et à la langue afin de mieux servir les personnes âgées de l'Ontario.

Sur les 364 projets annoncés à ce jour, 139 sont proposés dans le cadre de modèles de « campus de soins » qui intègrent les foyers de soins de longue durée au système de santé général et veillent à ce que les résidents aient accès aux soins dont ils ont besoin. Compte tenu de la diversité de la population vieillissante de la province, 30 projets sont proposés pour servir les communautés autochtones et 39 pour servir la population francophone de l'Ontario.

Coup d'accélérateur pour les soins de longue durée à Ajax, à Mississauga et à Toronto

Le gouvernement de l'Ontario prend des mesures novatrices pour construire plus rapidement des foyers de soins de longue durée qui répondent aux normes de conception modernes.

Lakeridge Gardens, le premier de quatre foyers, a été achevé en seulement 13 mois, dans le cadre du Programme pilote d'accélération de la construction, et a ouvert ses portes aux nouveaux résidents en mars 2022. Lakeridge Gardens offre actuellement 320 nouveaux lits de soins de longue durée dans un environnement ultramoderne et sécuritaire à l'Hôpital général de Pickering.

Trois nouveaux foyers de soins de longue durée sont en cours de développement en partenariat avec Trillium Health Partners et l'Hôpital Humber River. Les deux foyers de l'emplacement Trillium Health Partners mettront jusqu'à 632 nouveaux lits de soins de longue durée à la disposition des résidents de Mississauga, et l'emplacement de l'Hôpital Humber River aménagera 320 lits supplémentaires pour les résidents de Toronto.

Grâce à l'utilisation des terrains actuels des hôpitaux et à un train de mesures visant à accélérer le processus de construction, l'Ontario exploite des idées novatrices et des solutions modernes pour augmenter la capacité des soins de longue durée dans les collectivités de la province.

Tableau 1.2

Points saillants des projets visant les soins de longue durée**Planification**

- **Schlegel Villages** aménagera 640 nouveaux lits de soins de longue durée à Oakville en utilisant des terrains excédentaires du gouvernement.
- Le projet **Northern Heights Care Community** permettra de créer 12 nouveaux lits de soins de longue durée et d'en mettre 148 à niveau à North Bay.
- Le projet **Golden Manor** permettra de créer 15 nouveaux lits de soins de longue durée et d'en mettre 177 à niveau à Timmins.
- Le projet d'agrandissement du **St. Joseph's Health Centre Guelph** permettra d'aménager 160 nouveaux lits de soins de longue durée à Guelph.

Construction en cours

- Projet **Temiskaming Lodge**, qui permettra d'aménager 46 nouveaux lits de soins de longue durée et d'en mettre 82 à niveau à Temiskaming Shores.
- Projet **Extendicare Sudbury**, pour mettre à niveau 256 lits de soins de longue durée.
- Projet du **Runnymede Healthcare Centre**, afin d'aménager 200 nouveaux lits de soins de longue durée à Toronto.
- Projet de **Stoneridge Manor**, afin d'aménager 68 nouveaux lits de soins de longue durée et d'en mettre 60 à niveau à Carleton Place.
- Projet de **réaménagement du Golden Plough Lodge**, qui permettra d'aménager 29 nouveaux lits de soins de longue durée et d'en mettre 151 à niveau à Cobourg.
- Projet de **la Ritz Lutheran Villa**, pour mettre à niveau 128 lits de soins de longue durée à Mitchell.
- Projet de **foyer de soins de longue durée Linhaven**, qui permettra d'aménager 13 nouveaux lits de soins de longue durée et d'en mettre 226 à niveau à St. Catharines.
- Projet **Gilmore Lodge**, pour mettre à niveau 160 lits de soins de longue durée à Fort Erie.
- Projet **Maple View Lodge**, pour l'aménagement de 132 nouveaux lits de soins de longue durée à Athens.

Achevés

- **Southbridge London** a ouvert ses portes en août 2022 après avoir mis à niveau 160 lits de soins de longue durée à London.
- **Westhills Care Centre** a ouvert ses portes en mai 2022 avec 96 nouveaux lits de soins de longue durée et 64 mis à niveau à St. Catharines.
- **Lakeridge Gardens** a ouvert ses portes en mars 2022 avec 320 nouveaux lits de soins de longue durée à Ajax.
- L'agrandissement de **Royal Rose Place** a été achevé en mars 2022 et a permis d'aménager 64 nouveaux lits de soins de longue durée à Welland.
- **Villa Care Centre** a ouvert ses portes en mars 2022 avec 51 nouveaux lits de soins de longue durée et 109 lits mis à niveau à Midland.
- Le **centre de soins de longue durée Mon Sheong Stouffville** a ouvert ses portes en octobre 2021 avec 320 nouveaux lits de soins de longue durée à Whitchurch-Stouffville.
- L'établissement **Grove Nursing Home** a ouvert ses portes en octobre 2021 ajoutant 36 nouveaux lits de soins de longue durée et en mettant à niveau 60 à Arnprior.
- **Elmwood Place** a ouvert ses portes en septembre 2021 ajoutant 50 lits de soins de longue durée et en mettant 78 à niveau à London.
- **Faith Manor** a ouvert ses portes en juillet 2021 ajoutant 40 lits de soins de longue durée et en mettant 120 à niveau à Brampton.
- **Glen Hill Terrace** a ouvert ses portes en mai 2021 avec 160 lits de soins de longue durée mis à niveau à Whitby.
- L'établissement **Algonquin Nursing Home** a ouvert ses portes en juin 2019 avec 72 lits de soins de longue durée mis à niveau à Mattawa.

Source : ministère des Soins de longue durée de l'Ontario.

Construire des écoles

L'Ontario aménage des salles de classe modernes et technologiquement connectées pour favoriser la réussite des élèves. Ainsi, le gouvernement versera sur 10 ans des subventions d'immobilisations de 14 milliards de dollars destinées à la construction de nouvelles écoles, à l'agrandissement et à la rénovation d'écoles existantes et à la création de nouvelles places en service de garde d'enfants. Dans le cadre de cet investissement, une somme de 1,4 milliard de dollars permettra de mener des travaux de réparation et de réfection d'écoles pour l'année scolaire 2022-2023. Le gouvernement continue d'exploiter les possibilités d'innovation afin d'accélérer la construction d'écoles. En investissant dans la construction et la réfection d'écoles, le gouvernement offre un environnement d'apprentissage sain aux élèves de l'Ontario.

Pour augmenter les services de garde d'enfants, l'Ontario s'associe au gouvernement fédéral pour créer 86 000 nouvelles places de qualité à prix abordable en service de garde d'ici 2026. Sur ce total, l'Ontario a déjà créé plus de 15 000 places, dont plus de 1 500 en service de garde agréé dans les écoles.

Tableau 1.3

Exemples de projets en cours ayant trait à des écoles

Nord	Est
<ul style="list-style-type: none"> Construction d'une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise en cours à North Bay, pour accueillir 308 élèves et proposer 73 places en service de garde agréé. Une nouvelle école publique de langue anglaise à Rainy River accueillera 311 élèves des paliers élémentaire et secondaire et proposera 39 places en service de garde agréé. L'agrandissement de l'école H.M. Robbins Public School à Sault Ste. Marie permettra d'accueillir 26 élèves de plus pour un total de 266 élèves au niveau élémentaire et proposera 64 places en service de garde agréé. Une nouvelle école élémentaire publique de langue française à Thunder Bay accueillera 257 élèves francophones. 	<ul style="list-style-type: none"> Une nouvelle école élémentaire catholique de langue anglaise à Gloucester accueillera 507 élèves et proposera 39 places en service de garde agréé. Une nouvelle école élémentaire catholique de langue française à Kemptville accueillera 417 élèves francophones et proposera 39 places en service de garde agréé. Construction d'une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise en cours à Ottawa, pour accueillir 674 élèves et proposer 39 places en service de garde agréé. Construction d'une nouvelle école secondaire publique de langue anglaise en cours à Stittsville, pour accueillir 1 353 élèves.
Sud-Ouest <ul style="list-style-type: none"> Une nouvelle école secondaire catholique de langue anglaise à Brantford accueillera 1 119 élèves et proposera 128 places en service de garde agréé. L'agrandissement de l'école Errol Village Public School à Camlachie accueillera 46 élèves de plus pour un total de 236 élèves du niveau élémentaire et proposera 49 places en service de garde agréé. Construction d'une nouvelle école publique de langue anglaise en cours à Kingsville, pour accueillir 1 798 élèves des paliers élémentaire et secondaire et proposer 98 places en service de garde agréé. L'agrandissement de l'école Northwood Public School à Windsor permettra d'accueillir 184 élèves de niveau élémentaire de plus, pour un total de 994 élèves. 	Centre <ul style="list-style-type: none"> Construction d'une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise en cours à Brampton, pour accueillir 850 élèves et proposer 73 places en service de garde agréé. Une nouvelle école secondaire catholique de langue anglaise à Milton accueillera 1 611 élèves. Construction d'une nouvelle école secondaire publique de langue anglaise en cours à Toronto, pour accueillir 922 élèves. Une nouvelle école élémentaire catholique de langue française à Whitby accueillera 354 élèves francophones et proposera 49 places en service de garde agréé.

Source : ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Bâtir grâce au Programme d'infrastructure Investir dans le Canada

Le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC) s'accompagne d'une enveloppe de 30 milliards de dollars sur 10 ans, financée conjointement par les gouvernements fédéral et provincial, et d'autres partenaires. Depuis juin 2018, l'Ontario s'est engagé à investir au total 10,2 milliards de dollars, répartis dans cinq sous-volets du PIIC : Infrastructures de transport en commun; Infrastructures vertes; Infrastructures rurales et nordiques; Résilience à la COVID-19; Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives. Grâce à ces investissements, les collectivités peuvent répondre à la demande en matière de réfection des infrastructures, faire face au changement climatique et soutenir la croissance économique.

Tableau 1.4

Exemples de projets approuvés et achevés récemment dans le cadre du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada

Nord	Est
<ul style="list-style-type: none"> Remplacement approuvé de 1 145 mètres de canalisation d'eau potable dans la municipalité de Red Lake pour accroître la fiabilité et la capacité de la conduite maîtresse. Achèvement du remplacement du pont Black dans la ville de Bracebridge doté d'une seule voie de circulation et d'un passage piétonnier. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise à niveau approuvée du système de traitement des eaux de la Première Nation Hiawatha afin de garantir à la population un approvisionnement sûr et fiable en eau potable. Achèvement de la construction d'un centre de services aux jeunes et d'intérêt communautaire pour les communautés à risque à Ottawa.
Sud-Ouest <ul style="list-style-type: none"> Achèvement de la reconstruction de la route Inglis Fall dans le canton de Georgian Bluffs pour remplacer des surfaces endommagées et reconstruire les murs de soutènement le long de la route. Construction approuvée d'un nouveau château d'eau dans la municipalité de Bluewater pour maintenir l'efficacité du réseau d'alimentation en eau de la collectivité. 	Centre <ul style="list-style-type: none"> Mise à niveau approuvée du système de chloration à l'usine de traitement des eaux de la Cité d'Orillia pour accroître l'accès à de l'eau potable. Achèvement de la réfection du barrage et du canal dans l'aire de conservation Belfountain dans la ville de Caledon, qui comprend un nouveau pont piétonnier résistant aux inondations, la réfection de la promenade de bois et la réparation des structures patrimoniales en pierres.
<p>Source : ministère de l'Infrastructure de l'Ontario.</p>	

Connecter l'Ontario grâce à la large bande

L'accès à Internet haute vitesse permet aux familles et aux travailleurs d'étudier, de lancer une entreprise, d'avoir accès à des services essentiels comme les soins de santé, de participer au secteur agricole et de garder le contact avec leurs proches et amis. Le gouvernement investit près de 4 milliards de dollars pour que chaque collectivité de la province ait accès à Internet haute vitesse d'ici la fin de 2025. Jusqu'à présent, plus de 950 millions de dollars ont été engagés dans la réalisation de près de 190 projets d'Internet haute vitesse, de services cellulaires et de satellites. En outre, dans le cadre d'un nouveau processus concurrentiel, le gouvernement a conclu des ententes avec huit fournisseurs de services Internet pour brancher jusqu'à 266 000 foyers et entreprises mal desservis ou n'ayant aucun service dans 339 collectivités de l'Ontario.

Le gouvernement poursuit la mise en place d'autres initiatives visant à élargir l'accès à Internet haute vitesse dans la province, notamment :

- L'investissement de plus de 109 millions de dollars dans le réseau de pointe de satellites sur orbite terrestre basse de Telesat, qui permettra de garantir un accès futur à un réseau à large bande haute vitesse consacré aux collectivités éloignées.
- L'investissement de 71 millions de dollars dans le réseau Eastern Ontario Regional Network (EORN) pour améliorer l'accès aux services cellulaires. Ce projet devrait créer près de 3 000 emplois sur 10 ans et offrir plus de choix aux résidents et aux entreprises.
- L'investissement de plus de 63 millions de dollars dans le projet Southwestern Integrated Fibre Technology (SWIFT) afin d'offrir l'accès à Internet haute vitesse à 63 000 foyers, entreprises et exploitations agricoles de plus dans le Sud-Ouest de l'Ontario. Jusqu'à présent, plus de 40 des 97 projets SWIFT ont été achevés, ayant connecté plus de 30 000 foyers et entreprises. Les autres projets sont en cours de réalisation et devraient être terminés d'ici 2023.
- Un soutien pour la mise à niveau des infrastructures à large bande dans quelque 111 bibliothèques grâce à un investissement provincial de plus de 4,8 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative pour la connectivité dans les bibliothèques publiques. Grâce au succès remporté par le processus de demande de propositions, il a été possible de plus que doubler le nombre original ciblé de 50 bibliothèques publiques.
- L'instauration d'une meilleure connectivité dans le Nord de la province, notamment en injectant 10,9 millions de dollars pour améliorer l'accès à Internet de plusieurs villes et communautés des Premières Nations dans cette région.

Réaménager la Place de l'Ontario

Le gouvernement de l'Ontario collabore avec la ville de Toronto au réaménagement de la Place de l'Ontario. Ces travaux devraient créer plus de 5 000 emplois, dont certains dans la construction et d'autres en exploitation, et permettre d'accueillir environ cinq millions de visiteurs par année.

- Plus tôt à l'automne 2022, les réparations aux lieux d'intérêt patrimonial ont commencé, notamment la réfection d'un pont près de la marina et les travaux préliminaires à la réparation extérieure de la Cinésphère.
- D'autres travaux sont aussi planifiés pour la fin de l'automne 2022, dont des réparations au complexe de pavillons.

Garder les coûts bas – Rapport d'étape

Résultats clés – Garder les coûts bas

- Le gouvernement a éliminé les droits de renouvellement des plaques d'immatriculation et de la vignette des véhicules admissibles et remboursé les droits acquittés ces deux dernières années afin de rendre la vie plus abordable pour près de huit millions de propriétaires de véhicules en Ontario.
- Le gouvernement a éliminé de façon permanente les péages sur les autoroutes 412 et 418, faisant économiser aux automobilistes qui empruntent ces routes 7,50 \$ par trajet sur la 418 et 3,74 \$ par trajet sur la 412.
- Le gouvernement a réduit les taxes sur l'essence et les carburants le 1^{er} juillet 2022. Les ménages ontariens économiseraient en moyenne 195 \$ entre le 1^{er} juillet 2022 et le 31 décembre 2023 si le projet de prolongation de ces réductions est accepté.
- Depuis la récente bonification du crédit d'impôt pour personnes et familles à faible revenu (CIPFR), 1,1 million de travailleurs à faible revenu bénéficieront en moyenne d'un allégement supplémentaire de 300 \$ en 2022.
- Le crédit d'impôt de l'Ontario pour l'accès aux services de garde d'enfants et l'allégement des dépenses (ASGE) soutient les familles admissibles en leur remboursant jusqu'à 75 % de leur frais admissibles de garde d'enfants. En 2022, les personnes qui se prévaudront de ce crédit d'impôt recevront un soutien estimé à 1 250 \$, en moyenne, sans prendre en compte l'incidence du récent Accord entre le Canada et l'Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada.
- Le crédit d'impôt aux aînés pour la sécurité à domicile offert temporairement aide les personnes âgées à rendre leur domicile plus sécuritaire et plus accessible. En 2022, on estime que 32 000 personnes se prévaudront de ce crédit et qu'elles recevront une aide d'environ 1 100 \$ en moyenne.
- Le nouveau crédit d'impôt de l'Ontario pour les soins à domicile à l'intention des aînés aidera les familles de personnes âgées à revenu faible ou moyen à faire face à des dépenses médicales admissibles. En 2022, ce nouveau crédit d'impôt sur le revenu des particuliers représentera une aide estimée à 110 millions de dollars pour environ 200 000 familles de personnes âgées à revenu faible ou moyen.

Réduire les coûts pour les automobilistes

Éliminer les droits de renouvellement des plaques d'immatriculation et la vignette

Les particuliers et les entreprises continuent de ressentir les contrecoups de la hausse des coûts, et le gouvernement a pris des mesures pour rendre la vie plus abordable pour près de huit millions de propriétaires de véhicules en Ontario.

- En mars 2022, le gouvernement a remis de l'argent dans les poches des Ontariennes et des Ontariens en adoptant une loi qui lui permet de rembourser aux propriétaires de véhicules les droits de renouvellement admissibles acquittés depuis mars 2020.
- Les droits de renouvellement des plaques et les vignettes d'immatriculation ont également été éliminés pour les véhicules de tourisme, les véhicules commerciaux légers, les motocyclettes et les cyclomoteurs appartenant à des particuliers, à une société ou à une entreprise, faisant ainsi économiser 120 \$ par an aux propriétaires de véhicules de tourisme et de véhicules commerciaux légers résidant dans le Sud de l'Ontario, et 60 \$ par an à ceux résidant dans le Nord de l'Ontario.



Supprimer les péages sur les autoroutes 412 et 418

Le gouvernement a éliminé de façon permanente les péages sur les autoroutes 412 et 418 afin de contribuer à contenir les coûts pour les familles et les entreprises de la région de Durham. La 412 et la 418 étaient les seules autoroutes à péage dans l'axe nord-sud en Ontario. L'élimination de ces péages fera économiser au navetteur moyen 7,50 \$ par trajet sur l'autoroute 418 et 3,74 \$ sur l'autoroute 412, en plus de réduire la congestion sur les routes de la région de Durham et d'accroître la compétitivité économique des entreprises locales.

Proposer des transports en commun plus conviviaux et plus abordables

Il est maintenant plus abordable, plus facile et plus commode pour les familles et les travailleurs de se déplacer en transports en commun dans la région élargie du Golden Horseshoe depuis que le gouvernement a éliminé le double tarif pour la plupart des transports en commun locaux au sein de GO Transit, augmenté les rabais PRESTO pour les jeunes et les étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire et élargi l'éventail des options de paiement.

- Les rabais sur le tarif intégré de GO Transit s'appliquent aux sociétés de transport des villes et régions suivantes : Durham, Milton, Grand River, Guelph, Oakville, Mississauga (MiWay), Brampton, Hamilton (HSR), Burlington, Bradford West Gwillimbury, York et Barrie.
- Les transports en commun locaux sont maintenant gratuits pour les usagers qui font une correspondance entre GO Transit et les réseaux de transport en commun municipaux qui ont déjà des accords tarifaires avec GO Transit. En outre, les réductions PRESTO accordées aux jeunes et aux étudiants de niveau postsecondaire ont presque doublé, atteignant désormais 40 % du plein tarif adulte. Les enfants de 12 ans et moins continuent de voyager gratuitement dans tous les trains et les autobus de GO Transit.

Réduire les coûts des transports en commun

Un adulte de Mississauga qui fait des allers-retours en utilisant MiWay et GO Transit trois jours par semaine pourrait économiser 250 \$ par an sur ses frais de transport en commun.

- En août 2022, le gouvernement a élargi les modes de paiement dans les transports en commun, notamment au moyen de cartes de crédit sur les téléphones intelligents ou montres intelligentes, améliorant ainsi la commodité pour les navetteurs au sein de GO Transit ainsi que ceux des systèmes de transport de Brampton, de Mississauga et d'Oakville.
- Le gouvernement propose une plus grande intégration des transports en commun régionaux en présentant une loi dont l'adoption aidera à créer des services de transport en commun continus au-delà des limites municipales de Toronto. Cette mesure que les municipalités réclament depuis longtemps est un grand pas vers la mise en place d'un réseau de transport en commun entièrement intégré et optimisé.

Aider ceux et celles qui en ont le plus besoin

Ce sont en premier lieu les personnes les plus vulnérables, incluant les familles, les travailleurs et les aînés à faible revenu, qui sont les plus durement touchées par la hausse des prix. C'est pourquoi le gouvernement continue de garder les coûts au plus bas pour ceux et celles qui ont le plus besoin d'aide.

Aider les travailleurs à faible revenu

L'Ontario est résolu à aider les travailleurs à faible revenu à garder une plus grande partie de leur argent durement gagné.

- L'adoption du crédit d'impôt pour personnes et familles à faible revenu (CIPFR) a permis à plus de travailleurs à faible revenu de ne payer que peu ou pas d'impôt sur le revenu des particuliers de l'Ontario. Combinée aux autres allégements fiscaux, l'instauration du CIPFR signifie qu'environ 90 % des déclarants ontariens ayant un revenu imposable inférieur à 30 000 \$ ne paient pas d'impôt sur le revenu des particuliers (IRP) de l'Ontario.
- Le gouvernement a récemment bonifié le CIPFR. Cela se traduit par l'augmentation du crédit maximal, qui passe de 850 \$ à 875 \$. Il a aussi haussé les seuils de revenu et abaissé le taux de réduction graduelle pour le faire passer de 10 % à 5 %, ce qui a pour effet d'augmenter et d'étendre les fourchettes de revenu à partir desquelles le crédit d'impôt est réduit. La bonification du crédit permettra à 1,1 million de travailleurs à faible revenu de bénéficier d'un allégement d'impôt supplémentaire de 300 \$, en moyenne, en 2022. Le CIPFR profitera désormais à un plus grand nombre de travailleurs, soit 1,7 million au total.



Soutenir les familles ayant des frais de garde d'enfants

Depuis 2019, le crédit d'impôt de l'Ontario pour l'accès aux services de garde d'enfants et l'allégement des dépenses (ASGE) est venu en aide aux familles qui travaillent, particulièrement celles à revenu faible ou moyen. Ce crédit d'impôt allège les dépenses admissibles de frais de garde, permettant ainsi aux familles d'accéder à un large éventail de possibilités de garde d'enfants, notamment dans des centres de garde, en milieu familial et dans des camps.

Grâce à ce crédit d'impôt sur le revenu des particuliers, les familles admissibles reçoivent un remboursement pouvant atteindre 75 % de leurs frais de garde d'enfants admissibles.

En 2022, les personnes qui se prévaudront de ce crédit d'impôt recevront un soutien estimé à 1 250 \$, en moyenne, sans prendre en compte l'incidence du récent Accord entre le Canada et l'Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada³.

³ <https://www.canada.ca/fr/accord-apprentissage-garde-jeunes-enfants/accords-provinces-territoires/ontario-echelle-canada-2021.html>

Aider les élèves à se rattraper

Le gouvernement bonifie son *Plan pour le rattrapage* et verse des paiements directs aux parents en investissant plus de 365 millions de dollars cette année. Il offre aux parents des paiements de 200 \$ ou 250 \$ par enfant pour contrebalancer en partie les frais qu'ils assument pour aider leurs enfants à se rattraper. Ces fonds peuvent servir à offrir un soutien, par exemple des services de mentorat ou encore des fournitures ou du matériel didactiques. Ces paiements directs contribueront à rendre la vie plus abordable pour les parents et aideront les élèves à obtenir le soutien dont ils ont besoin.

Élargir les programmes d'efficacité énergétique pour aider les familles et les entreprises à garder les coûts bas

Le gouvernement a demandé à la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) de lui présenter différents programmes d'efficacité énergétique pouvant éventuellement contribuer à combler les besoins du réseau électrique.

Le gouvernement accepte les recommandations de la SIERE pour augmenter ses programmes d'efficacité énergétique de 342 millions de dollars, portant l'investissement total à plus de 1 milliard de dollars additionnel pour le cadre actuel de conservation de l'électricité de quatre ans.

Ces programmes nouveaux et élargis aideront les familles et les entreprises à réduire la consommation d'électricité afin de réduire leurs factures énergétiques tout en contribuant à répondre aux besoins émergents du réseau électrique. Ces fonds serviront à financer le nouveau Programme d'intervention en fonction de la demande résidentielle à participation volontaire qui visera à réduire la consommation d'énergie durant les heures de pointe, de même que les factures d'électricité. Cet argent fournira aussi un soutien ciblé aux serriculteurs du Sud-Ouest de l'Ontario, en plus de bonifier des programmes existants.

D'ici 2025, l'élargissement des programmes d'efficacité énergétique permettrait d'économiser assez d'électricité pour alimenter environ 130 000 foyers chaque année et de réduire les coûts du réseau de plus de 650 millions de dollars, ce qui représente un gain net de plus de 300 millions de dollars.

On estime que les économies globales tirées durant la vie de ces programmes d'efficacité énergétique (2023-2050) se traduiront par des réductions de trois millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre.

Aider les aînés à vieillir chez eux

Le gouvernement s'engage à aider les aînés à vieillir chez eux, entourés de leurs proches, en leur fournissant un éventail de services d'assistance fondés sur leurs besoins et leur situation personnelle.

- Il a lancé le crédit d'impôt temporaire aux aînés pour la sécurité à domicile pour 2021 et 2022 afin d'offrir aux aînés le soutien dont ils ont besoin pour rendre leur domicile plus sûr et plus accessible.
- Le nouveau crédit d'impôt de l'Ontario pour les soins à domicile à l'intention des aînés aidera les familles de personnes âgées à revenu faible ou moyen à faire face à un vaste éventail de dépenses médicales admissibles, notamment bon nombre de dépenses pour les aider à rester dans leur foyer. Ce nouveau crédit d'impôt sur le revenu des particuliers représentera une aide estimée à 110 millions de dollars en 2022 pour environ 200 000 familles de personnes âgées à revenu faible ou moyen.
- Le gouvernement investit plus de 1,5 milliard de dollars sur trois ans pour augmenter les soins à domicile, permettre aux aînés de continuer à vivre dans le logement qu'ils aiment, plus longtemps. Grâce à cet investissement et à d'autres initiatives, telles que les possibilités de soins virtuels, les aînés et leurs familles ont maintenant accès à plus de moyens de recevoir des soins à domicile.



Section B : Bonifier le plan de l'Ontario pour bâtir

Bâtir l'économie de l'Ontario

Introduction

Malgré les défis que soulèvent la hausse de l'inflation et le ralentissement de la croissance mondiale, le gouvernement a confiance dans la résilience de l'économie de la province, dans ses travailleurs et dans sa population. Le gouvernement soutient les gens et les entreprises en ouvrant la voie à de meilleurs emplois et à davantage de débouchés pour tous.

Alors que la province traverse une période d'incertitude économique qui affecte le monde entier, le gouvernement entend continuer à mettre en œuvre et à bonifier son plan pour bâtir l'Ontario. Un plan qui mise sur les meilleurs atouts de la province : ses travailleurs, sa population et ses entreprises.

Créer des occasions en réduisant les formalités administratives

Alors que des turbulences économiques planent à l'horizon, le gouvernement réduit davantage les formalités administratives, fardeau inutile empêchant la population et les entreprises de l'Ontario d'atteindre leur plein potentiel.

Au cours des quatre dernières années, le gouvernement a réduit de 576 millions de dollars le coût annuel net estimé que les entreprises, les organismes sans but lucratif, les municipalités, les universités et les collèges, ainsi que les conseils scolaires et les hôpitaux doivent assumer pour se conformer à la réglementation. Il a dépassé de loin l'objectif de 400 millions de dollars au 31 mars 2022 qu'il s'était fixé.

Dans le cadre de son plan pour bâtir l'Ontario, le gouvernement recentre maintenant ses efforts de réduction des formalités administratives pour les axer sur la création d'emplois et faire en sorte qu'il soit plus facile d'investir et de bâtir en Ontario. Il prévoit notamment éliminer les retards dans la chaîne d'approvisionnement provinciale de sorte que les clients aient plus rapidement accès aux produits et aux services; accélérer le processus d'approbation et de délivrance de permis pour l'aménagement des terrains industriels; soutenir le système agroalimentaire de l'Ontario afin d'améliorer l'offre et de réduire le prix des aliments; ainsi que collaborer avec des partenaires de l'ensemble du pays dans le but d'éliminer les obstacles au commerce interprovincial. Le gouvernement continuera à solliciter l'avis d'intervenants et présentera des mesures législatives visant à éliminer les processus redondants et les formalités administratives inutiles, tout en s'assurant que les mesures de surveillance réglementaire appropriées demeurent en place pour protéger le public, les travailleurs et l'environnement.

Pour soutenir ses efforts recentrés de réduction des formalités administratives, le gouvernement mettra également sur pied des groupes de consultation en invitant des représentants issus des industries et secteurs d'activité clés de l'Ontario.

En s'appuyant sur leurs expériences et leurs connaissances de l'industrie, les représentants iront de leurs suggestions pour que l'Ontario continue à réduire les formalités et le fardeau administratifs dans l'ensemble du gouvernement, afin de rendre la province plus compétitive et d'en faire un meilleur endroit pour faire des affaires et créer des emplois.

Créer un registre des crédits pour l'énergie propre

Le gouvernement prend des mesures et dépose un projet de loi qui tirerait profit du réseau d'électricité propre de classe mondiale de l'Ontario en lançant un registre des crédits pour l'énergie propre (CEP), volontaire, dont l'objectif est de stimuler la compétitivité et d'attirer des emplois. Le registre proposé offrirait aux entreprises plus de choix quant aux moyens d'atteindre leurs objectifs en matière d'environnement et de développement durable. Selon les objectifs environnementaux, sociaux et internes qu'elles se sont fixés et les engagements qu'elles poursuivent, des entreprises de différents secteurs de l'économie, dont celui de l'automobile, aspirent à une consommation d'électricité à 100 % propre ou renouvelable.

Un registre des CEP doterait les entreprises d'un outil pour atteindre ces objectifs et démontrer que leur électricité a été produite à partir de ressources propres, comme l'hydroélectricité, l'énergie solaire ou éolienne, la bioénergie, ainsi que l'énergie nucléaire. Les fonds générés grâce à l'achat de CEP pourraient être reversés aux contribuables ontariens, permettre de réduire les coûts d'électricité ou soutenir la production d'énergie propre à venir, et contribuer ainsi davantage à l'atteinte des objectifs environnementaux de l'Ontario.

Soutenir les rues commerciales de l'Ontario

Les petites entreprises ontariennes jouent un rôle de premier plan dans l'économie de la province et ses collectivités. Elles créent des emplois, dynamisent les rues principales et les rendent attrayantes. Les entreprises des rues commerciales ont beaucoup souffert du ralentissement économique découlant de la COVID-19; un grand nombre n'en sont pas encore sorties. C'est pourquoi l'Ontario continue d'aider ces petites entreprises à se remettre de la pandémie et à prospérer, en réduisant les impôts pour favoriser leur croissance. En outre, les mesures du gouvernement pour réduire les tracasseries administratives diminueront davantage les coûts d'exploitation, allégeront le fardeau financier des entreprises et élimineront les processus trop complexes qui engendrent de la frustration chez leurs propriétaires.

Soutenir la croissance des petites entreprises

En 2020, le gouvernement a respecté sa promesse de réduire le taux de l'impôt sur le revenu des sociétés (IRS) applicable aux petites entreprises en le faisant passer de 3,5 % à 3,2 %. Ce taux préférentiel de l'IRS applicable aux petites entreprises de l'Ontario leur procure un allégement fiscal annuel de plus de 3 milliards de dollars.

Dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022*, le gouvernement propose maintenant d'offrir ce taux à davantage de petites entreprises pour les encourager à se développer.

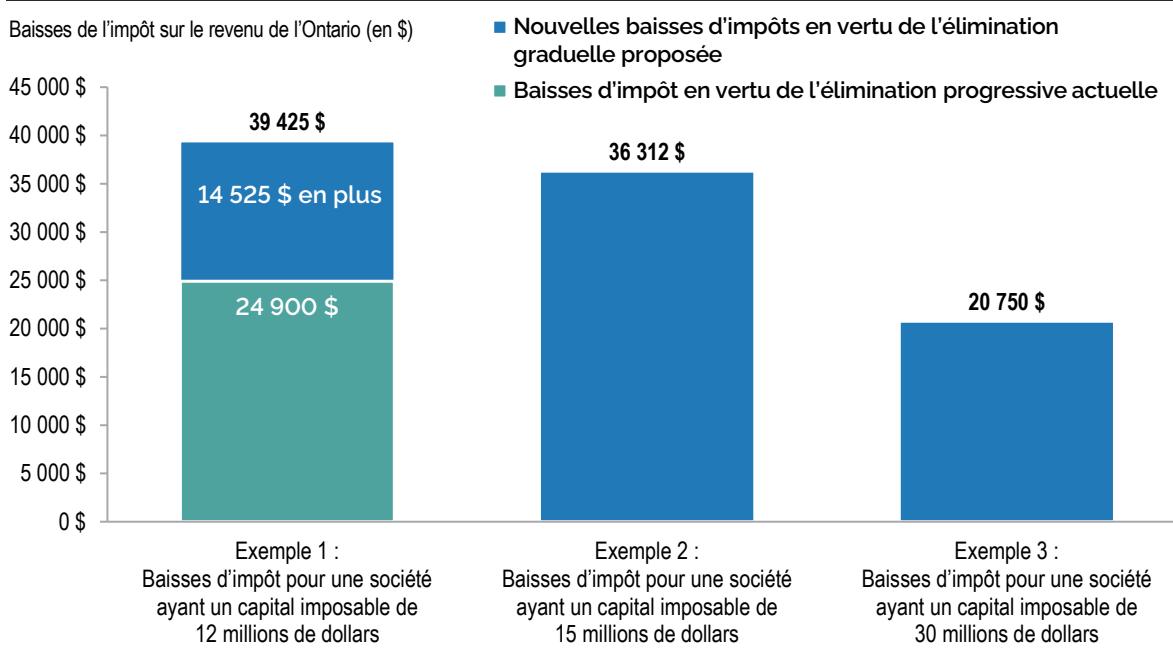
Le taux de l'IRS applicable aux petites entreprises de l'Ontario est actuellement assujetti à une limite de revenu de 500 000 \$, laquelle est éliminée progressivement lorsque le capital imposable utilisé au Canada est entre 10 millions de dollars et 15 millions de dollars. Le gouvernement propose d'augmenter cette fourchette pour la situer entre 10 millions de dollars et 50 millions de dollars de revenu imposable. Cette augmentation correspondrait à celle que le gouvernement fédéral a appliquée à sa propre fourchette d'élimination graduelle relative à la déduction accordée aux petites entreprises afin de les soutenir.

Cette mesure se traduirait par un allégement de l'impôt sur le revenu de l'Ontario de 185 millions de dollars au cours des trois prochaines années et profiterait à environ 5500 petites entreprises. Une société admissible pourrait, chaque année, obtenir plus de 36 000 \$ en allégement de l'impôt sur le revenu de l'Ontario et investir ce montant dans ses activités, sa main-d'œuvre et sa collectivité.

Les exemples dans le graphique ci-dessous présentent les économies annuelles au titre de l'impôt sur le revenu de l'Ontario dont bénéficierait une société si son capital imposable était de 12 millions de dollars, de 15 millions de dollars et de 30 millions de dollars.

Graphique 1.3

Économies annuelles d'impôt de l'Ontario découlant de l'élargissement proposé de la fourchette d'élimination progressive de la limite pour les petites entreprises



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Économies annuelles d'impôt pour une entreprise d'ameublement grâce à l'élargissement de la fourchette d'élimination progressive applicable aux petites entreprises

Ameublement Aparna est une entreprise ontarienne possédant plusieurs magasins de meubles dans la province. La société, qui a un capital imposable de 30 millions de dollars, ne bénéficie pas actuellement du taux de l'IRS applicable aux petites entreprises. Avec l'élargissement proposé de la fourchette d'élimination progressive, la société serait maintenant admissible au taux de l'IRS applicable aux petites entreprises sur un revenu de 250 000 \$. Elle réaliserait ainsi annuellement une économie liée à l'impôt sur le revenu de l'Ontario de 20 750 \$ qu'elle pourrait réinvestir dans ses activités.

Réduire l'impôt foncier pour les petites entreprises

Les petites entreprises constituent les pierres angulaires des collectivités partout dans la province. Le gouvernement veille à ce que le régime d'impôt foncier favorise un climat propice aux affaires. En plus d'avoir abaissé les taux élevés de l'impôt scolaire applicable aux entreprises, ce qui leur a permis de réaliser des économies annuelles totalisant 450 millions de dollars, le gouvernement a laissé aux municipalités la marge de manœuvre nécessaire pour cibler des allégements de l'impôt foncier pour les petites entreprises. Comme annoncé dans le budget de 2020, les municipalités peuvent maintenant accorder une réduction de l'impôt foncier municipal pouvant atteindre 35 % pour les biens commerciaux et les biens industriels admissibles grâce à l'adoption de la sous-catégorie facultative de biens de petite entreprise.

La ville de Toronto et la ville d'Ottawa ont déjà adopté la sous-catégorie de biens de petite entreprise afin d'offrir des réductions à ces dernières. Le gouvernement consent des réductions d'impôts fonciers prélevés aux fins scolaires à hauteur des allégements de l'impôt foncier municipal pour aider davantage les petites entreprises.

Pour mieux inciter les municipalités à réduire les impôts des petites entreprises, le gouvernement accordera automatiquement des réductions d'impôts correspondantes aux petites entreprises dans toutes les autres municipalités qui adoptent la sous-catégorie.

Autoriser la passation en charges immédiate pour stimuler les investissements des entreprises

Le gouvernement permet temporairement à des entreprises admissibles de passer en charges immédiatement un montant maximal de 1,5 million de dollars par année pour certains investissements en capital. L'Ontario fournit ce soutien parallèlement au gouvernement fédéral dans le cadre de l'assiette commune fédérale-provinciale de l'impôt sur le revenu.

Grâce à cette mesure, l'Ontario procure un allégement de l'impôt sur le revenu de plus de 675 millions de dollars sur trois ans. Alors que l'Ontario continue de progresser en cette période d'incertitude économique, l'initiative stimulera les investissements des entreprises qui viendront soutenir chaque secteur.

Économie d'impôt pour une entreprise de déménagement qui réalise un investissement de 200 000 \$

Céileidh est propriétaire d'une entreprise de déménagement et de livraison qui a acheté pour 200 000 \$ de camions neufs. Avant l'instauration de la mesure permettant de passer immédiatement en charges un montant maximal de 1,5 million de dollars, l'entreprise pouvait déduire 90 000 \$ d'amortissement dans l'année où les camions sont mis en service. Grâce à la mesure de passation en charges immédiate, l'entreprise peut déduire le plein montant, soit 200 000 \$. L'économie liée à l'impôt sur le revenu de l'Ontario sur la déduction supplémentaire de 110 000 \$ au taux général de l'IRS de 11,5 % est de 12 650 \$.

Pour de plus amples renseignements, voir l'annexe, *Mesures fiscales et autres initiatives législatives en détail*.

Augmenter le soutien fiscal pour la production cinématographique et télévisuelle

Il a été annoncé dans le budget de 2022 que le gouvernement entreprenait des travaux pour moderniser les crédits d'impôt destinés aux médias culturels de l'Ontario afin qu'ils reflètent les toutes dernières pratiques de l'industrie et que l'on continue à attirer des investissements et des emplois.

Dans le cadre de ces travaux, le gouvernement élargit l'admissibilité aux crédits d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne aux productions professionnelles distribuées exclusivement en ligne. Les modifications réglementaires proposées pour l'application de cette mesure seront dévoilées et soumises à une consultation publique au cours des prochains mois.

Le gouvernement s'est également engagé, dans le budget de 2022, à examiner l'admissibilité des frais de lieu de tournage au crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production, un crédit remboursable qui contribue à attirer dans la province la production cinématographique et télévisuelle à gros budget, nationale et étrangère. Pour améliorer la compétitivité de ce crédit d'impôt et encourager davantage les tournages dans des localités de l'Ontario, le gouvernement propose d'inclure les frais de lieu de tournage dans les dépenses admissibles aux fins de ce crédit d'impôt.

Pour de plus amples renseignements, voir l'annexe, *Mesures fiscales et autres initiatives législatives en détail*.

Moderniser les marchés financiers

L'Ontario va de l'avant et modernise la façon dont les sociétés ouvertes communiquent avec les investisseurs et le marché dans le but de réduire le fardeau réglementaire et de favoriser la numérisation de l'économie. En conformité avec une recommandation formulée par le Groupe de travail sur la modernisation relative aux marchés financiers, le gouvernement propose des modifications à la *Loi sur les valeurs mobilières* pour donner à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) le pouvoir d'établir des règles permettant l'accès numérique aux documents, aussi appelé modèle d'accès tenant lieu de transmission. Les intervenants du marché tireraient profit d'une approche en matière de communication de l'information qui serait plus pratique, plus rentable, plus opportune et plus responsable sur le plan de l'environnement.

Œuvrer pour les travailleurs

Introduction

L'Ontario fait face à une pénurie de main-d'œuvre jamais vue. Au deuxième trimestre de 2022, il y avait plus de 387 000 emplois vacants, soit le chiffre trimestriel le plus élevé jamais enregistré. Chaque emploi vacant est une occasion non saisie et un chèque de paie non reçu.

Cette situation présente un défi pour l'économie, mais aussi pour les travailleurs qui ne développent pas leur plein potentiel. C'est pourquoi le gouvernement investit massivement dans la formation professionnelle afin que les jeunes et les personnes qui souhaitent entreprendre une nouvelle carrière puissent poursuivre leur rêve. Et c'est pourquoi le gouvernement continue d'élargir les mesures de soutien pour les travailleurs et d'encourager plus d'immigrants et de nouveaux arrivants à venir en Ontario pour améliorer leur vie en aidant à bâtir l'Ontario. C'est aussi pourquoi le gouvernement met de l'avant un des plus ambitieux plans d'immobilisations de l'histoire de l'Ontario, englobant, entre autres projets, routes, hôpitaux, large bande, transports en commun — un plan qui stimulera l'économie et sera propice à des emplois bien rémunérés.

En investissant dans la formation, en s'appuyant sur les programmes pour les travailleurs de l'Ontario et en soutenant les nouveaux arrivants, la province œuvre pour les travailleurs.

Lancement de Métiers spécialisés Ontario



Métiers spécialisés Ontario a été créé en janvier 2022. Il s'agit d'un nouvel organisme de la Couronne ayant pour vocation d'améliorer la formation aux métiers et de simplifier les services pour les gens de métier et les employeurs. L'organisme fait la promotion des métiers, élabore et met à jour des

normes sur la formation et les programmes, et constitue pour les gens de métier un guichet unique pour accéder à de nombreux services numériques.

En partenariat avec Métiers spécialisés Ontario, le gouvernement de l'Ontario a lancé un portail numérique à guichet unique qui procure un accès sécurisé à des services, notamment pour s'inscrire à une formation d'apprenti, voir les résultats aux examens et renouveler les certificats de qualification professionnelle pour les métiers où ils sont exigés. D'autres services en ligne seront ajoutés graduellement. Grâce à ces changements, plus de gens pourront plus facilement apprendre et intégrer un métier, et le délai de traitement et d'inscription des candidats sera réduit de 60 à 12 jours.

Encourager plus d'étudiants à apprendre un métier

Le gouvernement veut encourager plus d'élèves de niveau secondaire à envisager les métiers comme possibilité de carrière et créer des parcours enrichissants y donnant accès. C'est ce qui motive le gouvernement à verser 4,8 millions de dollars supplémentaires sur deux ans, à partir de l'exercice 2023-2024, pour élargir le Programme à double reconnaissance de crédit. Cela permettra à plus d'élèves admissibles de suivre des formations technologiques et d'apprentis qui compteront pour l'obtention du diplôme d'études secondaires et d'un titre de compétences d'un collège, ou d'un certificat d'apprentissage.

Cet élargissement du programme permettra à 800 élèves de niveau secondaire de plus d'obtenir une double reconnaissance de crédit en 2023-2024, dont 400 en études technologiques et 400 dans des programmes d'apprentissage de niveau 1. Ces volets seront élargis dans les années à venir. Grâce à cet élargissement, jusqu'à 1800 élèves de plus pourront profiter des programmes à double reconnaissance de crédit sur une période de deux ans.

Outre les métiers spécialisés, le gouvernement élargit le programme à double reconnaissance de crédit pour attirer des élèves vers une carrière en éducation de la petite enfance, ce qui pourrait inclure jusqu'à 420 élèves sur deux ans.

L'élargissement des métiers spécialisés comprend aussi l'inclusion d'autres agences de formation par l'apprentissage, outre les collèges, pour assurer la prestation des programmes d'apprentissage à double reconnaissance de crédit de niveau 1. On fera appel à environ huit de ces agences en 2023-2024, avec la possibilité de consulter et d'ajouter d'autres agences de formation, y compris un plus grand nombre de collèges privés d'enseignement professionnel en Ontario dans les années à venir.

Cet investissement ouvre plus de voies aux élèves du palier secondaire qui veulent faire carrière dans un métier spécialisé. La réussite des cours donnera des crédits pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires de l'Ontario et d'un certificat d'apprentissage ou d'un titre de compétences d'un collège. Le parcours sera disponible, accessible et promu auprès des élèves de la province par l'entremise de leur conseil scolaire.

Le gouvernement examinera d'autres outils qui pourraient permettre aux élèves d'obtenir leur diplôme d'études secondaires assorti de titres de compétences.

Bonifier l'aide aux bénéficiaires du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées

Le gouvernement viendra toujours en aide à ceux et celles qui en ont le plus besoin et procède à des investissements records dans le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH). Le gouvernement apporte d'importants changements qui permettraient à une personne handicapée touchant des prestations du POSPH de conserver une plus grande partie de l'argent qu'elle gagne, en faisant passer l'exemption de gains mensuels de 200 \$ à 1000 \$ par mois. Ainsi, pour chaque dollar gagné au-delà de 1000 \$, la personne handicapée conserverait 25 cents du soutien du revenu.

Ces changements permettraient à environ 25 000 personnes actuellement en emploi de garder une plus grande partie de leurs gains, et pourraient en inciter tout autant à entrer sur le marché du travail. Cette mesure s'ajoutera à d'autres prises par le gouvernement pour s'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre, par exemple, en aidant les travailleurs à obtenir la formation professionnelle dont ils ont besoin par le biais du programme Meilleurs emplois Ontario.

Le gouvernement tient également sa promesse d'aider à compenser l'augmentation des coûts pour les personnes handicapées à faible revenu. Au mois d'août 2022, le gouvernement a annoncé une hausse de 5 % des allocations de base du POSPH et du montant mensuel maximal du programme Aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave (AEHG). À compter de juillet 2023, le gouvernement prévoit harmoniser annuellement au taux d'inflation les prestations de base du POSPH et le montant mensuel maximal du programme AEHG.

Le gouvernement entend également améliorer les processus de détermination de l'admissibilité aux prestations d'invalidité, ce qui, de concert avec d'autres modifications du système, a pour but de réduire le temps d'attente pour obtenir une décision. Il s'agirait notamment d'étoffer la documentation au moment de la demande, de simplifier le processus d'évaluation et d'accroître l'utilisation du mode numérique pour déposer les demandes d'invalidité. La simplification du système permettrait aux participants de se prévaloir plus rapidement du soutien et en améliorerait l'accessibilité.

Alors que le gouvernement met en place de meilleures mesures incitatives pour encourager les prestataires qui en sont capables à prendre part au marché du travail, des réformes s'imposent pour veiller à ce que seules les personnes qui ont besoin de l'aide sociale la reçoivent. Il faut notamment voir à bonifier les mesures visant à décourager et à détecter l'utilisation abusive du système, afin de maintenir l'intégrité du programme.

Renforcer le Fonds pour le développement des compétences pour s'attaquer aux problèmes d'embauche, de formation et de recyclage des travailleurs

Le Fonds pour le développement des compétences soutient les projets de formation novateurs qui permettent aux travailleurs et aux personnes en recherche d'emploi, y compris les apprentis, de perfectionner leurs compétences pour se préparer à une carrière valorisante. C'est pourquoi le gouvernement met à profit le succès du Fonds pour le développement des compétences, annoncé dans le budget de 2020, en injectant 40 millions de dollars supplémentaires en 2022-2023, dont 30 millions de dollars de nouveau financement, ce qui porte à 145 millions de dollars l'investissement total cette année dans le plus récent cycle de financement.

Ce financement supplémentaire favorisera les programmes ayant pour mission d'aider les gens qui ont déjà eu affaire au système de justice pénale, les jeunes à risque, les personnes handicapées, les prestataires de l'aide sociale, les Autochtones, les nouveaux arrivants ukrainiens et d'autres personnes aux prises avec des difficultés d'emploi. Le financement soutiendra également l'emploi et la formation des jeunes, et permettra de s'assurer qu'il y a une main-d'œuvre qualifiée en quantité suffisante pour soutenir les projets prioritaires de logement et d'infrastructure dans la province, dont la construction de routes, d'infrastructures de transport en commun et d'hôpitaux.

Les deux premiers cycles de financement du Fonds pour le développement des compétences ont donné lieu à 388 projets de formation ayant aidé plus de 393 000 travailleurs à passer à la prochaine étape de leur carrière dans des secteurs où la main-d'œuvre est très recherchée, comme la menuiserie, la plomberie et les soins de santé. Ces investissements permettront de lancer des projets de construction de routes, d'infrastructures de transport en commun et d'autres infrastructures essentielles, ainsi que de maintenir la compétitivité des travailleurs et des entreprises de l'Ontario.

L'Ontario a besoin de plus de travailleurs spécialisés

L'Ontario appelle le gouvernement fédéral à accroître de façon significative le nombre de nouveaux arrivants qualifiés qui viennent en Ontario afin de favoriser la croissance économique et de combler les lacunes ciblées du marché du travail dans la province. Si le Programme ontarien des candidats à l'immigration (POCI) a pris de l'ampleur au fil du temps, compte tenu de l'augmentation de l'allocation fédérale pour les nominations, qui est passée de 6 500 en 2017 à 9 000 en 2021, les candidats au POCI forment une part relativement petite de l'ensemble des immigrants qui arrivent dans la province chaque année.

Mettre en œuvre un cadre de régimes de retraite à prestations cibles

Les régimes de retraite à prestations cibles visent à procurer une source de revenus mensuels à la retraite et des cotisations prévisibles pour les employeurs. Ces régimes interentreprises sont souvent créés par un syndicat ou une association dans un secteur donné, permettant aux travailleurs de maintenir leur participation au régime même s'ils changent d'emploi.

Les régimes de retraite interentreprises ontariens déterminés, qui procurent ces types de prestations, ont été gérés en vertu de règlements temporaires qui deviendront caducs à partir de 2024 s'ils ne sont pas remplacés par un cadre permanent.

Comme annoncé dans le budget de 2022, le gouvernement de l'Ontario consultera les parties prenantes au cours de l'hiver pour se pencher sur les règlements nécessaires à la mise en œuvre d'un cadre permanent pour les prestations cibles en Ontario.

La mise en œuvre d'un cadre permanent de prestations cibles permettrait à un plus grand nombre d'employeurs d'offrir des régimes de retraite, ce qui donnerait plus de possibilités aux travailleurs d'économiser pour leur retraite.

Garder les coûts bas

Introduction

Le coût de trop d'articles essentiels demeure élevé. Les familles, les travailleurs ainsi que les personnes âgées, et plus particulièrement ceux et celles dont le revenu est faible ou fixe, ressentent les effets de cette inflation sur le budget de leur ménage.

Le gouvernement s'est toujours employé à garder les coûts bas et à remettre de l'argent dans les poches des Ontariennes et des Ontariens. Que ce soit en réduisant la taxe sur l'essence et la taxe sur les carburants, en fournissant des remises sur les vignettes d'immatriculation des véhicules ou en allégeant le fardeau fiscal des travailleurs et des familles à faible revenu, le gouvernement a mis plus d'argent dans les poches des gens.

En cette période difficile, le gouvernement fournit une aide additionnelle pour atténuer le coût de la vie et donne la priorité à ceux et à celles qui en ont le plus besoin.

Garder les coûts bas dans les transports

Pour favoriser l'économie de la province et rendre la vie plus abordable pour les vaillantes familles, il est primordial de contenir les coûts des déplacements et du transport des marchandises.

Prolonger l'allégement fiscal à la pompe

Au printemps 2022, le gouvernement de l'Ontario a réduit la taxe sur l'essence de 5,7 cents le litre et la taxe sur les carburants, de 5,3 cents le litre pour six mois à compter du 1^{er} juillet 2022. Statistique Canada a signalé que l'allégement de la taxe par la province avait favorisé la chute du prix de l'essence, en juillet, en Ontario, et ainsi contribué à réduire l'inflation des prix à la consommation.

Malgré le fait que l'inflation a commencé à fléchir, le coût de la vie demeure trop élevé pour de nombreuses familles.

Le gouvernement propose donc de prolonger les réductions des taux de la taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants (diesel) de sorte que le taux demeure à 9 cents le litre jusqu'au 31 décembre 2023. Les ménages ontariens économiseraient ainsi en moyenne 195 \$ entre le 1^{er} juillet 2022 et le 31 décembre 2023.

Pour de plus amples renseignements sur ces changements, voir l'annexe, *Mesures fiscales et autres initiatives législatives en détail*.



La Loi de 2022 sur l'allègement de la taxe à la pompe a réduit de 5,7 cents le litre la taxe sur l'essence et de 5,3 cents le litre la taxe sur les carburants pour une période de six mois à compter du 1^{er} juillet 2022, une mesure signalée par Statistique Canada¹ comme étant un facteur de la chute des prix de l'essence en Ontario en juillet.

L'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'Ontario, qui mesure le coût d'un panier de biens et services couramment achetés par les ménages ontariens, s'établissait à 7,9 % en juin 2022 comparativement à l'année précédente, ce qui représente la hausse du taux d'inflation la plus importante depuis 1983. Le taux de l'IPC a par la suite légèrement diminué pour s'établir à 6,7 % mesuré sur douze mois en septembre.

Aider ceux et celles qui en ont le plus besoin

Ce sont en premier lieu les personnes les plus vulnérables, incluant les travailleuses et travailleurs, les familles et les aînés à faible revenu, que la hausse des prix touche le plus. C'est pourquoi le gouvernement continue de garder les coûts bas pour ceux et celles qui ont le plus besoin d'aide.

Augmenter le soutien financier pour les personnes âgées

Le gouvernement contribue à garder les coûts bas pour les personnes âgées à faible revenu.



Durant cette période de flambée des prix, il est essentiel que l'Ontario soutienne les personnes qui en ont le plus besoin. À titre de mesure immédiate, le gouvernement prévoit aider les aînés vulnérables en proposant de doubler la prestation du Régime de revenu annuel garanti (RRAG) pour tous les bénéficiaires pendant 12 mois à compter de janvier 2023.

Cette mesure augmenterait le paiement maximum à 166 \$ par mois pour les aînés célibataires et à 332 \$ par mois pour les couples, une hausse maximale de presque 1000 \$ par personne en 2023. Cela ferait en sorte qu'environ 200000 des personnes âgées au revenu le plus faible de la province recevraient une aide supplémentaire durant cette période.

Le gouvernement prévoit aussi instaurer des mesures pour élargir l'admissibilité au RRAG au cours des prochains mois afin qu'un plus grand nombre d'aînés ayant besoin d'aide financière la reçoivent.

¹ Statistique Canada, *Le Quotidien* - Indice des prix à la consommation, juillet 2022.

A photograph of two construction workers. One worker, a woman, is in the foreground, wearing a white hard hat and a yellow high-visibility vest. She is looking down at a black tablet device. Another worker, a man, is standing behind her, wearing a yellow hard hat and an orange high-visibility vest. He is pointing his finger at the tablet screen. They appear to be discussing something on the device. The background is a blurred construction site with wooden structures.

Chapitre 2

**RÉSULTATS ET
PERSPECTIVES
ÉCONOMIQUES**

Introduction

Bien que l'économie de l'Ontario ait connu une forte croissance en 2021 et au premier semestre de 2022, l'incertitude économique se profile à l'horizon. Au deuxième trimestre de 2022, le produit intérieur brut (PIB) réel de la province avait dépassé de 2,2 % le niveau d'avant la COVID-19. En septembre 2022, on comptait 141 700 emplois de plus (1,9 %) qu'en février 2020 (avant la pandémie).

Selon les prévisions, le PIB réel de l'Ontario devrait augmenter de 2,6 % en 2022, de 0,5 % en 2023, de 1,6 % en 2024 et de 2,1 % en 2025. Les prévisions pour 2022, 2023 et 2024 ont été revues à la baisse depuis le budget de 2022. Dans un souci de planification financière prudente, ces projections sont établies légèrement au-dessous de la moyenne des prévisions des économistes du secteur privé.

Tableau 2.1
Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario
(en pourcentage)

	2021	2022p	2023p	2024p	2025p
Croissance du PIB réel	4,3	2,6	0,5	1,6	2,1
Croissance du PIB nominal	11,9	9,2	3,5	3,8	4,1
Croissance de l'emploi	4,9	4,4	0,5	1,3	1,5
Inflation de l'IPC	3,5	6,9	3,4	2,3	2,0

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes en date du 29 septembre 2022.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Révision des perspectives depuis le budget de 2022

Les perspectives pour la période allant de 2022 à 2025 ont été révisées par rapport aux projections du budget de 2022. Les principaux changements sont les suivants :

- une croissance plus rapide du PIB nominal en 2022 et une croissance plus lente en 2023 et 2024;
- une croissance plus lente du PIB réel de 2022 à 2024;
- une création d'emplois plus soutenue en 2022, mais une croissance plus faible en 2023 et 2024;
- un taux d'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) plus élevé de 2022 à 2024;
- une baisse de la revente de logements en 2022 et 2023.

Tableau 2.2

Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2022 et le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022* (EÉA)
(variation en pourcentage)

	2022p		2023p		2024p		2025p	
	Budget de 2022	EÉA 2022						
Produit intérieur brut réel	3,7	2,6	3,1	0,5	2,0	1,6	1,9	2,1
Produit intérieur brut nominal	6,7	9,2	5,1	3,5	4,2	3,8	4,1	4,1
Rémunération des salariés	5,6	8,9	4,6	5,1	4,6	5,4	4,1	4,6
Excédent net d'exploitation — sociétés	4,6	4,8	5,8	1,0	1,6	1,1	4,2	2,7
Consommation nominale des ménages	8,8	11,5	6,3	4,9	4,7	4,6	4,6	4,3
Autres indicateurs économiques								
Emploi	3,9	4,4	2,0	0,5	1,7	1,3	1,2	1,5
Création d'emplois (en milliers)	287	324	153	38	133	100	95	117
Taux de chômage (en pourcentage)	6,1	5,7	5,7	6,3	5,6	6,3	5,5	6,1
Indice des prix à la consommation	4,7	6,9	2,5	3,4	2,1	2,3	2,1	2,0
Mises en chantier de logements (en milliers)	86,9	86,6	84,0	76,9	87,3	77,8	87,8	85,1
Reventes de logements	(11,3)	(31,7)	1,5	(14,0)	1,2	16,5	1,2	1,2
Prix de revente des logements	9,3	5,4	2,6	(8,1)	4,0	1,2	4,0	4,0
Principaux facteurs externes								
Produit intérieur brut réel des É.-U.	3,7	1,6	2,6	0,2	2,1	1,5	2,0	2,1
Pétrole brut WTI (en \$ US le baril)	82	97	75	90	67	83	68	79
Dollar canadien (cents américains)	79,5	77,5	79,5	77,2	79,2	78,1	80,0	79,4
Taux des bons du Trésor à trois mois ¹	0,9	2,1	1,7	3,7	2,0	2,8	2,1	2,5
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement ¹	2,0	2,9	2,5	3,2	2,8	3,2	2,9	3,2

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario basée sur des sources externes, en date du 29 septembre 2022.

¹ Taux d'intérêt du gouvernement du Canada (en pourcentage).

Sources : Statistique Canada; Société canadienne d'hypothèques et de logement; Association canadienne de l'immeuble; Banque du Canada; United States Bureau of Economic Analysis; *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2022); U.S. Energy Information Administration; ministère des Finances de l'Ontario.

Résultats économiques récents

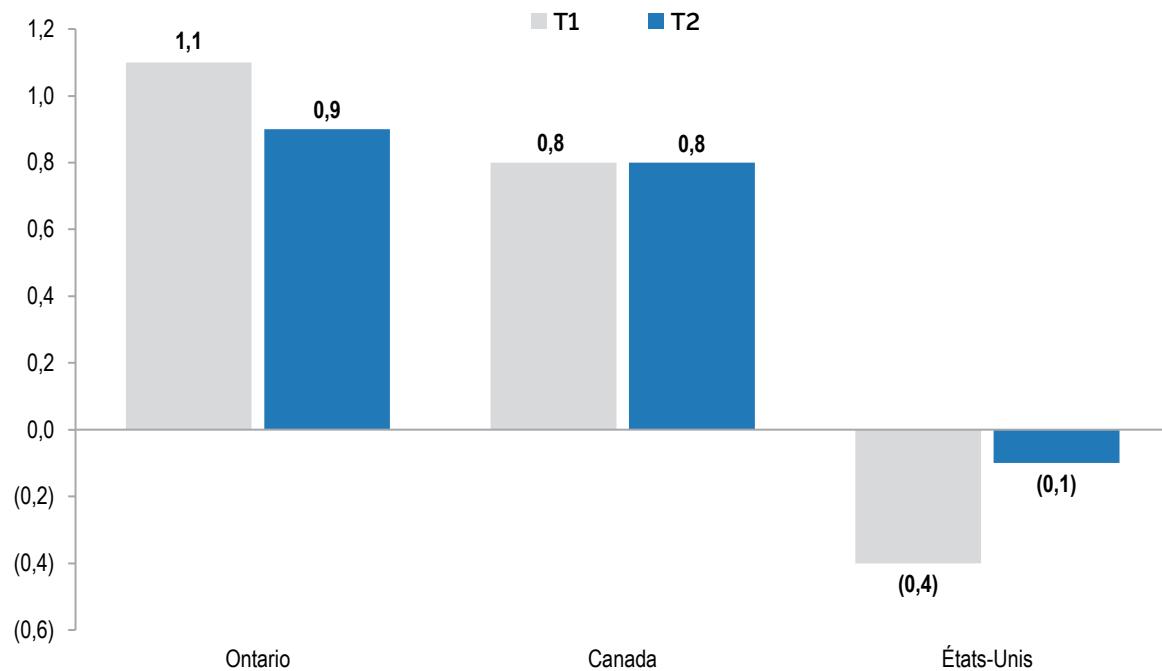
La croissance de l'économie de l'Ontario s'est poursuivie durant le premier semestre de 2022, dépassant celle observée au Canada et aux États-Unis. Le PIB réel de l'Ontario a progressé de 1,1 % au premier trimestre de 2022, puis de 0,9 % au deuxième trimestre. La croissance a été soutenue par les dépenses de consommation et des exportations plus fortes. Le PIB réel de la province a dépassé de 2,2 % le niveau prépandémique.

Au cours des premier et deuxième trimestres de 2022, le PIB réel du Canada a augmenté de 0,8 %, dépassant de 1,7 % le niveau prépandémique.

L'économie des États-Unis a ralenti durant le premier semestre de l'année, le PIB réel reculant de 0,4 % au premier trimestre et de 0,1 % au deuxième trimestre. Au deuxième trimestre de 2022, le PIB réel des États-Unis était supérieur de 3,5 % à son niveau d'avant la pandémie.

Graphique 2.1
Croissance trimestrielle du PIB réel en 2022

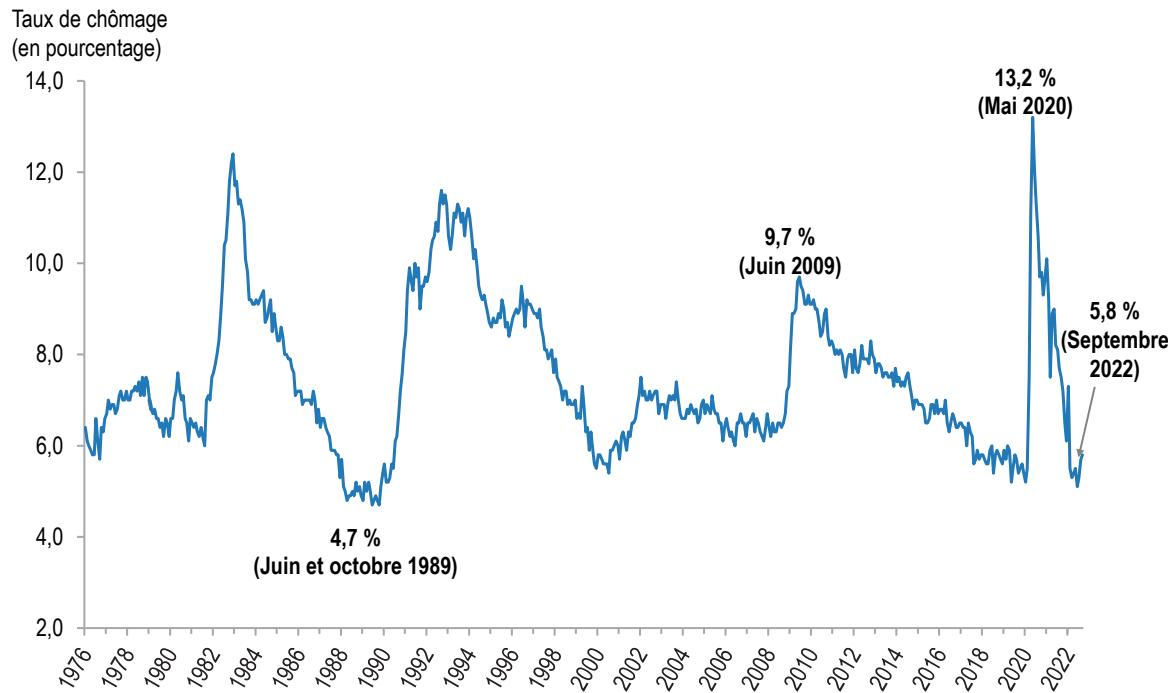
En pourcentage



Sources : ministère des Finances de l'Ontario, Statistique Canada et U.S. Bureau of Economic Analysis.

Avec des niveaux d'emploi élevés et un faible taux de chômage, le marché du travail de l'Ontario demeure vigoureux. Le taux de chômage de la province, qui s'élevait à 5,8 % en septembre 2022, demeurait près de son plancher historique.

Graphique 2.2
Le taux de chômage de l'Ontario demeure bas



Nota : Le plus récent point de données est septembre 2022.

Source : Statistique Canada.

Inflation des prix à la consommation

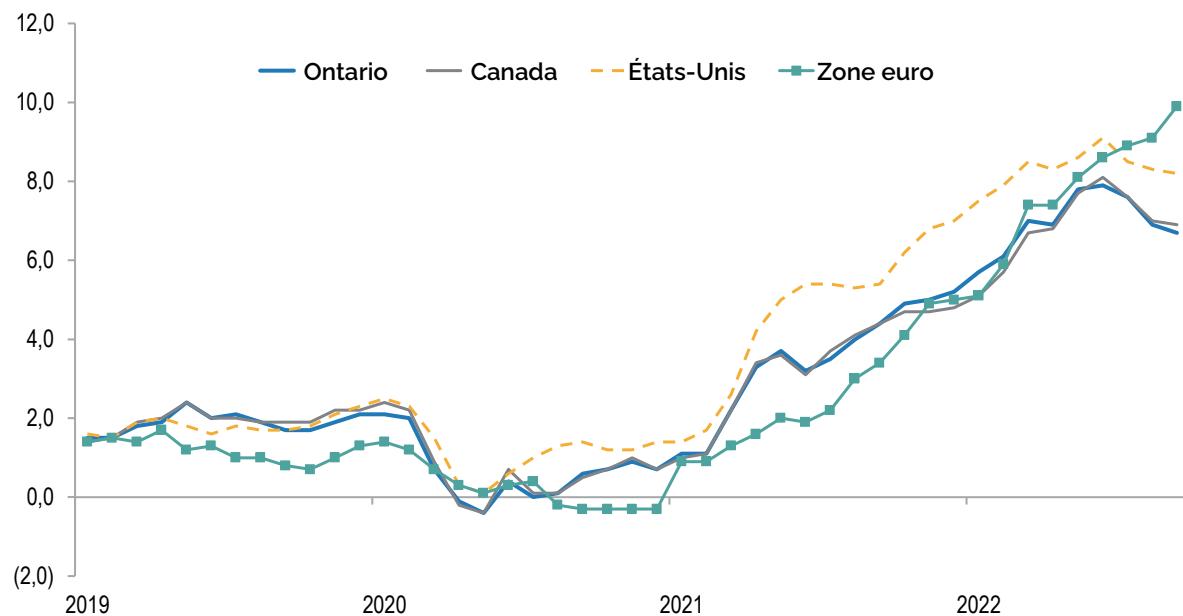
Partout dans le monde, de nombreux territoires doivent composer avec une forte inflation poussée par la reprise économique après la pandémie de COVID-19, facilitée par un soutien sans précédent de la politique monétaire, les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et les effets de la guerre en Ukraine sur les marchés des produits de base. L'inflation supérieure aux prévisions a amené de nombreuses banques centrales, dont la Banque du Canada, à augmenter les taux d'intérêt pour ralentir la flambée inflationniste.

En 2022, l'inflation des prix à la consommation en Ontario a presque atteint un sommet en 40 ans, mais elle a amorcé un repli ces derniers mois, passant à 6,7 % (sur un an) en septembre par rapport à un sommet de 7,9 % en juin.

Graphique 2.3

Inflation des prix à la consommation élevée sur tous les territoires

Indice des prix à la consommation
(variation en pourcentage sur un an)



Nota : Le plus récent point de données est septembre 2022 pour tous les territoires.

Sources : Statistique Canada, U.S. Bureau of Labor Statistics et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Perspectives économiques

Le ministère des Finances de l'Ontario consulte régulièrement les économistes du secteur privé et suit constamment leurs prévisions afin d'orienter les hypothèses de planification du gouvernement.

Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce qu'en moyenne, le PIB réel de l'Ontario progresse de 3,0 % en 2022, de 0,6 % en 2023, de 1,7 % en 2024 et de 2,2 % en 2025. Les prévisions pour 2022, 2023 et 2024 ont été revues à la baisse depuis le budget de 2022. Aux fins d'une planification prudente, les projections du ministère des Finances de l'Ontario concernant le PIB réel sont inférieures à la moyenne projetée par les économistes du secteur privé pour chacune des années.

Tableau 2.3

**Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario
(en pourcentage)**

	2022	2023	2024	2025
Stokes Economics (juillet)	3,3	1,6	2,2	2,3
Banque Royale du Canada (septembre)	3,2	0,3	–	–
Banque Scotia (septembre)	3,2	1,0	–	–
Banque Nationale du Canada (septembre)	3,1	0,9	–	–
Valeurs mobilières Banque Laurentienne (septembre)	3,0	1,2	1,4	–
Groupe Banque TD (septembre)	2,9	0,7	1,0	1,7
Groupe Desjardins (septembre)	2,9	(0,1)	1,5	2,1
Marchés des capitaux BMO (septembre)	2,9	(0,4)	–	–
Le Conference Board du Canada (septembre)	3,2	1,1	2,9	2,0
Marchés des capitaux CIBC (septembre)	2,8	0,3	1,3	–
Central 1 Credit Union (septembre)	2,6	1,0	1,5	–
Quantitative Economic Decisions, Inc. (septembre)	3,0	0,2	1,0	2,3
Université de Toronto (septembre)	3,4	0,7	2,5	2,9
Moyenne selon l'enquête sur les prévisions du secteur privé	3,0	0,6	1,7	2,2
Hypothèse de planification de l'Ontario	2,6	0,5	1,6	2,1

Sources : sondage du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes du secteur privé (29 septembre 2022) et ministère des Finances de l'Ontario.

Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce qu'en moyenne, le PIB nominal de l'Ontario affiche un taux de croissance de 9,6 % en 2022, de 3,6 % en 2023, de 3,9 % en 2024 et de 4,2 % en 2025. Aux fins d'une planification prudente, les projections du ministère des Finances de l'Ontario concernant le PIB nominal sont inférieures à la moyenne projetée par les économistes du secteur privé pour chacune des années.

Tableau 2.4

**Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB nominal de l'Ontario
(en pourcentage)**

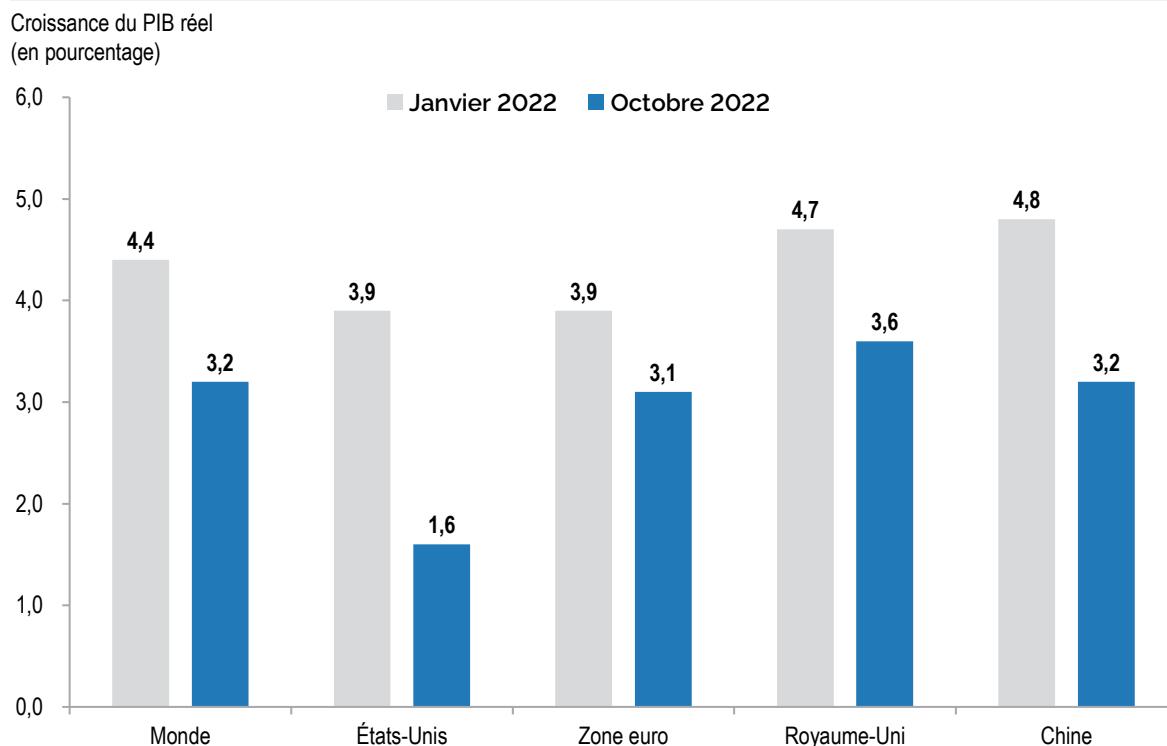
	2022	2023	2024	2025
Stokes Economics (juillet)	9,1	5,0	4,8	4,2
Banque Royale du Canada (septembre)	9,3	3,2	—	—
Banque Scotia (septembre)	10,1	3,8	—	—
Banque Nationale du Canada (septembre)	9,1	2,4	—	—
Valeurs mobilières Banque Laurentienne (septembre)	8,6	4,1	3,6	—
Groupe Banque TD (septembre)	9,5	5,0	3,2	3,7
Groupe Desjardins (septembre)	10,8	2,1	—	—
Marchés des capitaux BMO (septembre)	9,4	3,1	—	—
Le Conference Board du Canada (septembre)	10,2	3,4	4,5	3,2
Marchés des capitaux CIBC (septembre)	8,8	2,0	3,5	—
Central 1 Credit Union (septembre)	9,5	3,6	2,9	—
Quantitative Economic Decisions, Inc. (septembre)	9,5	6,0	4,0	4,9
Université de Toronto (septembre)	11,1	3,2	4,5	4,8
Moyenne selon l'enquête sur les prévisions du secteur privé	9,6	3,6	3,9	4,2
Hypothèse de planification de l'Ontario	9,2	3,5	3,8	4,1

Sources : sondage du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes du secteur privé (29 septembre 2022) et ministère des Finances de l'Ontario.

Contexte économique mondial

Depuis le début de 2022, les attentes à l'égard de la croissance économique mondiale ont été abaissées en raison d'une inflation supérieure aux prévisions et de l'augmentation des taux d'intérêt, d'une croissance plus lente que prévu en Chine et des répercussions de la guerre en Ukraine qui se font toujours sentir. Le Fonds monétaire international prévoit une croissance du PIB réel mondial de 3,2 % en 2022 et de 2,7 % en 2023, soit une diminution par rapport à la croissance de 4,4 % en 2022 et de 3,8 % en 2023 prévue en janvier.

Graphique 2.4
Prévisions révisées de croissance du PIB en 2022



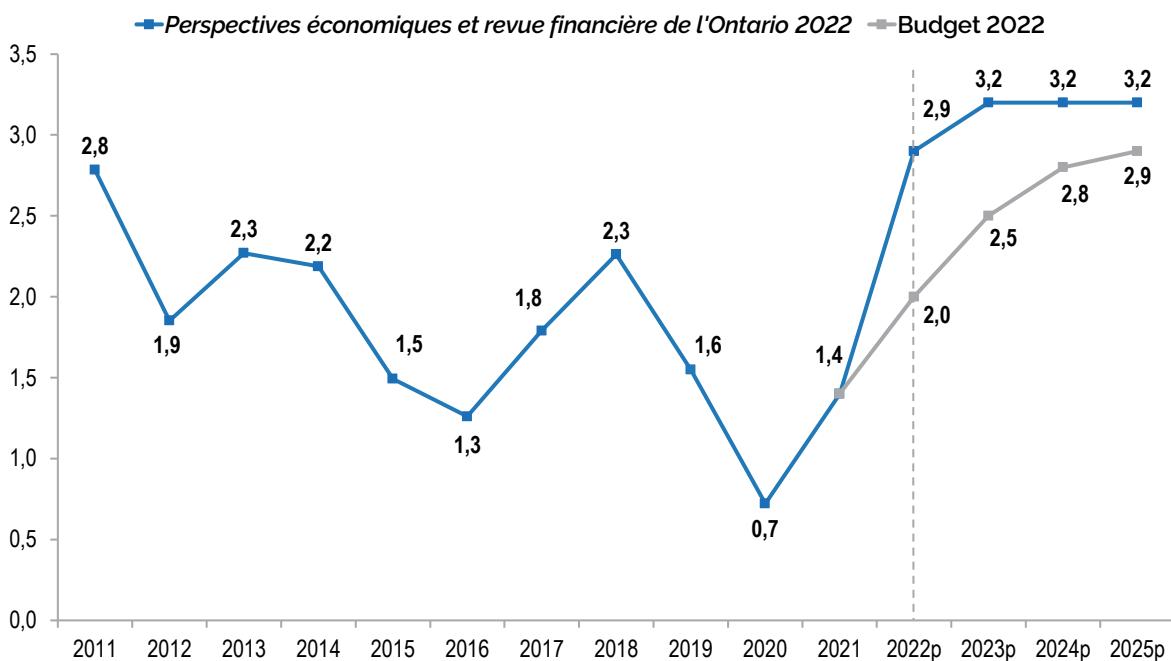
Sources : Fonds monétaire international (janvier et octobre 2022) et *Blue Chip Economic Indicators* (janvier et octobre 2022).

Selon les prévisions, le PIB réel des États-Unis augmentera de 1,6 % en 2022 et de 0,2 % en 2023. Le PIB réel de la zone euro devrait croître de 3,1 % en 2022 et de 0,5 % en 2023, tandis que celui de la Chine devrait augmenter de 3,2 % en 2022 et de 4,4 % en 2023.

L'inflation élevée a amené les banques centrales de nombreux pays à augmenter leur taux directeur, ce qui a créé une pression à la hausse sur les taux des obligations d'État. Cette année, la Banque du Canada a fait passer son taux de financement à un jour de 0,25 % à 3,25 % tout en indiquant qu'il faut s'attendre à d'autres hausses. Le taux des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada devrait passer de 0,1 % en 2021 à 2,1 % en 2022, puis à 3,7 % en 2023 avant de fléchir à 2,5 % en 2025. De même, le taux des bons du Trésor de 10 ans du gouvernement du Canada devrait passer de 1,4 % en 2021 à 2,9 % en 2022, augmenter à 3,2 % en 2023 et se maintenir à ce taux en 2025.

Graphique 2.5 Prévisions du taux des obligations à 10 ans du gouvernement

(en pourcentage)



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario basée sur des sources externes, en date du 29 septembre 2022.
Sources : Banque du Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

L'augmentation de la demande et le resserrement de l'offre ont contribué à l'augmentation des prix du pétrole brut par rapport aux creux atteints durant la pandémie de COVID-19, mais le fléchissement des perspectives de croissance économique mondiale a favorisé une baisse des prix récemment. Les prix du pétrole brut West Texas Intermediate (WTI) devraient atteindre une moyenne de 97 \$ US le baril en 2022 puis diminuer au cours des années suivantes. En 2025, les prix du pétrole brut WTI devraient s'établir à une moyenne de 79 \$ US le baril.

Tableau 2.5
Facteurs externes

	2021	2022p	2023p	2024p	2025p
Croissance du PIB réel mondial (en pourcentage)	6,1	3,2	2,7	3,2	3,4
Croissance du PIB réel des États-Unis (en pourcentage)	5,9	1,6	0,2	1,5	2,1
Pétrole brut West Texas Intermediate (WTI) (en \$ US le baril)	68	97	90	83	79
Dollar canadien (cents américains)	79,8	77,5	77,2	78,1	79,4
Taux des bons du Trésor à trois mois ¹ (en pourcentage)	0,1	2,1	3,7	2,8	2,5
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement ¹ (en pourcentage)	1,4	2,9	3,2	3,2	3,2

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario basée sur des sources externes, en date du 29 septembre 2022.

¹ Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

Sources : Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international (octobre 2022); U.S. Bureau of Economic Analysis; U.S. Energy Information Administration; Banque du Canada; *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2022); enquête du ministère des Finances de l'Ontario menée auprès des prévisionnistes.

Détail des perspectives économiques de l'Ontario

Le ministère des Finances de l'Ontario prévoit que le PIB réel de l'Ontario progressera de 2,6 % en 2022. Le PIB réel devrait ensuite augmenter de 0,5 % en 2023, de 1,6 % en 2024 et de 2,1 % en 2025. Le tableau 2.6 expose en détail les perspectives économiques du ministère des Finances de l'Ontario pour la période de prévision.

Tableau 2.6
Perspectives économiques de l'Ontario
(variation en pourcentage)

	2021	2022p	2023p	2024p	2025p
Produit intérieur brut réel	4,3	2,6	0,5	1,6	2,1
Produit intérieur brut nominal	11,9	9,2	3,5	3,8	4,1
Rémunération des salariés	9,3	8,9	5,1	5,4	4,6
Excédent net d'exploitation – sociétés	24,2	4,8	1,0	1,1	2,7
Consommation nominale des ménages	7,0	11,5	4,9	4,6	4,3
Autres indicateurs économiques					
Emploi	4,9	4,4	0,5	1,3	1,5
Création d'emplois (en milliers)	345	324	38	100	117
Taux de chômage (en pourcentage)	8,0	5,7	6,3	6,3	6,1
Indice des prix à la consommation	3,5	6,9	3,4	2,3	2,0
Mises en chantier de logements (en milliers)	99,6	86,6	76,9	77,8	85,1
Reventes de logements	18,6	(31,7)	(14,0)	16,5	1,2
Prix de revente des logements	23,6	5,4	(8,1)	1,2	4,0
Principaux facteurs externes					
Produit intérieur brut réel des États-Unis	5,9	1,6	0,2	1,5	2,1
Pétrole brut WTI (en \$ US le baril)	68	97	90	83	79
Dollar canadien (cents américains)	79,8	77,5	77,2	78,1	79,4
Taux des bons du Trésor à trois mois ¹	0,1	2,1	3,7	2,8	2,5
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement ¹	1,4	2,9	3,2	3,2	3,2

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario basée sur des sources externes, en date du 29 septembre 2022.

¹ Taux d'intérêt du gouvernement du Canada (en pourcentage).

Sources : Statistique Canada; Société canadienne d'hypothèques et de logement; Association canadienne de l'immeuble; Banque du Canada; United States Bureau of Economic Analysis; *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2022); U.S. Energy Information Administration; ministère des Finances de l'Ontario.

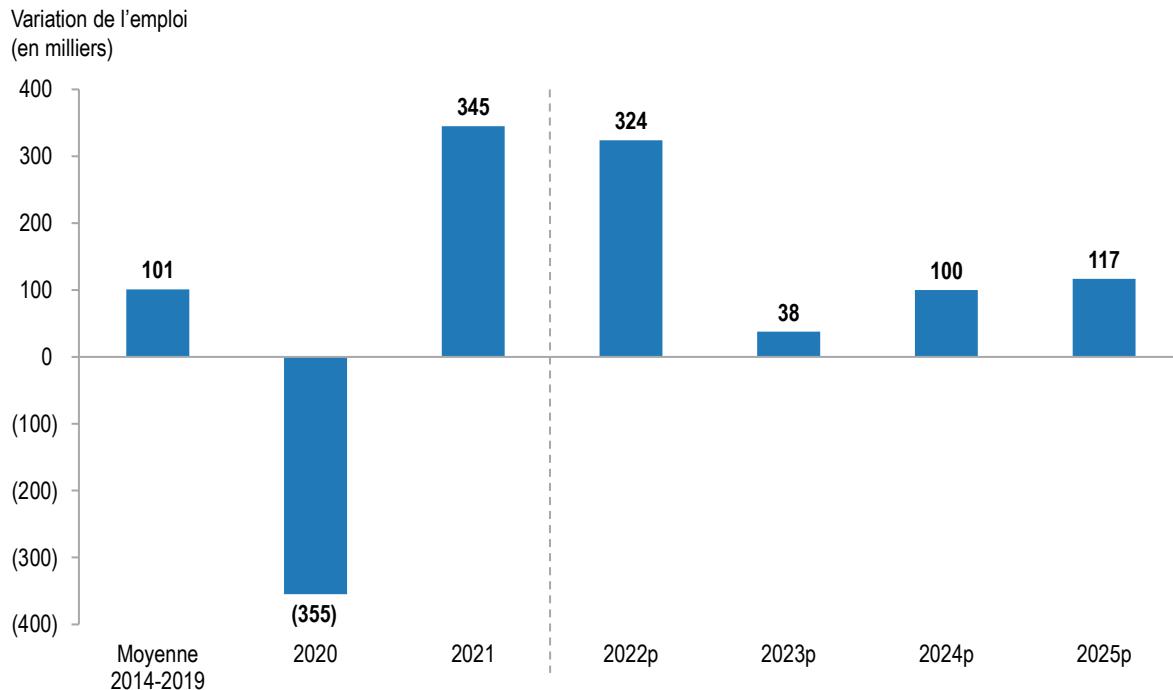
Emploi

On prévoit que l'emploi en Ontario augmentera de 324 000 ou 4,4 % en 2022. Le taux de chômage, qui était de 8,0 % en 2021, devrait atteindre une moyenne de 5,7 % en 2022, soit un niveau légèrement supérieur au taux prépandémique de 5,6 % en 2019.

Avec le ralentissement de la croissance économique, l'emploi devrait croître plus lentement. On prévoit une croissance de l'emploi de 0,5 % en 2023, de 1,3 % en 2024 et de 1,5 % en 2025. Comme on prévoit que la croissance de la main-d'œuvre sera supérieure à la croissance de l'emploi durant le deuxième semestre de 2022 et au début de 2023, le taux de chômage devrait augmenter légèrement pour atteindre 6,3 %, en moyenne, en 2023 et 2024. Des gains d'emplois plus solides en 2024 et 2025 devraient faire passer le taux de chômage à 6,1 % en 2025.

Graphique 2.6

La croissance de l'emploi devrait ralentir après des gains records



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario basée sur des sources externes, en date du 29 septembre 2022.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Revenu et consommation des ménages

Selon les prévisions, la croissance du revenu des ménages demeurera relativement vigoureuse, soutenue par la croissance de l'emploi. Par contre, les dépenses de consommation devraient fléchir, l'inflation et les taux d'intérêt élevés ayant modéré la demande, quoique les économies accumulées par les ménages apporteront un certain soutien. Selon les prévisions, la consommation nominale des ménages devrait augmenter de 11,5 % en 2022, puis ralentir pour atteindre une moyenne annuelle de 4,6 % de 2023 à 2025.

Inflation des prix à la consommation

Récemment, l'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'Ontario, comme dans bien d'autres endroits, a dépassé les prévisions, en raison de problèmes persistants dans les chaînes d'approvisionnement, des fortes hausses du prix des produits de base et de la forte demande intérieure. Les pressions inflationnistes ont pris de l'ampleur, touchant plus de biens et services. De plus, on s'attend davantage à une inflation dans le futur. L'IPC de l'Ontario devrait augmenter de 6,9 % en 2022, comparativement à une croissance de 3,5 % en 2021.

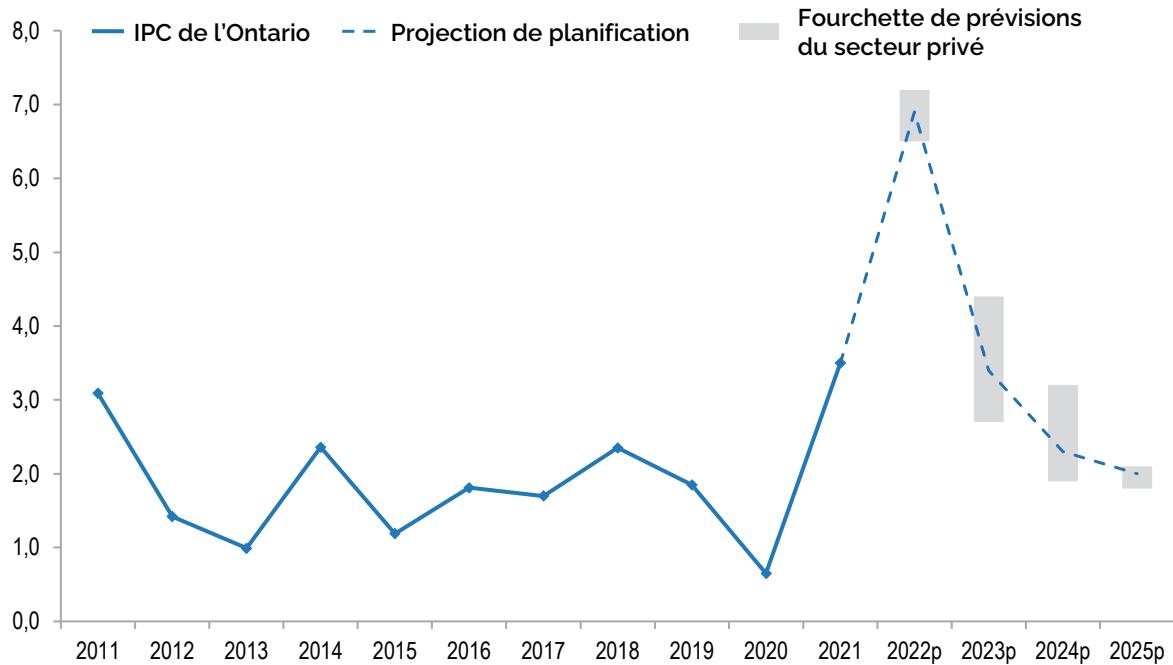
Avec le ralentissement de la croissance économique mondiale, la demande de produits de base et d'autres biens devrait fléchir et aider à réduire les goulots d'étranglement des chaînes d'approvisionnement. Les taux d'intérêt à la hausse ralentiront la demande intérieure, ce qui devrait atténuer les pressions sur les prix.

La trajectoire qu'empruntera l'inflation de l'IPC est très incertaine et dépend de l'évolution de l'économie et des mesures adoptées par les banques centrales. Les économistes du secteur privé ont des opinions variées, les prévisions concernant l'inflation en 2023 allant de 2,7 % à 4,4 %. La fourchette des opinions se rétrécit par la suite, allant de 1,9 % à 3,2 % en 2024, et de 1,8 % à 2,1 % en 2025. À des fins de planification, l'Ontario prévoit que l'inflation de l'IPC sera de 3,4 % en 2023 et de 2,3 % en 2024, puis qu'elle s'alignera sur le taux cible de la Banque du Canada, soit 2,0 % en 2025.

Graphique 2.7

L'inflation devrait ralentir, mais l'incertitude persiste

Inflation de l'IPC de l'Ontario
(en pourcentage)



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario basée sur des sources externes, en date du 29 septembre 2022.

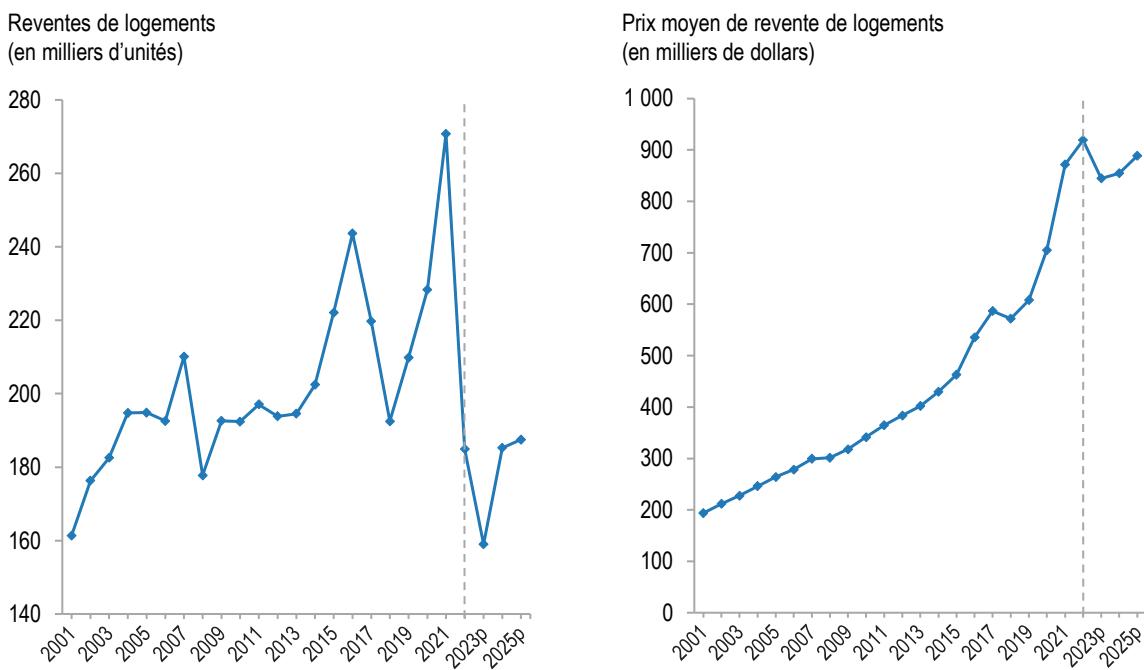
Sources : Statistique Canada, ministère des Finances de l'Ontario et sondage du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes du secteur privé.

Logement

Le marché du logement de l'Ontario a connu une croissance soutenue en 2021 et durant les premiers mois de 2022, dans un contexte de faibles taux d'intérêt, de revenus globaux plus élevés, d'un nombre restreint d'inscriptions sur le marché de la revente et d'une évolution des préférences en matière de logement. Après que le prix moyen de revente de logements a atteint un sommet en février 2022, le marché du logement a commencé à s'ajuster à la hausse des taux d'intérêt. Au mois de septembre, les reventes de logements étaient de 41,0 % inférieures au niveau de février 2022, tandis que les prix de revente étaient 15,5 % plus bas pour la même période.

L'activité sur le marché immobilier devrait continuer de ralentir, avec l'augmentation des taux d'intérêt qui influe sur l'abordabilité et le retour à des niveaux plus compatibles avec les principaux facteurs de la demande de logements, comme la croissance démographique. Selon les prévisions, le nombre de reventes de logements en Ontario devrait reculer de 31,7 % en 2022. Malgré la diminution des prix des logements ces derniers mois, la vigueur observée à la fin de 2021 et au début de 2022 soutiendra une augmentation annuelle moyenne de 5,4 % des prix moyens de revente de logements en Ontario en 2022. Le marché de l'immobilier devrait continuer de ralentir en 2023, avant de rebondir en 2024 et 2025.

Graphique 2.8
Marché de la revente de logements en Ontario



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario basée sur des sources externes, en date du 29 septembre 2022.

Sources : Association canadienne de l'immeuble et ministère des Finances de l'Ontario.

Risques pour les perspectives

Récemment, les taux élevés de l'inflation des prix à la consommation dans bien des endroits dans le monde ont poussé les principales banques centrales, dont la Banque du Canada, à resserrer de façon vigoureuse leur politique monétaire. Si les banques centrales déterminent qu'il y a un risque considérable que les consommateurs et les entreprises tiennent pour acquis qu'il y aura une forte inflation, elles pourraient agir de façon plus musclée sur une plus longue période. Cela représente un inconvénient de taille pour les économies mondiales, dont celle des États-Unis. L'augmentation des taux d'intérêt constitue également un risque pour les marchés des actifs, y compris celui du logement, en raison du rajustement des prix qui se fera pour refléter l'évolution de la politique monétaire.

Les perturbations des chaînes d'approvisionnement et les risques géopolitiques continuent d'influer sur l'économie mondiale, y compris les effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur les marchés des produits de base, de même que les perturbations de l'activité économique, notamment en Chine, à la suite des récentes éclosions de COVID-19. Bien qu'on s'attende à ce que les perturbations de l'approvisionnement s'amenuisent, elles continuent de poser un risque accru pour l'économie mondiale, exacerbé par les récentes perturbations sur les principaux marchés de produits de base.

Le tableau 2.7 présente les répercussions que les variations soutenues des principaux facteurs externes pourraient avoir sur les hypothèses de planification du PIB réel de l'Ontario, si on suppose que les autres facteurs externes restent inchangés. L'étendue de ces répercussions estimées témoigne du degré d'incertitude entourant les réactions de l'économie aux variations des conditions externes.

Tableau 2.7

Incidence des variations soutenues des principaux facteurs externes sur la croissance du PIB réel de l'Ontario

(variation en points de pourcentage)

	Variation de la croissance du PIB réel	
	Première année	Deuxième année
Valorisation du dollar canadien de 0,05 \$ US	(0,1) à (0,7)	(0,2) à (0,8)
Augmentation des prix du pétrole brut de 10 \$ US le baril	(0,1) à (0,3)	(0,1) à (0,3)
Augmentation de la croissance du PIB réel américain de un point de pourcentage	+ 0,2 à + 0,6	+ 0,3 à + 0,7
Hausse des taux d'intérêt canadiens de un point de pourcentage	(0,1) à (0,5)	(0,2) à (0,6)

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Scénarios de perspectives économiques

Afin d'offrir une plus grande transparence quant aux perspectives économiques de la province en période de grande incertitude, le ministère des Finances de l'Ontario a produit un scénario de croissance accélérée et un scénario de croissance au ralenti. Ces scénarios ne doivent pas être considérés comme le meilleur ou le pire des cas. En effet, ils représentent des résultats auxquels on peut raisonnablement s'attendre en cette période d'incertitude.

Tableau 2.8
Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario

(en pourcentage)

	2022p	2023p	2024p	2025p
Scénario de croissance accélérée	3,5	2,1	1,9	2,4
Projection de planification	2,6	0,5	1,6	2,1
Scénario de croissance au ralenti	2,5	(0,9)	1,5	2,0

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario basée sur des sources externes et des scénarios possibles.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 2.9
Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario

(en pourcentage)

	2022p	2023p	2024p	2025p
Scénario de croissance accélérée	10,4	5,9	4,3	4,6
Projection de planification	9,2	3,5	3,8	4,1
Scénario de croissance au ralenti	8,8	1,3	3,5	3,8

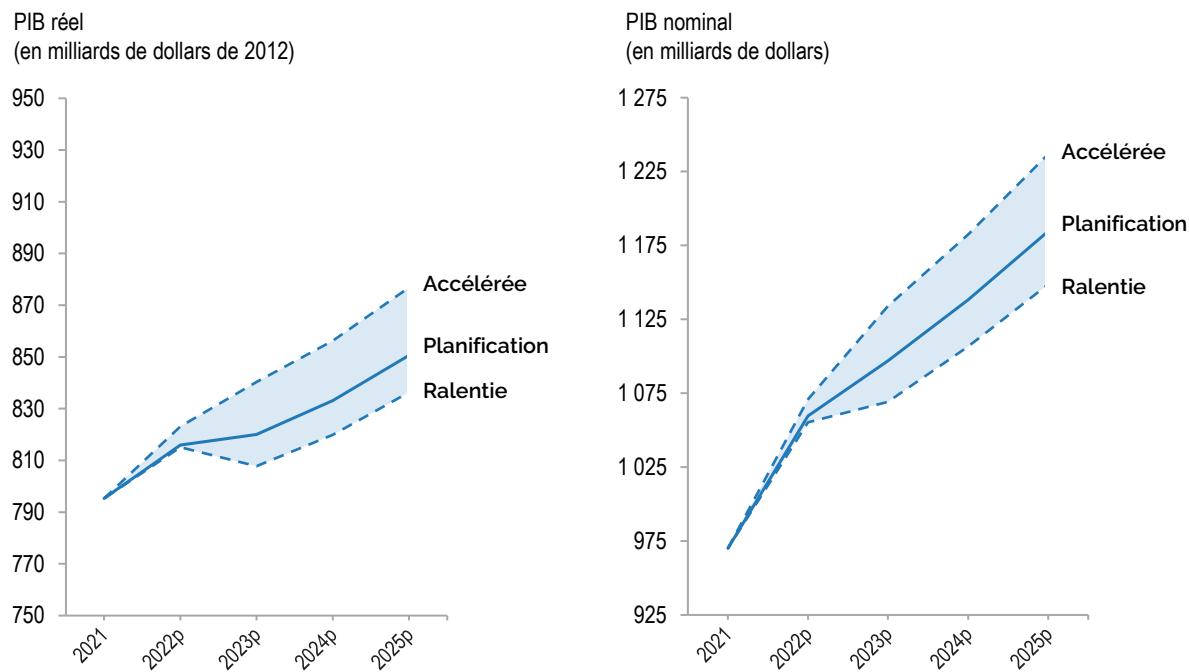
p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario basée sur des sources externes et des scénarios possibles.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

D'ici 2025, le PIB réel dans le scénario de croissance accélérée est de 3,1 % supérieur à ce qu'il est dans la projection de planification, tandis que dans le scénario de croissance au ralenti, il est de 1,7 % inférieur. Les scénarios du PIB nominal montrent un plus large éventail de résultats envisageables pour les quatre prochaines années que les scénarios du PIB réel en raison surtout du degré accru d'incertitude à court terme concernant l'inflation du PIB. D'ici 2025, le PIB nominal dans le scénario de croissance accélérée est de 4,4 % supérieur à ce qu'il est dans la projection de planification, tandis que dans le scénario de croissance au ralenti, il est de 3,0 % inférieur.

Graphique 2.9

Fourchette des scénarios de prévisions du PIB de l'Ontario



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario basée sur des sources externes et les scénarios de prévisions.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.



Chapitre 3

DES ASSISES SOLIDES POUR LA PROCHAINE GÉNÉRATION : PLAN FINANCIER ET PERSPECTIVES DE L'ONTARIO

Introduction – Le plan de l'Ontario pour éliminer les déficits et investir dans l'avenir

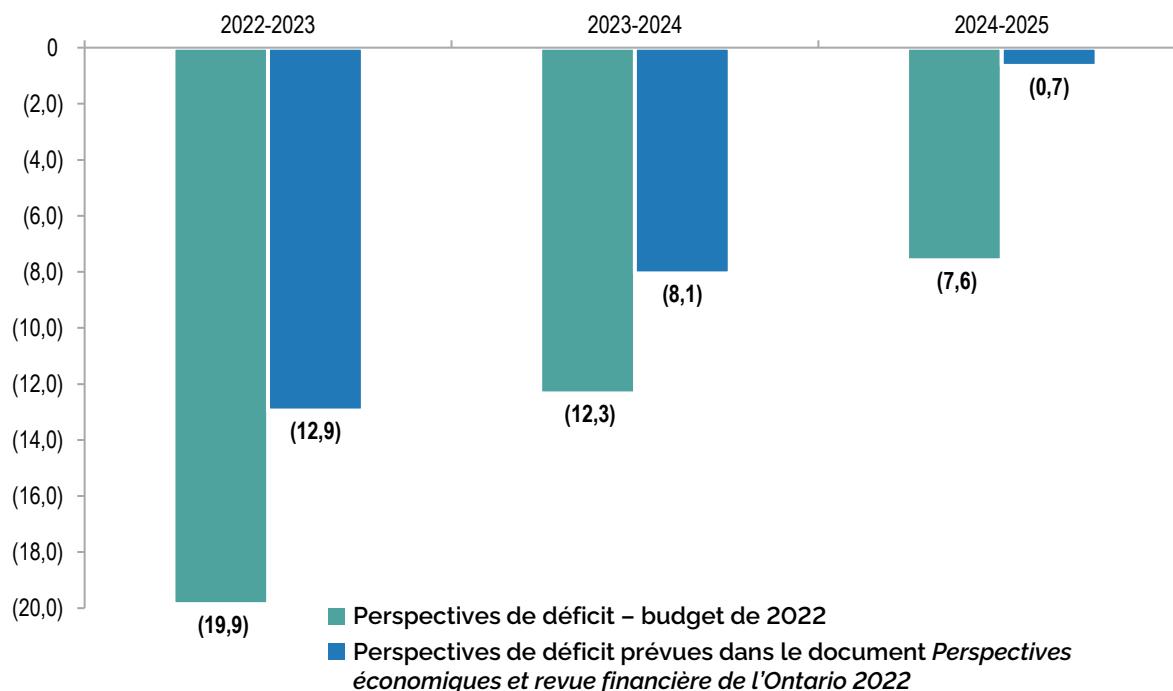
Le gouvernement continue de bâtir une économie robuste et de jeter les bases favorables à la prospérité à long terme à l'aide d'un plan financier responsable et souple lui permettant de faire face à l'incertitude et aux risques.

Par ailleurs, le gouvernement reconnaît que la grande précarité économique qui perdure pourrait avoir des conséquences marquées pour la province. Voilà pourquoi le gouvernement s'emploie à soutenir un plan à long terme faisant en sorte que l'Ontario se trouve en excellente posture pour gérer les risques dans une conjoncture mondiale difficile, tout en faisant des investissements pour bâtir un Ontario plus fort. Le gouvernement a également présenté des mesures ciblées afin d'aider à diminuer les coûts pour les familles et les entreprises, tandis que les prix et les taux d'intérêt continuent d'augmenter.

Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022* rend compte des progrès que la province a effectués; à chaque exercice, des améliorations financières ont été réalisées au regard du plan financier énoncé dans le budget de 2022. Le gouvernement s'engage à éliminer le déficit structurel de la province, étant donné l'incertitude économique et les défis financiers persistants. Il redouble également d'efforts pour ramener la situation financière de l'Ontario en position d'équilibre, tout en continuant à financer le plan de l'Ontario pour bâtir et les services publics essentiels comme la santé et l'éducation.

Graphique 3.1
Perspectives de déficit actuelles comparées aux perspectives du budget de 2022

En milliards de dollars



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Les *Comptes publics de l'Ontario 2021-2022* font état d'un excédent de 2,1 milliards de dollars pour l'exercice 2021-2022. Cependant, ce chiffre n'est pas indicatif des projections concernant les perspectives financières puisque le document ne tient pas compte de facteurs prospectifs comme l'incidence des variations dans les perspectives économiques ou les dépenses prévues.

Le gouvernement prévoit maintenant un déficit de 12,9 milliards de dollars en 2022-2023. À moyen terme, il envisage un repli du déficit, qui devrait se chiffrer à 8,1 milliards de dollars en 2023-2024 et à 0,7 milliard de dollars en 2024-2025.

Selon les projections, le ratio de la dette nette au produit intérieur brut (PIB) sera de 38,4 % en 2022-2023, ce qui représente 3,0 points de pourcentage de moins que le ratio de 41,4 % prévu dans le budget de 2022. Il s'agit d'un recul de 0,8 point de pourcentage depuis l'exercice 2021-2022. À moyen terme, on prévoit également que les ratios de la dette nette au PIB resteront inférieurs aux prévisions de ce budget.

Tableau 3.1
Résultats financiers
(en milliards de dollars)

	Perspectives		Perspectives à moyen terme	
	Chiffres réels	actuelles	2023-2024	2024-2025
		2021-2022	2022-2023	
Revenus	185,1	186,8	192,9	204,1
Charges				
Programmes	170,5	185,2	185,0	188,3
Intérêt sur la dette	12,6	13,6	14,5	14,9
Charges totales	183,0	198,8	199,5	203,2
Excédent / (Déficit) avant réserve	2,1	(11,9)	(6,6)	0,8
Réserve	–	1,0	1,5	1,5
Excédent / (Déficit)	2,1	(12,9)	(8,1)	(0,7)
Dette nette en pourcentage du PIB	39,2 %	38,4 %	38,7 %	38,3 %
Dette nette en pourcentage des revenus	205,6 %	218,0 %	220,1 %	213,8 %
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	6,8 %	7,3 %	7,5 %	7,3 %

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis. Les perspectives actuelles et à moyen terme sont fondées sur les renseignements disponibles au 30 septembre 2022.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Principaux changements en 2022-2023 depuis le budget de 2022

Selon les projections, le déficit de l'Ontario atteindra 12,9 milliards de dollars en 2022-2023, ce qui représente une amélioration avoisinant les 7 milliards de dollars par rapport aux prévisions du budget de 2022.

On prévoit qu'en 2022-2023, les revenus atteindront 186,8 milliards de dollars, soit une augmentation de 7,0 milliards de dollars par rapport aux prévisions du budget de 2022. Cette hausse s'explique principalement par des revenus fiscaux supérieurs aux prévisions en 2021 à la suite du traitement des déclarations de revenus et par une croissance du PIB nominal et de l'inflation plus élevée que prévu en 2022. Les prévisions sont fondées sur les renseignements disponibles au 29 septembre 2022. Les données issues du traitement des déclarations de revenus de l'Agence du revenu du Canada pour l'année d'imposition 2021 ont été rendues disponibles bien après la fin de l'année d'imposition et de nouvelles données continuent d'émerger pour cette année. Les données rendues publiques après le 29 septembre 2022 seront intégrées aux mises à jour financières suivantes.

Les charges de programmes devraient s'élever à 185,2 milliards de dollars, ce qui correspond aux prévisions du budget de 2022, surtout en raison de nouvelles mesures financées par des fonds de prévoyance déjà établis.

On estime que l'Ontario paiera des frais d'intérêt de 13,6 milliards de dollars en 2022-2023, soit 0,1 milliard de dollars de plus que prévu dans le budget de 2022.

Selon les projections, le ratio de la dette nette au PIB sera de 38,4 % en 2022-2023, ce qui représente 3,0 points de pourcentage de moins que le ratio de 41,4 % prévu dans le budget de 2022. Il s'agit d'un recul de 0,8 point de pourcentage depuis l'exercice 2021-2022. La diminution de ce ratio s'explique par des déficits inférieurs aux prévisions et une croissance du PIB nominal supérieure aux attentes.

Dans les perspectives financières de 2022-2023, on prévoit une réserve de 1,0 milliard de dollars, inchangée depuis le budget de 2022, visant à prémunir le plan financier contre les variations défavorables imprévues des revenus et des charges de l'Ontario pour le reste de l'exercice. Cela s'inscrit dans le plan financier souple du gouvernement qui vise à composer avec l'incertitude et les risques.

Tableau 3.2
Résultats financiers en cours d'exercice 2022-2023
(en milliards de dollars)

	Budget de 2022	Perspectives actuelles	Variation en cours d'exercice
Revenus	179,8	186,8	7,0
Charges			
Programmes	185,2	185,2	–
Intérêt sur la dette	13,5	13,6	0,1
Charges totales	198,6	198,8	0,1
Excédent / (Déficit) avant réserve	(18,9)	(11,9)	6,9
Réserve	1,0	1,0	–
Excédent / (Déficit)	(19,9)	(12,9)	6,9

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Revenus

Les perspectives de revenus totaux pour 2022-2023 s'établissent à 186,8 milliards de dollars, dépassant de 7,0 milliards de dollars les prévisions du budget de 2022 et de 5,8 milliards de dollars celles du bulletin *Finances du premier trimestre de 2022-2023*. Cette hausse s'explique principalement par des revenus fiscaux supérieurs aux prévisions du bulletin *Finances du premier trimestre de 2022-2023* dans la foulée du traitement des déclarations de revenus de 2021, comme l'indiquent les données issues du traitement des déclarations de revenus disponibles en août relativement à la dernière année d'imposition.

Tableau 3.3

Principales variations aux prévisions de revenus pour l'exercice 2022-2023

(en millions de dollars)

	2022-2023
Total des revenus – Budget de 2022	179 798
Variations des revenus dans <i>Finances du premier trimestre de 2022-2023</i>	1 204
Variation des revenus depuis la publication du bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2022-2023</i>	
Impôt sur le revenu des particuliers	4 813
Impôt des sociétés	2 512
Taxes sur l'essence et les carburants	(444)
Taxe de vente	(446)
Droits de cession immobilière	(514)
Tous les autres impôts et taxes	(89)
Total des revenus fiscaux	5 832
Transferts du gouvernement du Canada	8
Entreprises publiques	(20)
Total de la variation des revenus depuis la publication du bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2022-2023</i>	5 820
Total de la variation des revenus depuis la publication du budget de 2022	7 024
Total des revenus – Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022	186 821

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Voici les principales variations prévues aux perspectives de revenus par rapport aux prévisions formulées dans le bulletin *Finances du premier trimestre de 2022-2023* :

- Les revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des particuliers (IRP)** sont de 4 813 millions de dollars supérieurs aux prévisions en raison surtout des montants plus élevés issus du traitement des déclarations de revenus de 2021 et de la croissance plus forte de la rémunération des salariés en 2022. On prévoit que le revenu provenant de l'IRP progressera de 3 588 millions de dollars, ou 7,7 %, comparativement à 2021-2022. Les prévisions des revenus tirés de l'IRP tiennent compte de facteurs singuliers comme l'incidence des versements au titre de la Prestation canadienne de la relance économique réputés imposables par le gouvernement fédéral.
- Les revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des sociétés** sont de 2 512 millions de dollars supérieurs aux prévisions en raison des montants plus élevés issus du traitement des déclarations de revenus de 2021 et de la croissance plus soutenue des excédents nets d'exploitation des entreprises en 2022. On s'attend à ce que ces revenus diminuent de 2 563 millions de dollars, ou 10,2 %, comparativement à l'exercice 2021-2022, ce qui s'explique principalement par un montant ponctuel de 3,8 milliards de dollars inscrit à

cet exercice pour tenir compte des déclarations de revenus de 2020 et de 2021 traitées après la publication des *Comptes publics de l'Ontario 2020-2021*.

- Ensemble, les revenus tirés des **taxes sur l'essence et les carburants** sont de 444 millions de dollars inférieurs aux prévisions en raison de la reconduction proposée de 12 mois de la réduction de 5,7 cents le litre de la taxe sur l'essence et de 5,3 cents le litre de la taxe sur les carburants, ainsi que de la diminution prévue des volumes de consommation. On estime que ces revenus baisseront de 625 millions de dollars, soit de 21,0 %, par rapport à 2021-2022, ce qui est principalement attribuable à la réduction de la taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants. Pour de plus amples renseignements, voir l'annexe *Mesures fiscales et autres initiatives législatives en détail*.
- Les revenus tirés de la **taxe de vente** sont de 446 millions de dollars inférieurs aux attentes en raison surtout des prévisions à la baisse relativement au nombre de logements construits et aux dépenses de consommation des ménages en 2023. Comparativement à 2021-2022, les revenus devraient s'amplifier de 2081 millions de dollars, soit de 6,8 %; cette hausse est soutenue par la croissance vigoureuse de la consommation des ménages en 2022 mais atténuée par le ralentissement de la construction de logements.
- Les revenus tirés des **droits de cession immobilière** sont inférieurs de 514 millions de dollars, ce qui s'explique en grande partie par les prévisions à la baisse du nombre de logements revendus en 2022. Il est prévu que ces revenus diminueront de 1442 millions de dollars, soit 24,8 %, comparativement à 2021-2022, en raison du recul prévu de la revente de logements en 2022.
- Les revenus tirés de **tous les autres impôts et taxes** ont diminué de 89 millions de dollars; cette baisse est principalement attribuable aux revenus moins élevés que prévu tirés de la taxe de vente sur le tabac et des taxes sur la bière, le vin et les spiritueux. On estime que les revenus provenant de tous les autres impôts et taxes afficheront une hausse de 698 millions de dollars, soit 3,4 %, par rapport à 2021-2022, en raison surtout de l'augmentation prévue des revenus tirés de l'impôt-santé des employeurs et de la Contribution-santé de l'Ontario, en partie neutralisée par la baisse attendue des revenus provenant des paiements tenant lieu d'impôts (électricité) et des impôts fonciers prélevés aux fins scolaires.
- Les **transferts du gouvernement du Canada** sont supérieurs de 8 millions de dollars, ce qui tient compte du financement versé au titre du soutien aux projets d'infrastructure en français. On s'attend à ce que ces transferts augmentent de 436 millions de dollars, soit 1,4 %, comparativement à 2021-2022, ce qui est largement attribuable à un financement accru au titre du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux ainsi qu'au financement pour les projets d'infrastructure, le tout en partie contrebalancé par une réduction de 2,5 milliards de dollars du financement ponctuel relié à la COVID-19 qui est passé de 3,7 milliards de dollars en 2021-2022 à 1,2 milliard de dollars en 2022-2023.
- Les revenus nets tirés des **entreprises publiques** ont reculé de 20 millions de dollars par rapport aux prévisions, en raison surtout de la baisse prévue des revenus de la Régie des alcools de l'Ontario. Ce repli s'explique en grande partie par la normalisation rapide et surestimée des habitudes d'achat dans la foulée de la pandémie de COVID-19 et des coûts d'expédition plus élevés. Cette baisse devrait en partie être compensée par le revenu net de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario qui a dépassé les attentes du fait que les casinos ont généré des revenus supérieurs aux prévisions. Les revenus nets tirés des entreprises publiques devraient se contracter de 182 millions de dollars, soit de 2,8 % comparativement à 2021-2022, principalement à cause d'une baisse des revenus nets prévus d'Ontario Power Generation et de Hydro One Limited. Ce manque à gagner est en partie neutralisé par les perspectives de revenu net de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario plus favorables.

Charges

Les perspectives de charges totales pour 2022-2023 se chiffrent à 198,8 milliards de dollars, ce qui est de 120 millions de dollars supérieur aux prévisions du budget de 2022 et de 15 millions de dollars supérieur à celles du bulletin *Finances du premier trimestre de 2022-2023* en raison de l'augmentation de l'intérêt sur la dette découlant de taux d'intérêt plus élevés que prévu.

Le gouvernement établit des assises financières solides pour soutenir la population et les entreprises tout en continuant d'investir dans les services publics essentiels. En 2022-2023, les charges de programmes de base devraient s'alourdir de 18,1 milliards de dollars comparativement à 2021-2022.

Tableau 3.4

Principales variations des charges totales prévues pour l'exercice 2022-2023
(en millions de dollars)

	2022-2023
Total des charges – Budget de 2022	198 648
Variations des charges dans <i>Finances du premier trimestre de 2022-2023</i>	105
Variations des charges de programmes depuis la publication du bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2022-2023</i>	
Soutiens directs aux parents	365
Soutien aux grands constructeurs automobiles	213
Prolongation de la Prestation ontarienne pour la protection du revenu des travailleurs en raison de la COVID-19	184
Hausse de 5 % du taux du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées	146
Régime de revenu annuel garanti (RRAG) de l'Ontario	40
Fonds pour le développement des compétences	30
Fonds de secours pour les services sociaux	27
Subvention ontarienne de secours pour les petites entreprises	18
Toutes les autres variations	38
Total des nouvelles dépenses affectées	1 062
Prélèvement du fonds de prévoyance standard	(1 062)
Total des variations des charges de programmes depuis la publication du bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2022-2023</i>	–
Variation de l'intérêt sur la dette depuis la publication du bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2022-2023</i>	15
Total des variations des charges de programmes depuis la publication du bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2022-2023</i>	15
Total des variations des charges depuis le budget de 2022	120
Total des charges – Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022	198 768

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Depuis la publication du bulletin *Finances du premier trimestre de 2022-2023*, le gouvernement a affecté un montant additionnel de 1,1 milliard de dollars sous forme de ressources pour les élèves, étudiants, travailleurs et entreprises, ainsi que de soutiens aux plus vulnérables en période d'augmentation des prix et des taux d'intérêt. Cette injection de fonds a été neutralisée par le recours au fonds de prévoyance standard. Les nouveaux investissements clés incluent :

- Des versements directs de 365 millions de dollars aux parents dans le cadre du Plan pour le ratrappage de l'Ontario, qui comprennent des soutiens favorisant la réussite des élèves, comme le tutorat ou les fournitures et le matériel d'apprentissage.
- Des soutiens pouvant atteindre 213 millions de dollars aux grands constructeurs automobiles qui investissent dans le réoutillage de leurs chaînes de montage, le maintien des postes et la création d'emplois, la recherche et le développement ainsi que la préparation en vue de la fabrication de véhicules automobiles électriques en Ontario.
- Le déblocage de 184 millions de dollars permettant la prolongation de la Prestation ontarienne pour la protection du revenu des travailleurs en raison de la COVID-19 jusqu'au 31 mars 2023 afin de rembourser aux employeurs admissibles les congés d'urgence pour maladies infectieuses payés aux employés.
- La bonification de 146 millions de dollars pour accroître les allocations mensuelles de base du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et augmenter de 5 %, à compter de septembre 2022, le montant mensuel maximal du programme Aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave.
- Un approvisionnement de 40 millions de dollars au titre du Régime de revenu annuel garanti de l'Ontario afin de fournir un soutien immédiat aux aînés à faible revenu pour les aider à gérer les coûts.
- Un investissement de 30 millions de dollars dans le Fonds pour le développement des compétences, portant le financement total à 145 millions de dollars en 2022-2023 pour le plus récent cycle dans le but de soutenir les priorités en infrastructure comme les projets de transport en commun et de soins de santé, par exemple, ainsi que l'emploi des jeunes, en favorisant l'embauche, la formation ou le recyclage des travailleurs, notamment des apprentis.
- Une affectation supplémentaire de 27 millions de dollars provenant du Fonds de secours pour les services sociaux afin d'alléger les principales pressions exercées sur la ville de Toronto par la pénurie de logements et l'itinérance.
- Un financement additionnel de 18 millions de dollars provenant de la Subvention ontarienne de secours pour les petites entreprises pour prolonger l'échéance des demandes dans le cadre du programme de durée limitée lié à la COVID-19 afin que toutes les petites entreprises admissibles touchées par les mesures sanitaires prises en janvier 2022 puissent se prévaloir de la subvention.
- Un investissement de 38 millions de dollars pour toutes les autres modifications, y compris les mesures de soutien pour le tourisme et les initiatives culturelles.

Les charges liées à l'**intérêt sur la dette** devraient atteindre 13,6 milliards de dollars, c'est-à-dire 15 millions de dollars de plus que les prévisions du bulletin *Finances du premier trimestre de 2022-2023* et 120 millions de dollars de plus que celles du budget de 2022.

Prudence et financement de durée limitée lié à la COVID-19 en 2022-2023

La province a adopté un plan financier responsable et souple qui lui permet de composer avec l’incertitude et les risques. Conformément à la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, le plan financier de l’Ontario doit faire preuve de prudence en établissant une réserve pour prémunir les perspectives financières contre les variations défavorables et imprévues des revenus et des charges de la province, découlant notamment de changements au rendement économique de l’Ontario. La réserve établie dans le budget de 2022, chiffrée à 1,0 milliard de dollars pour 2022-2023, demeure inchangée dans les présentes perspectives financières. Un fonds de prévoyance standard est également maintenu afin d’atténuer les risques liés aux charges. On prévoit que ce fonds s’élèvera à 3,5 milliards de dollars à l’exercice 2022-2023.

Afin de conserver sa marge de manœuvre vu la précarité persistante, le gouvernement avait débloqué des fonds de durée limitée et des fonds de prévoyance extraordinaires dans le poste Fonds de durée limitée créé en raison de la COVID-19. Ces fonds de 2,8 milliards de dollars ont été entièrement affectés dans le budget de 2022 pour l’exercice 2022-2023. Au total, le financement de durée limitée contre la COVID-19 a augmenté de 0,6 milliard et devrait atteindre 7,5 milliards de dollars en 2022-2023.

Plan financier à moyen terme

Le gouvernement prévoit des déficits de 8,1 milliards de dollars en 2023-2024 et de 0,7 milliard de dollars en 2024-2025. Cela représente une amélioration de 4,3 milliards de dollars en 2023-2024 et de 6,9 milliards de dollars en 2024-2025 par rapport au budget de 2022.

À moyen terme, les revenus devraient s'accroître, passant de 186,8 milliards de dollars en 2022-2023 à 204,1 milliards de dollars en 2024-2025, et les charges totales devraient s'accentuer, passant de 198,8 milliards de dollars à 203,2 milliards de dollars durant la même période.

Perspectives de revenus à moyen terme

Tableau 3.5

Sommaire des perspectives de revenus à moyen terme
(en milliards de dollars)

	Chiffres réels 2021-2022	Perspectives		Perspectives à moyen terme	
		actuelles 2022-2023	2023-2024	2024-2025	
Revenus					
Impôt sur le revenu des particuliers	46,8	50,3	53,0	56,3	
Taxe de vente	30,4	32,4	33,4	35,0	
Impôt des sociétés	25,2	22,7	22,9	24,0	
Contribution-santé de l'Ontario	4,4	4,7	4,9	5,1	
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	5,7	5,7	5,6	5,6	
Tous les autres impôts et taxes	19,2	17,6	17,6	19,9	
Total des revenus fiscaux	131,7	133,4	137,6	145,9	
Gouvernement du Canada	30,6	31,0	32,0	33,7	
Revenus de participations dans des entreprises publiques	6,4	6,3	6,7	7,4	
Autres revenus non fiscaux	16,3	16,1	16,6	17,0	
Total des revenus	185,1	186,8	192,9	204,1	

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Les perspectives de revenus fiscaux témoignent de l'incidence des résultats pour 2021-2022 et de l'actualisation des perspectives de croissance économique depuis le budget de 2022. Pour de plus amples renseignements, voir le chapitre 2, *Résultats et perspectives économiques*.

Le principal facteur ayant une influence sur les prévisions de revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des particuliers (IRP)** est la perspective de croissance concernant la rémunération des salariés. Entre 2022-2023 et 2024-2025, ces revenus devraient augmenter à un taux annuel moyen de 5,7 %.

Les prévisions de revenus tirés de la **taxe de vente** sont fondées principalement sur les perspectives de dépenses de consommation des ménages. Entre 2022-2023 et 2024-2025, ces revenus devraient augmenter à un taux annuel moyen de 3,8 %.

Les prévisions des revenus tirés de l'**impôt des sociétés** reposent sur l’excédent net d’exploitation attendu. Entre 2022-2023 et 2024-2025, ces revenus devraient augmenter à un taux annuel moyen de 2,8 %.

Les prévisions de revenus tirés de la **Contribution-santé de l’Ontario** reposent principalement sur les perspectives de croissance prévue de la rémunération des salariés. Entre 2022-2023 et 2024-2025, il est prévu que ces revenus progresseront à un taux annuel moyen de 4,2 %.

Les revenus tirés des **impôts fonciers prélevés aux fins scolaires** reposent principalement sur les perspectives de croissance de l’assiette d’évaluation foncière générée par les mises en chantier. Ces revenus devraient demeurer relativement stables entre 2022-2023 et 2024-2025, étant donné que la hausse des évaluations sera neutralisée par l’incidence de mesures déjà annoncées, notamment la réduction des taux de l’impôt scolaire applicable aux entreprises.

On prévoit que les revenus tirés de **tous les autres impôts et taxes** augmenteront au taux annuel moyen de 6,4 % entre 2022-2023 et 2024-2025. Cela comprend les revenus tirés de l’impôt-santé des employeurs, des droits de cession immobilière, des taxes sur la bière, le vin et les spiritueux ainsi que des taxes basées sur le volume comme la taxe sur l’essence, la taxe sur le carburant et la taxe sur le tabac.

Les prévisions concernant les transferts du **gouvernement du Canada** sont fondées sur les ententes et les formules de financement fédérales-provinciales en vigueur. Les transferts du gouvernement du Canada devraient augmenter à un taux annuel moyen de 4,3 % entre 2022-2023 et 2024-2025, ce qui tient compte du financement ponctuel de 1,2 milliard de dollars lié à la COVID-19 prenant fin en 2022-2023, et du montant approximatif de 6,6 milliards de dollars provenant du gouvernement fédéral entre 2022-2023 et 2024-2025 pour mettre en œuvre l’Accord pancanadien sur l’apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Les perspectives de revenus tirés des **entreprises publiques** reposent sur les estimations du ministère des Finances de l’Ontario pour Hydro One Ltd. (Hydro One) et les projections fournies par Ontario Power Generation (OPG), la Société ontarienne du cannabis (SOC), la Régie des alcools de l’Ontario (LCBO) et la Société des loteries et des jeux de l’Ontario (OLG). Selon les prévisions, les revenus nets tirés des entreprises publiques devraient augmenter à un taux annuel moyen de 9,0 % entre 2022-2023 et 2024-2025. Cette forte croissance s’explique surtout par la hausse des revenus de l’OLG tirés des investissements dans les établissements de jeu et la relance postpandémique ainsi que la croissance des loteries et des offres de produits en ligne.

Les prévisions quant aux **autres revenus non fiscaux** sont issues des projections fournies par les ministères et les organismes provinciaux. Entre 2022-2023 et 2024-2025, ces revenus devraient progresser à un taux annuel moyen de 2,7 %, en raison surtout de la hausse prévue des revenus de tiers qui touchent les hôpitaux, les conseils scolaires et les collèges et qui sont comptabilisés dans les états financiers de l’Ontario.

Scénarios de perspectives économiques et financières

Pour illustrer l'incidence possible du degré élevé d'incertitude économique, le ministère des Finances de l'Ontario a élaboré deux scénarios plausibles concernant le PIB nominal qui pourraient se matérialiser au cours des prochaines années. Pour de plus amples renseignements, voir le chapitre 2, *Résultats et perspectives économiques*. Sur la base des deux scénarios possibles, on a établi des scénarios relatifs aux revenus fiscaux en fonction d'une croissance accélérée et d'une croissance au ralenti. Chacun représente une voie possible visant à illustrer un plus large éventail de résultats envisageables, mais ne doit pas être considéré comme le meilleur ou le pire des cas.

Tableau 3.6

Scénarios de perspectives des revenus fiscaux de l'Ontario

(en milliards de dollars)

	2022-2023p	2023-2024p	2024-2025p
Scénario de croissance accélérée	135,9	144,5	155,1
Projection de planification	133,4	137,6	145,9
Scénario de croissance au ralenti	131,8	132,0	138,5

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondées sur des sources externes et autres scénarios possibles.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

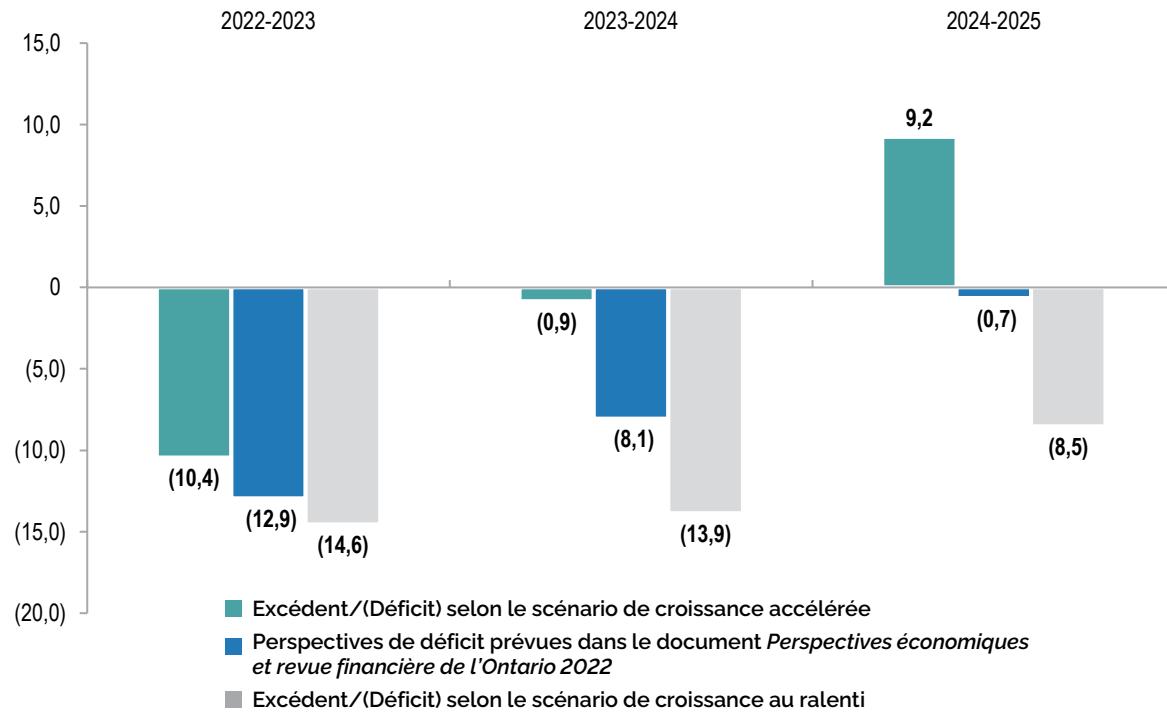
Dans le scénario de croissance accélérée, le total des revenus fiscaux est de 9,2 milliards de dollars supérieur aux projections de planification en 2024-2025, tandis que dans le scénario de croissance au ralenti, le total des revenus fiscaux est de 7,4 milliards de dollars inférieur aux projections.

Si, au lieu de la projection de planification, l'un des autres scénarios économiques se concrétisait, le plan financier de l'Ontario changerait.

Dans le scénario de croissance accélérée, les perspectives de déficit pourraient s'améliorer, passant de 10,4 milliards de dollars en 2022-2023 à 0,9 milliard de dollars en 2023-2024; on prévoit un excédent de 9,2 milliards de dollars en 2024-2025. Cependant, si on envisage le scénario de croissance au ralenti, les perspectives de déficit pourraient se détériorer, passant de 14,6 milliards de dollars en 2022-2023 à 13,9 milliards de dollars en 2023-2024 et à 8,5 milliards de dollars en 2024-2025.

Graphique 3.2
Scénarios des perspectives financières de l'Ontario

En milliards de dollars



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Dans ces scénarios de perspectives, on présume que les dépenses des programmes demeurent inchangées comparativement aux perspectives de dépenses à moyen terme et que seuls les revenus et les intérêts sur la dette sont rajustés.

Perspectives des charges à moyen terme

On estime que le total des charges s'accentuera, pour passer de 198,8 milliards de dollars en 2022-2023 à 203,2 milliards de dollars en 2024-2025 à mesure que le gouvernement continuera d'investir dans les programmes essentiels dans les soins de santé, l'éducation, les services sociaux et le perfectionnement professionnel.

Les charges de programmes de l'Ontario devraient passer de 185,2 milliards de dollars en 2022-2023 à 188,3 milliards de dollars en 2024-2025, car le financement de durée limitée lié à la COVID-19 de 7,5 milliards de dollars sera graduellement éliminé d'ici l'exercice 2023-2024. Les charges liées aux programmes de base devraient s'accroître de 10,6 milliards de dollars durant la même période.

Tableau 3.7
Sommaire des perspectives des charges à moyen terme
(en milliards de dollars)

	Chiffres réels 2021-2022	Perspectives		Perspectives à moyen terme	
		actuelles 2022-2023	2023-2024	2024-2025	
Programmes de base¹					
Secteur de la santé	69,6	75,2	77,8	78,3	
Secteur de l'éducation ²	28,8	32,4	34,2	35,1	
Secteur de l'éducation postsecondaire	10,5	10,8	11,2	11,4	
Secteur des services à l'enfance et des services sociaux	16,8	18,5	19,0	19,4	
Secteur de la justice	4,7	5,3	5,1	5,1	
Autres programmes	29,2	35,5	37,6	38,9	
Total – programmes de base	159,6	177,7	185,0	188,3	
Financement de durée limitée lié à la COVID-19	10,9	7,5	–	–	
Total des programmes	170,5	185,2	185,0	188,3	
Intérêt sur la dette	12,6	13,6	14,5	14,9	
Charges totales	183,0	198,8	199,5	203,2	

¹ Aux fins de la présentation de l'information financière depuis le budget de 2021, les dépenses ponctuelles liées à la COVID-19 ont été incluses dans le poste Financement de durée limitée lié à la COVID-19. Ce changement à la présentation n'a aucune incidence sur les affectations ou les structures ministérielles présentées dans le *Budget des dépenses 2022-2023*.

² Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, qui est inclus dans Autres programmes.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

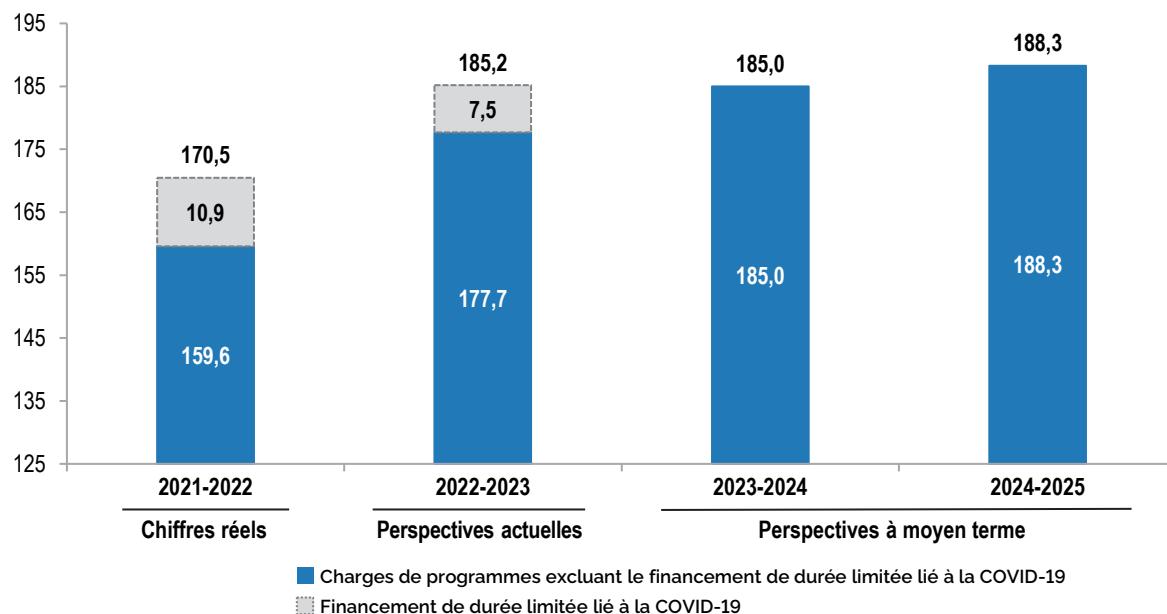
Le gouvernement a fait d'importants investissements de durée limitée en raison de la COVID-19 qui sont présentés séparément afin d'en cerner de façon plus transparente la nature temporaire.

Outre ces mesures temporaires liées à la COVID-19, le gouvernement investit dans les services publics essentiels et le perfectionnement professionnel tel que l'indique son plan pour bâtir un Ontario plus fort. En 2022-2023, les charges des programmes de base devraient augmenter de 18,1 milliards de dollars comparativement à 2021-2022, soit de 11,3 %, dont une augmentation de 5,6 milliards de dollars pour la santé et de 3,6 milliards de dollars pour l'éducation. À moyen terme, on prévoit que les charges de programmes de base augmenteront chaque année à un taux annuel moyen de 2,9 % entre 2022-2023 et 2024-2025.

Graphique 3.3

Croissance des charges de programmes excluant le financement de durée limitée lié à la COVID-19

En milliards de dollars



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Voici les points saillants des variations des perspectives de charges à moyen terme :

- Les charges de base du **secteur de la santé** devraient s'accroître et passer de 75,2 milliards de dollars en 2022-2023 à 78,3 milliards de dollars en 2024-2025. Cette progression est principalement attribuable aux investissements qui suivent :
 - Élargissement des services de soins à domicile et en milieu communautaire et amélioration de la qualité des soins.

- Soutien à la mise en œuvre du plan de dotation des soins de longue durée de l'Ontario visant entre autres à augmenter le nombre d'heures de soins directs quotidiens prodigués en moyenne aux résidents du système pour le faire passer à quatre heures par jour d'ici 2024-2025.
- Bonification en permanence du salaire des préposés aux services de soutien à la personne qui fournissent des soins subventionnés par les deniers publics à domicile et en milieu communautaire, dans les foyers de soins de longue durée et dans les hôpitaux.
- Mesures pour faire face à l'augmentation de la demande dans le secteur des soins de santé.
- Les charges de base du **secteur de l'éducation** devraient augmenter, passant de 32,4 milliards de dollars en 2022-2023 à 35,1 milliards de dollars en 2024-2025. Voici les principaux investissements :
 - Financement pour soutenir la mise en œuvre par l'Ontario de l'Accord panafricain sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, ce qui contribuera à accroître l'accès à des services de garde de grande qualité et abordables et à remettre de l'argent dans les poches des parents.
 - Financement dirigé vers les conseils scolaires pour soutenir l'apprentissage et la réussite des élèves.
- Les charges de base du **secteur de l'éducation postsecondaire** devraient s'intensifier, passant de 10,8 milliards de dollars en 2022-2023 à 11,4 milliards de dollars en 2024-2025. Voici les principaux investissements :
 - Financement de 142 millions de dollars sur trois ans pour fournir des soutiens additionnels aux établissements d'enseignement postsecondaire offrant une formation clinique reliée aux soins infirmiers et pour augmenter le nombre de diplômés des écoles de médecine.
 - Financement de 61 millions de dollars sur trois ans dans le cadre de la subvention ontarienne Apprendre et rester, pour fournir des soutiens financiers à quelque 2 500 étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire admissibles qui s'inscrivent à des programmes prioritaires, comme celui des ressources humaines dans le domaine de la santé, et continuent de travailler dans des collectivités mal desservies de la région où ils ont étudié après avoir obtenu leur diplôme.
 - Financement pour maintenir la viabilité financière du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO).
- Les charges de base du **secteur des services à l'enfance et des services sociaux** devraient s'accroître et passer de 18,5 milliards de dollars en 2022-2023 à 19,4 milliards de dollars en 2024-2025. Voici les principaux investissements :
 - Un montant de 763 millions de dollars sur deux ans pour ajuster annuellement en fonction de l'inflation les allocations de base au titre du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et les prestations mensuelles maximales du programme Aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave, et ce, à compter de juillet 2023. Cette mesure s'ajoute à la hausse de 5 % entrée en vigueur en septembre 2022. Le gouvernement propose également d'augmenter le montant qu'une personne ayant un handicap et bénéficiant du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées peut toucher sans qu'il n'y ait d'incidence sur le soutien qu'elle reçoit. L'exonération de gains mensuels passera de 200 \$ à 1 000 \$.

- Les charges de base du **secteur de la justice** devraient diminuer, passant de 5,3 milliards de dollars en 2022-2023 à 5,1 milliards de dollars en 2024-2025, en raison surtout de mesures nécessitant un financement de durée limitée comme la Stratégie de réduction de l'arriéré dans le domaine des affaires criminelles ainsi que la révision du calendrier de mise en œuvre du Projet de réseau de radiocommunications pour la sécurité publique.
- Les charges de base du poste **Autres programmes** devraient s'accroître, passant de 35,5 milliards de dollars en 2022-2023 à 38,9 milliards de dollars en 2024-2025. Les variations pendant ces exercices témoignent surtout de la hausse annuelle marquée des éventualités au cours de la période de perspectives, dénotant une planification prudente à mesure que l'incertitude s'intensifiera au fil du temps. Les charges liées aux autres programmes ont reculé depuis le budget de 2022 étant donné le financement dégagé du fonds de prévoyance ayant été affecté aux principaux investissements de différents secteurs dans le cadre du plan financier souple du gouvernement. Voici les principaux investissements dans les autres programmes :
 - Un investissement de 2,8 milliards de dollars sur trois ans, à compter de 2022-2023 et conformément à l'engagement pluriannuel du gouvernement de fournir à chaque collectivité en Ontario l'accès à un réseau fiable d'Internet haute vitesse d'ici la fin de 2025.

Les perspectives de charges totales tiennent compte de l'**intérêt sur la dette**; elles devraient augmenter, passant de 13,6 milliards de dollars en 2022-2023 à 14,9 milliards de dollars en 2024-2025, ce qui est attribuable au rythme imprévu de la montée des taux d'intérêt depuis le budget de 2022.

Perspectives à moyen terme fondées sur la prudence

Conformément aux pratiques de planification financière judicieuses, les perspectives de revenus de la province sont fondées sur des projections de planification économique prudentes dont il est question au chapitre 2, *Résultats et perspectives économiques*.

Le gouvernement maintient un plan financier responsable et souple qui lui permet de composer avec l'incertitude et les risques. L'Ontario fait preuve de prudence en établissant une réserve visant à prémunir les perspectives financières contre les variations défavorables imprévues relatives aux revenus et aux charges de la province, notamment celles découlant des variations de son rendement économique.

La réserve, inchangée par rapport au budget de 2022, a été établie à 1,5 milliard de dollars en 2023-2024 et 2024-2025. Des fonds de prévoyance standard sont également maintenus afin d'atténuer les risques liés aux charges, par exemple dans des cas où la santé et la sécurité pourraient être en péril, qui pourraient sinon avoir une incidence négative sur les résultats financiers de l'Ontario.

Le gouvernement entend préserver la marge de manœuvre financière dont il a besoin pour réagir aux imprévus et soutenir un plan à long terme qui lui permettra de rehausser la transparence et la responsabilisation, d'investir dans l'avenir de l'Ontario et de contribuer à protéger la province des défis économiques possibles.

Transparence et risques

Le gouvernement est résolu à faire preuve d'ouverture et de transparence au sujet de l'état des finances publiques. Ce principe figure dans la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, qui prévoit que la politique budgétaire de l'Ontario doit être clairement formulée et les renseignements la concernant être facilement accessibles au public, sans frais.

Les mises à jour des finances de la province à la mi-exercice sont fondées sur les renseignements les plus récents. Néanmoins, des données importantes qui pourraient présenter des risques tant positifs que négatifs, et ainsi avoir une incidence marquée sur les perspectives financières, ne seront connues que d'ici la fin de l'exercice. Par exemple, de nouveaux renseignements obtenus de l'Agence du revenu du Canada sur le traitement des déclarations de revenus des années d'imposition antérieures, des changements aux perspectives économiques et l'évolution des prévisions du secteur privé, que la province utilise pour préparer ses propres prévisions, pourraient occasionner des variations de revenus. Par ailleurs, les charges pourraient être tributaires de variations de l'utilisation de programmes d'envergure axés sur la demande.

Pour assurer la formulation de prévisions économiques raisonnables et prudentes, les principales projections de planification économique du gouvernement sont inférieures à la moyenne projetée par les prévisionnistes du secteur privé pour chacune des années visées par la période de projection. Pour 2022, les hypothèses de planification sont établies à 0,4 point de pourcentage sous la moyenne des prévisions du secteur privé pour tenir compte du degré élevé d'incertitude qui règne cette année.

Bien que les hypothèses de planification de la croissance économique soient raisonnables et prudentes, le ministère des Finances de l'Ontario a produit un scénario de croissance accélérée et un scénario de croissance au ralenti par souci de transparence accrue des perspectives économiques de la province dans une conjoncture des plus incertaines.

Dans le cadre d'une gestion des finances transparente, le Conseil du Trésor de l'Ontario surveille les pressions financières tout au long de l'exercice pour faire en sorte que les prévisions soient formulées à l'aide de méthodologies robustes et prudentes. On fait aussi appel à d'autres outils de gestion importants, notamment le suivi étroit du rythme de mise en œuvre des mesures et la détection proactive des risques émergents liés aux programmes et aux politiques. Par ailleurs, les processus de planification financière sont fondés sur une analyse approfondie des pressions connues. Il s'agit entre autres de créer des plans pour atténuer et gérer les risques financiers et de maintenir des fonds de prévoyance appropriés dans les prévisions financières à moyen terme conformément au plan financier souple du gouvernement qui lui permet de composer avec l'incertitude et les risques.

Les transferts réels du gouvernement fédéral à la province constituent un facteur déterminant dans la viabilité financière à long terme de l’Ontario. Le gouvernement de l’Ontario et le gouvernement fédéral ont travaillé main dans la main pendant la pandémie de COVID-19, faisant en sorte que le financement fédéral réponde rapidement aux besoins de la province. Dans l’année qui vient, l’Ontario négociera un certain nombre d’ententes importantes avec le gouvernement fédéral au sujet de transferts dans des domaines aussi variés que la santé, la formation et les infrastructures. Au moment où le Canada se remet de la pandémie de COVID-19, il devient possible de mettre l’accent sur des ententes à long terme, afin de créer un système axé sur les principes, de mettre sur pied des arrangements souples, satisfaisants, équitables et respectueux des compétences provinciales. Pensons, par exemple, au Transfert canadien en matière de santé, au sujet duquel l’Ontario souhaite vivement œuvrer avec les provinces et territoires ainsi qu’avec le gouvernement fédéral pour forger un partenariat solide qui contribuera à alléger les pressions exercées sur le système de santé et à jeter les bases d’un financement suffisant à long terme.

Outre les principales sensibilités liées à la demande et les risques économiques clés auxquels il est exposé, le plan financier est assujetti à des risques découlant du passif éventuel du gouvernement. La concrétisation de ces éventualités échappe au contrôle direct du gouvernement. Il pourrait s’agir, par exemple, de pertes résultant de règlements judiciaires, ou encore d’une demande de remboursement de garanties de prêts ou de financement. Bien que le plan financier comprenne un fonds de prévoyance afin d’atténuer les risques liés aux dépenses, tant et aussi longtemps qu’un doute subsiste quant à la probabilité et aux coûts de ces événements futurs, il n’est pas tenu compte de ces risques dans le plan financier de la province. Des provisions pour pertes susceptibles de se réaliser et dont on peut raisonnablement faire une estimation sont imputées au titre des passifs dans les états financiers de l’Ontario. Tout passif éventuel considérable ayant trait à l’exercice 2021-2022 a été présenté dans les *Comptes publics de l’Ontario 2021-2022* rendus publics en septembre.

Détails des finances de l'Ontario

Tableau 3.8

Revenus

(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2019-2020	Chiffres réels 2020-2021	Chiffres réels 2021-2022	Perspectives actuelles 2022-2023
Revenus fiscaux				
Impôt sur le revenu des particuliers	37 743	40 333	46 750	50 338
Taxe de vente	28 619	26 576	30 357	32 438
Impôt des sociétés	15 414	17 775	25 227	22 665
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	6 179	6 040	5 713	5 652
Impôt-santé des employeurs	6 731	6 537	7 223	7 846
Contribution-santé de l'Ontario	4 059	4 330	4 414	4 715
Taxe sur l'essence	2 783	1 898	2 202	1 740
Droits de cession immobilière	3 067	3 698	5 827	4 385
Taxe sur le tabac	1 118	1 099	927	890
Taxe sur les carburants	807	686	771	608
Taxes sur la bière, le vin et les spiritueux	582	624	624	612
Paiements tenant lieu d'impôt (électricité)	505	563	666	511
Part de l'Ontario du droit d'accise fédéral sur le cannabis	48	106	215	215
Autres impôts et taxes	623	619	759	799
	108 278	110 884	131 675	133 414
Gouvernement du Canada				
Transfert canadien en matière de santé	15 640	16 206	16 731	17 560
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	5 650	5 815	6 003	6 191
Péréquation	–	–	–	–
Programmes d'infrastructure	400	769	562	1 239
Programmes du marché du travail	1 054	1 323	1 476	1 128
Entente sur le logement social	484	338	305	263
Autres paiements fédéraux	1 756	9 014	5 091	4 183
Transferts directs aux organismes du secteur parapublic	414	459	439	479
	25 398	33 924	30 607	31 043
Revenus tirés des entreprises publiques				
Régie des alcools de l'Ontario (LCBO)	2 402	2 539	2 543	2 520
Ontario Power Generation Inc./Hydro One Ltd.	1 167	2 044	2 151	1 186
Société des loteries et des jeux de l'Ontario	2 309	359	1 561	2 373
Société ontarienne du cannabis	19	67	186	180
	5 897	5 009	6 441	6 259

suite...

Tableau 3.8
Revenus (suite)
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2019-2020	Chiffres réels 2020-2021	Chiffres réels 2021-2022	Perspectives actuelles 2022-2023
Autres revenus non fiscaux				
Droits, dons et autres revenus provenant d'hôpitaux, de conseils scolaires et de collèges	9 281	7 790	9 688	9 365
Droits de permis de conduire et des certificats d'immatriculation des véhicules ¹	2 055	1 952	33	1 034
Divers – Autres revenus non fiscaux	1 222	1 857	2 625	1 169
Autres droits, permis et licences	1 156	1 017	1 174	1 211
Ventes et locations	1 369	680	1 046	1 939
Remboursements	1 005	1 277	1 233	1 039
Redevances	283	359	468	307
Recouvrements – Contrats d'approvisionnement en électricité	122	116	67	42
Réduction nette des contrats d'achat d'électricité	30	28	5	–
Total des revenus	16 523	15 076	16 339	16 106
	156 096	164 893	185 062	186 821

¹ La rubrique Droits de permis de conduire et des certificats d'immatriculation des véhicules en tient compte en 2021-2022 de l'élimination et de la remise des droits de renouvellement des plaques d'immatriculation admissibles payés depuis le 1^{er} mars 2020.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 3.9
Total des charges¹
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2019-2020	Chiffres réels 2020-2021	Chiffres réels 2021-2022	Perspectives actuelles 2022-2023
Charges des ministères				
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales (Base)	297	289	284	331,3
Programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux ²	94	–	–	–
Investissements des programmes d'infrastructure municipaux ²	222	–	–	–
Programmes de gestion des risques selon la demande et de durée limitée ³	518	458	358	439,3
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	41	32	47,6
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales (Total)	1 130	788	674	818,1
Procureur général (Base)	1 684	1 524	1 623	1 783,7
Crédits législatifs – <i>Loi de 2019 sur la responsabilité de la Couronne et les instances l'intéressant</i>	192	60	49	–
Redressement comptable ponctuel pour tenir compte du programme de suramende compensatoire	–	196	–	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	71	145	52,0
Procureur général (Total)	1 876	1 851	1 817	1 835,7
Commission de régie interne (Base)	257	248	283	278,2
Provision pour le coût de l'élection générale	–	–	–	100,0
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	0	2	–
Commission de régie interne (Total)	257	248	284	378,2
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires (Base)	17 066	17 026	16 810	18 472,8
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	440	293	23,0
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires (Total)	17 066	17 466	17 104	18 495,8
Citoyenneté et multiculturalisme (Base)	11	14	24	52,6
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	–	3	3,7
Citoyenneté et multiculturalisme (Total)	11	14	27	56,3
Collèges et Universités (Base)	9 220	8 767	9 539	9 439,4
Aide financière aux étudiants	1 296	766	954	1 333,0
Financement de durée limitée de l'infrastructure en vertu du Fonds d'investissement stratégique	2	–	–	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	292	117	10,7
Collèges et Universités (Total)	10 519	9 826	10 610	10 783,1
Développement économique, Création d'emplois et Commerce (Base)	315	391	474	429,8
Investissements de durée limitée	263	187	157	647,7
Charges pour mauvaises créances	–	211	–	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	3 106	360	96,0
Développement économique, Création d'emplois et Commerce (Total)	579	3 896	991	1 173,4
Éducation (Base)	30 177	28 390	28 837	32 439,0
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario	1 570	1 607	1 610	1 630,0
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	2 885	1 060	968,6
Éducation (Total)	31 748	32 881	31 507	35 037,7
Énergie (Base) ⁵	410	229	240	327,6
Programmes d'allégement des coûts de l'électricité	5 484	5 539	6 313	6 273,7
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	906	274	–
Énergie (Total)	5 894	6 674	6 827	6 601,3
Environnement, Protection de la nature et Parcs (Base)	612	632	688	711,9
Investissements de durée limitée	2	–	–	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	3	16	24,7
Environnement, Protection de la nature et Parcs (Total)	614	636	704	736,6
Bureaux du corps exécutif (Base)	33	33	42	48,3
Aide provisoire	–	2	–	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	6	2	–
Bureaux du corps exécutif (Total)	33	41	44	48,3

suite...

Tableau 3.9
Total des charges¹ (suite)
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2019-2020	Chiffres réels 2020-2021	Chiffres réels 2021-2022	Perspectives actuelles 2022-2023
Charges des ministères				
Finances (Base)	819	739	799	978,1
Société ontarienne de gestion des placements ⁶	88	128	210	221,9
Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario	503	502	502	501,9
Coûts des contrats d'approvisionnement en électricité	122	116	67	42,3
Fonds de durée limitée créé en raison de la COVID-19 ⁴	–	–	–	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	440	231	–
Finances (Total)	1 532	1 924	1 808	1 744,2
Affaires francophones (Base)	5	5	7	7,4
Investissements de durée limitée	–	–	–	0,6
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	1	2	–
Affaires francophones (Total)	5	6	9	7,9
Services gouvernementaux et Services aux consommateurs (Base)	677	623	692	835,8
Immobilier	924	1 099	1 156	1 184,5
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	423	151	89,2
Services gouvernementaux et Services aux consommateurs (Total)	1 601	2 145	2 000	2 109,6
Santé (Total)⁷	59 293	59 879	64 270	68 414,4
Intervention sanitaire contre la COVID-19⁸	–	5 082	6 167	4 739,6
Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture (Base)	904	717	885	899,8
Crédits d'impôt pour les médias culturels de l'Ontario	656	512	693	819,2
Crédits d'impôt pour les médias culturels de l'Ontario – Montants reliés aux exercices antérieurs	80	65	84	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	120	257	200,0
Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture (Total)	1 640	1 413	1 919	1 919,1
Affaires autochtones (Base)	71	64	85	118,3
Investissements ponctuels, y compris les règlements	16	149	152	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	42	4	–
Affaires autochtones (Total)	86	256	241	118,3
Infrastructure (Base)	81	154	177	981,5
Programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux ²	160	227	309	717,4
Revitalisation du secteur riverain de Toronto (Protection des terres portuaires contre les inondations)	116	103	156	25,0
Investissements des programmes d'infrastructure municipaux ²	–	197	399	398,4
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	0	0	–
Infrastructure (Total)	358	682	1 041	2 122,3
Travail, Formation et Développement des compétences (Base)	159	170	103	301,7
Crédit d'impôt pour la formation (éducation coopérative et formation en apprentissage) ⁹	152	98	105	92,0
Programmes d'emploi et de formation selon la demande	922	1 142	923	1 156,6
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	33	794	469,0
Travail, Formation et Développement des compétences (Total)	1 232	1 443	1 925	2 019,2
Soins de longue durée¹⁰	4 423	4 513	5 300	6 750,9
Affaires municipales / Logement (Base)	540	485	486	562,4
Investissements de durée limitée	317	224	351	414,5
Entente sur le logement social – Paiements aux gestionnaires de services ¹¹	341	313	281	210,3
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	2 707	330	156,3
Affaires municipales et Logement (Total)	1 197	3 729	1 447	1 343,5

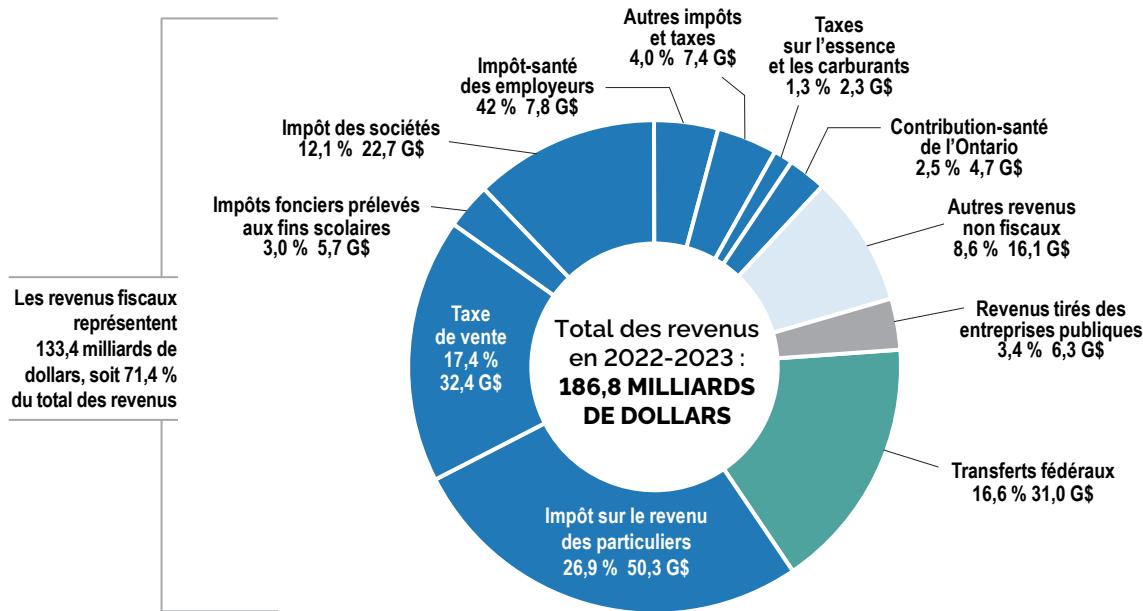
suite...

Tableau 3.9
Total des charges¹ (suite)
(en millions de dollars)

	Chiffres	Chiffres	Chiffres	Perspectives actuelles 2022-2023
	réels 2019- 2020	réels 2020- 2021	réels 2021- 2022	
	2020	2021	2022	
Charges des ministères				
Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts (Base) ⁵	1 219	1 176	1 349	1 439,4
Redressements comptables concernant les sites d'enfouissement et les sites contaminés	–	202	183	–
Mesures urgentes de lutte contre les incendies de forêt	136	115	237	100,0
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	13	53	–
Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts (Total)	1 355	1 506	1 823	1 539,3
Services aux aînés et Accessibilité (Base)	63	65	83	203,1
Investissements de durée limitée	–	–	–	0,8
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	151	43	40,5
Services aux aînés et Accessibilité (Total)	63	216	127	244,4
Solliciteur général (Base)	2 759	2 820	3 005	3 516,4
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	94	150	1,8
Solliciteur général (Total)	2 759	2 914	3 155	3 518,2
Transports (Base) ⁵	4 950	4 668	5 190	5 888,2
Programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux	188	449	231	720,7
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	2 188	369	585,0
Transports (Total)	5 138	7 306	5 790	7 194,0
Secrétariat du Conseil du Trésor (Base)	199	201	207	335,2
Avantages sociaux et prestations de retraite	1 665	1 485	2 633	1 590,1
Fonds de prévoyance pour le fonctionnement	–	–	–	3 263,8
Fonds de prévoyance pour les immobilisations	–	–	–	224,2
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	3	2	–
Secrétariat du Conseil du Trésor (Total)	1 864	1 689	2 842	5 413,3
Intérêt sur la dette¹²	12 495	12 274	12 558	13 605,0
Charges totales	164 768	181 297	183 011	198 767,7

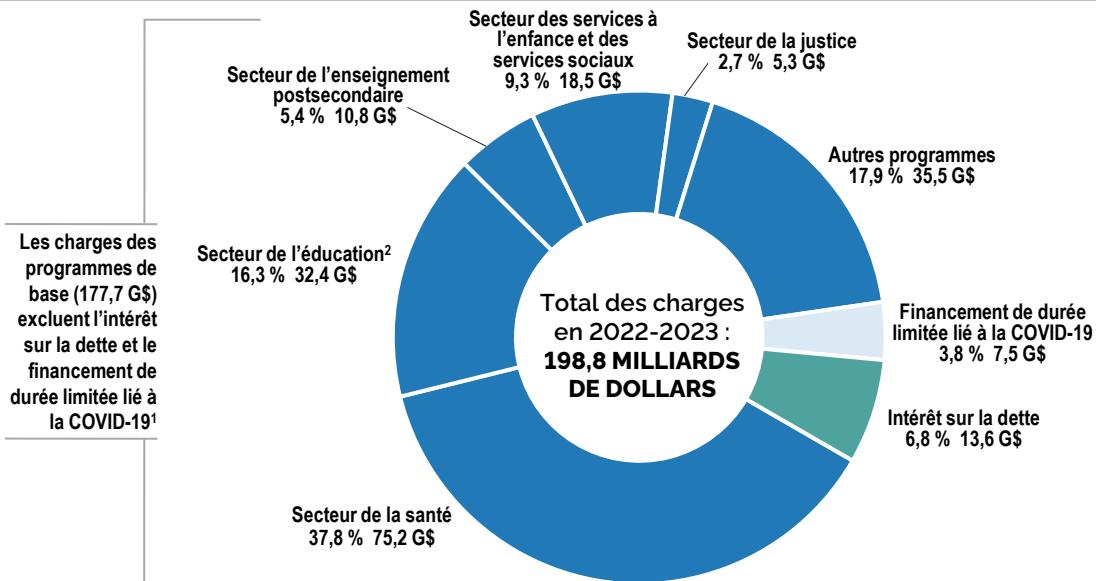
- ¹ Les structures ministérielles ont été maintenues depuis le budget de 2022. Dans les documents ultérieurs, il sera tenu compte des changements correspondant à la nouvelle structure du gouvernement annoncée par le Conseil exécutif le 24 juin 2022.
- ² La prestation du programme d'infrastructure municipal et fédéral-provincial a été transférée du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario en 2020-2021.
- ³ Le montant pour 2019-2020 comprend des règlements extraordinaires d'assurance-production de 175 millions de dollars supérieurs aux prévisions en raison de l'état des cultures en 2019.
- ⁴ Dans le budget de 2022, le gouvernement a créé le financement de durée limitée en raison de la COVID-19. Ce financement continue d'être présenté séparément afin de cerner de façon plus transparente la nature temporaire de ces investissements.
- ⁵ La responsabilité de la Commission de transport Ontario Northland a été transférée du ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario au ministère des Transports de l'Ontario au début de l'exercice 2020-2021.
- ⁶ Selon les exigences des normes comptables pour le secteur public, le gouvernement consolide les résultats de la Société ontarienne de gestion des placements avec ceux du ministère des Finances de l'Ontario.
- ⁷ Tient compte des rajustements comptables concernant principalement les subventions fournies pour financer des projets d'infrastructure et autres investissements reliés.
- ⁸ Aux fins de présentation de l'information financière dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022*, toutes les dépenses de durée limitée liées à la COVID-19 ont été incluses séparément plutôt que dans les charges du ministère de la Santé de l'Ontario ou du ministère des Soins de longue durée de l'Ontario. Ce changement à la présentation n'a aucune incidence sur les affectations des ministères qui tiennent compte des structures ministérielles présentées dans les *Comptes publics 2021-2022* et dans le *Budget des dépenses 2022-2023*.
- ⁹ Le crédit d'impôt pour l'éducation coopérative demeure. Le crédit d'impôt pour la formation en apprentissage est éliminé dans le cas des programmes d'apprentissage admissibles ayant démarré le 15 novembre 2017 ou par la suite. Les chiffres de 2019-2020 à 2021-2022 comprennent les montants des crédits d'impôt d'années antérieures.
- ¹⁰ Le total des charges du ministère des Soins de longue durée de l'Ontario tient compte des dépenses engagées par Santé Ontario pour financer les soins de longue durée. Ces montants seront consolidés dans le total des charges du ministère de la Santé de l'Ontario, ce qui inclut les charges provisoires de 4,5 milliards de dollars pour 2021-2022 et de 4,7 milliards de dollars pour 2022-2023.
- ¹¹ Le repli annuel affiché au cours de la période de 2019-2020 à 2022-2023 est principalement attribuable au recul des obligations fédérales, comme les prêts hypothécaires venant à échéance, prévues dans l'Entente sur le logement social.
- ¹² L'intérêt sur la dette exclut les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 245 millions de dollars pour 2019-2020, à 230 millions de dollars pour 2020-2021, à 321 millions de dollars pour 2021-2022 et à 401 millions de dollars pour 2022-2023.
- Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.
- Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Graphique 3.4 Composition des revenus, 2022-2023



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Graphique 3.5 Composition du total des charges, 2022-2023



¹ Aux fins de la présentation de l'information financière depuis le budget de 2021, les dépenses ponctuelles liées à la COVID-19 ont été incluses dans le poste Financement de durée limitée lié à la COVID-19. Ce changement à la présentation n'a aucune incidence sur les affectations ou les structures ministérielles présentées dans le Budget des dépenses 2022-2023.

² Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, qui est inclus dans Autres programmes.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 3.10
Dépenses liées à l'infrastructure
(en millions de dollars)

Secteur	Total Dépenses liées à l'infrastructure Chiffres réels 2021-2022 ¹	Perspectives actuelles 2022-2023		
		Investissements dans les immobilisations ^{2,3}	Transferts et autres dépenses	Total Dépenses liées à l'infrastructure ⁴
Transports				
Transports en commun	6 053	6 767	1 415	8 183
Routes provinciales	2 624	2 778	240	3 018
Autres – Transports, biens et planification	236	142	77	219
Santé				
Hôpitaux	2 937	3 022	3	3 025
Autres – Santé	243	53	162	215
Éducation				
Éducation postsecondaire				
Collèges et autres	494	395	75	470
Universités	119	–	135	135
Services sociaux				
Justice	361	20	299	319
Autres secteurs⁵				
Total des dépenses liées à l'infrastructure	17 700	17 914	4 733	22 647
Moins : contributions d'autres partenaires ⁶	2 606	2 611	–	2 611
Total⁷	15 094	15 303	4 733	20 035

¹ Comprend des rajustements concernant la juste valeur comptable nette des actifs cédés en cours d'exercice et des variations dans les évaluations.

² Comprend des investissements provinciaux de 13,4 milliards de dollars dans des immobilisations corporelles.

³ Comprend 401 millions de dollars d'intérêt capitalisé durant la construction d'immobilisations corporelles.

⁴ Comprend les transferts aux municipalités, aux universités et aux organismes dont les résultats ne sont pas consolidés.

⁵ Comprend l'infrastructure à large bande, l'administration du gouvernement, les richesses naturelles et les industries de la culture et du tourisme.

⁶ Les contributions d'autres partenaires désignent les investissements de tiers principalement dans les hôpitaux, les collèges et les écoles.

⁷ Comprend les contributions fédérales et municipales aux investissements provinciaux dans l'infrastructure.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario.

Tableau 3.11**Revue de certaines statistiques financières et économiques établies sur dix exercices^{1,2}****(en millions de dollars)**

	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Revenus	122 955	126 152	136 148
Charges			
Programmes	123 330	126 199	129 905
Intérêt sur la dette ³	11 155	11 221	11 589
Charges totales	134 485	137 420	141 494
Réserve	–	–	–
Excédent / (Déficit)	(11 530)	(11 268)	(5 346)
Dette nette	276 169	294 557	306 357
Déficit accumulé	184 835	196 665	203 014
Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché	696 192	727 042	760 435
Revenu primaire des ménages	473 807	490 423	512 570
Population (en milliers) – juillet ⁴	13 511	13 618	13 707
Dette nette par habitant (en dollars)	20 441	21 631	22 350
Revenu des ménages par habitant (en dollars)	35 069	36 014	37 394
Dette nette en pourcentage des revenus	224,6 %	233,5 %	225,0 %
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	9,1 %	8,9 %	8,5 %
Dette nette exprimée en pourcentage du PIB	39,7 %	40,5 %	40,3 %
Déficit accumulé exprimé en pourcentage du PIB	26,5 %	27,1 %	26,7 %

¹ Les chiffres tiennent compte d'une modification des charges des régimes de retraite, qui ont été calculées d'après les recommandations de la Commission d'enquête indépendante sur les finances de l'Ontario, comme l'explique la note 19 des états financiers consolidés des *Comptes publics de l'Ontario 2017-2018*. Les montants relatifs à la dette nette et au déficit accumulé tiennent aussi compte de cette modification.

² Les revenus et les charges ont été retraités pour tenir compte des modifications de la présentation des revenus provenant de tiers que tirent les hôpitaux, les conseils scolaires et les collèges et qui seront comptabilisés à titre de revenus. Ce retraitement est neutre sur le plan financier.

³ L'intérêt sur la dette exclut les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 245 millions de dollars pour 2019-2020, à 230 millions de dollars pour 2020-2021, à 321 millions de dollars pour 2021-2022 et à 401 millions de dollars pour 2022-2023.

⁴ Les données sur la population sont celles en date du 1^{er} juillet de l'exercice indiqué (p. ex., en 2018-2019, les données sur la population sont celles du 1^{er} juillet 2018).

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Statistique Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Chiffres réels 2021-2022	Perspectives actuelles 2022-2023
140 734	150 594	153 700	156 096	164 893	185 062	186 821
131 460	142 363	148 751	152 273	169 023	170 453	185 163
11 709	11 903	12 384	12 495	12 274	12 558	13 605
143 169	154 266	161 135	164 768	181 297	183 011	198 768
–	–	–	–	–	–	1 000
(2 435)	(3 672)	(7 435)	(8 672)	(16 404)	2 051	(12 946)
314 077	323 834	338 496	353 332	373 564	380 415	407 231
205 939	209 023	216 642	225 764	239 294	236 857	253 539
790 749	824 979	860 104	892 226	866 940	970 041	1 059 684
520 486	541 501	567 484	592 605	590 677	638 541	691 806
13 875	14 070	14 309	14 545	14 726	14 809	15 109
22 636	23 016	23 657	24 293	25 368	25 688	26 952
37 511	38 486	39 660	40 744	40 111	43 118	45 786
223,2 %	215,0 %	220,2 %	226,4 %	226,5 %	205,6 %	218,0 %
8,3 %	7,9 %	8,1 %	8,0 %	7,4 %	6,8 %	7,3 %
39,7 %	39,3 %	39,4 %	39,6 %	43,1 %	39,2 %	38,4 %
26,0 %	25,3 %	25,2 %	25,3 %	27,6 %	24,4 %	23,9 %

A construction worker wearing a yellow hard hat and safety vest, carrying a wooden beam, looking up.

Chapitre 4

**EMPRUNTS
ET GESTION
DE LA DETTE**

Introduction

L'Ontario exécute son programme d'emprunt de façon responsable et prudente afin de gérer les frais d'intérêt sur la dette.

Les besoins d'emprunt totaux de l'Ontario prévus en 2022-2023 ont diminué de 12,3 milliards de dollars, ou 22 %, par rapport aux prévisions du budget de 2022 en raison de déficits moins élevés que prévu. Les prévisions relatives au programme d'emprunt à court et à long terme ont été réduites de 9,3 milliards de dollars et de 3,0 milliards de dollars, respectivement. En raison de ces changements, la province a mobilisé jusqu'à présent 18,6 milliards de dollars, soit 58 % des besoins d'emprunt à long terme actuellement établis pour l'année, qui se chiffrent à 32,2 milliards de dollars.

Selon les prévisions actuelles, le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario pour 2022-2023 sera de 38,4 % par rapport à celui de 41,4 % prévu dans le budget de 2022, soit une baisse de 0,8 point de pourcentage depuis l'exercice 2021-2022.

On prévoit actuellement que le ratio de la dette nette aux revenus de l'Ontario pour 2022-2023 sera de 218 % par rapport au ratio de 238 % qui avait été prévu dans le budget de 2022.

Sous l'effet des taux d'intérêt plus élevés que prévu, on prévoit que l'Ontario paiera 13,6 milliards de dollars en frais d'intérêt en 2022-2023, ce qui représente une hausse par rapport aux 13,5 milliards de dollars prévus dans le budget de 2022. On prévoit que le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus sera de 7,3 % en 2022-2023, soit 0,2 point de pourcentage de moins que la prévision de 7,5 % contenue dans le budget de 2022.

Programme d'emprunt

On prévoit que les emprunts à long terme contractés par la province en 2022-2023 totaliseront 32,2 milliards de dollars, soit 9,3 milliards de dollars de moins que ce qui était prévu dans le budget de 2022. Cela est principalement attribuable aux meilleurs résultats présentés dans les *Comptes publics de l'Ontario 2021-2022*, à un déficit plus bas que prévu pour 2022-2023 et aux emprunts anticipés pour 2023-2024. Le programme d'emprunt de l'Ontario repose également sur un plan d'immobilisations sans précédent.

La modification en cours d'exercice au calendrier des opérations hors trésorerie et en espèces de l'ordre de 8,0 milliards de dollars pour 2022-2023 est principalement due à des revenus de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu des particuliers plus élevés que prévu pour l'exercice 2021-2022, tels que présentés dans les *Comptes publics de l'Ontario 2021-2022*. Cette mesure devrait accroître de 8,0 milliards de dollars les rentrées de fonds en 2022-2023, permettant ainsi de réduire d'un montant équivalent les besoins d'emprunt totaux.

Sur une période de trois ans, on prévoit maintenant que les besoins d'emprunt à long terme de la province seront inférieurs de 22,1 milliards de dollars à ce qui avait été prévu dans le budget de 2022. Par ailleurs, les emprunts à court terme devraient eux aussi être inférieurs, de 3,0 milliards de dollars en 2022-2023 et de 1,0 milliard de dollars en 2023-2024, réduisant ainsi les besoins d'emprunt de l'Ontario de 26,1 milliards de dollars au cours de cette période de trois ans comparativement aux prévisions contenues dans le budget de 2022. Si le programme d'emprunt était resté identique à ce qui avait été prévu dans le budget de 2022, et compte tenu des projections actuelles à la hausse des taux d'intérêt, l'intérêt sur la dette aurait augmenté de 0,2 milliard de dollars en 2022-2023, de 0,7 milliard de dollars en 2023-2024 et de 1,0 milliard de dollars en 2024-2025.

Tableau 4.1

Programme d'emprunt 2022-2023 et perspectives à moyen terme

(en milliards de dollars)

	Budget de 2022	Variation en cours d'exercice	Perspectives actuelles		Perspectives à moyen terme
			2022-2023	2023-2024	2024-2025
Déficit/(Excédent)	19,9	(6,9)	12,9	8,1	0,7
Investissements dans les immobilisations	13,4	–	13,4	13,6	15,0
Redressements au calendrier des opérations hors trésorerie et en espèces	(9,7)	(8,0)	(17,7)	(9,6)	(10,5)
Prêts à Infrastructure Ontario	(0,1)	(0,1)	(0,2)	0,1	0,1
Autres prêts/investissements nets	0,7	(0,3)	0,4	0,0	(0,8)
Dette arrivant à échéance/Rachats	30,5	0,0	30,6	31,2	27,8
Total des besoins en matière de financement	54,7	(15,3)	39,5	43,4	32,3
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	(3,0)	3,0	–	(2,0)	–
Augmentation/(Diminution) des espèces et quasi-espèces	–	–	–	–	–
Emprunts anticipés en 2021-2022 pour 2022-2023	(10,3)	–	(10,3)	–	–
Emprunts anticipés pour 2023-2024	–	3,0	3,0	(3,0)	–
Total des emprunts à long terme sur les marchés publics	41,5	(9,3)	32,2	38,4	32,3

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

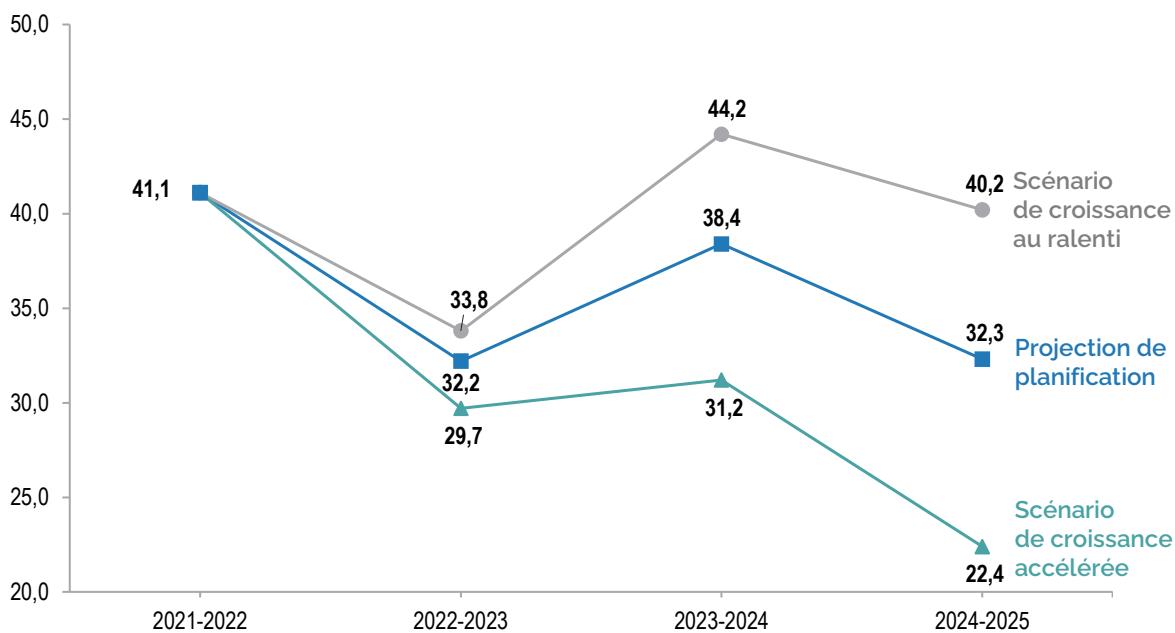
Source : Office ontarien de financement.

Au 14 octobre 2022, la province avait contracté des emprunts de 18,6 milliards de dollars, ce qui représente 58 % de son programme d'emprunt à long terme sur les marchés publics pour l'exercice. L'Ontario s'attend à compléter son programme d'emprunt à long terme sur les marchés publics de 2022-2023 avant la fin de l'exercice et, si les conditions du marché sont favorables, à procéder à des emprunts anticipés de 3,0 milliards de dollars pour 2023-2024.

Si d'autres scénarios économiques se matérialisaient, les besoins d'emprunt de l'Ontario pour les trois prochaines années changerait également. Voir *Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref* pour plus de détails et une description des scénarios connexes relatifs aux perspectives à moyen terme. Selon le scénario de croissance accélérée, les emprunts à long terme diminueraient de 19,6 milliards de dollars au cours de cette période de trois ans, tandis que selon le scénario de croissance au ralenti, ils augmenteraient de 15,3 milliards de dollars au cours de la même période.

Graphique 4.1 Scénarios des perspectives d'emprunt à long terme

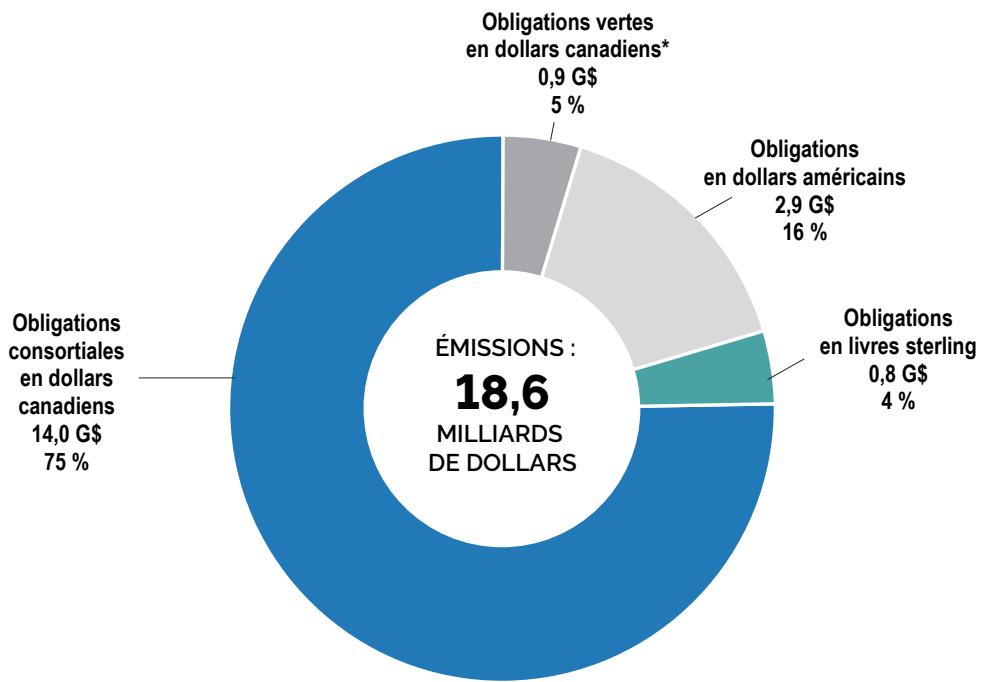
Total des emprunts à long terme
(en milliards de dollars)



Sources : Office ontarien de financement et ministère des Finances de l'Ontario.

Environ 80 % des emprunts de 2022-2023 ont été contractés en dollars canadiens, grâce à l'émission de 18 obligations consortiales et d'une Obligation verte. La cible des emprunts de la province sur le marché intérieur pour 2022-2023 demeure la même, soit entre 65 et 80 %. Cette fourchette sera modifiée ultérieurement, au besoin, selon l'évolution de la demande des investisseurs sur les marchés de la dette en dollars canadiens et en devises.

Graphique 4.2
Emprunts, 2022-2023



*Valeur nominale de 1,0 milliard de dollars.

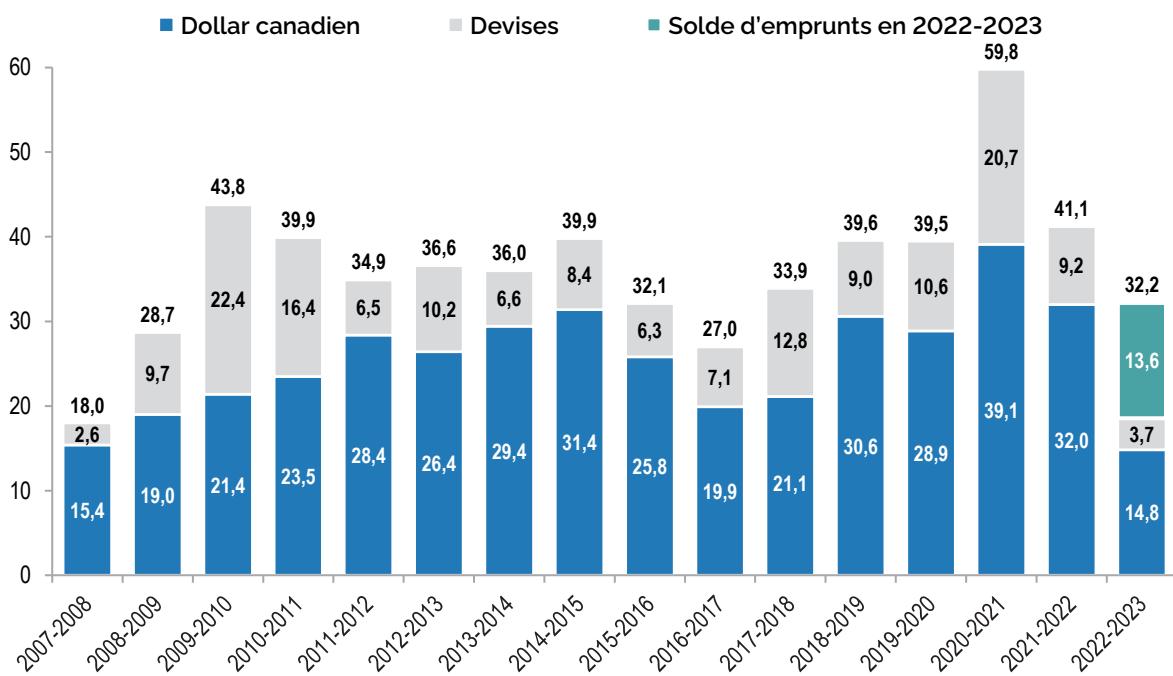
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Office ontarien de financement.

Les emprunts en devises contribuent à réduire les coûts globaux d'emprunt de l'Ontario en poursuivant la diversification du bassin d'investisseurs de la province. Cette diversification permet au gouvernement de continuer d'avoir accès à du capital, même si les conditions du marché canadien deviennent moins favorables. Jusqu'à présent, environ 3,7 milliards de dollars, ou 20 % des besoins d'emprunt à long terme de cette année, ont été empruntés en devises, principalement en dollars américains.

Graphique 4.3 Emprunts en dollars canadiens et en devises

Total des emprunts à long terme
(en milliards de dollars)



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

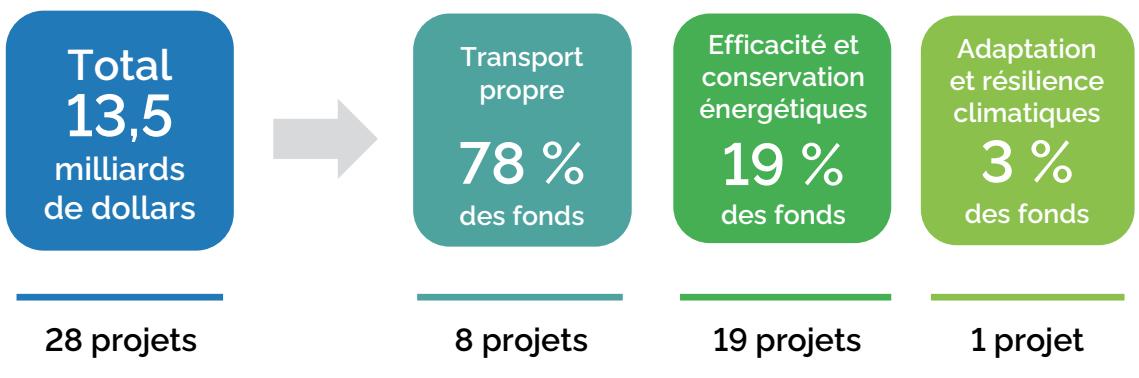
Source : Office ontarien de financement.

Programme d'obligations vertes

Les obligations vertes constituent toujours un aspect essentiel et efficace du programme d'emprunt de l'Ontario et un outil important utilisé pour financer les initiatives de transport en commun, l'infrastructure résistant aux phénomènes météorologiques extrêmes ainsi que les projets d'efficacité et de conservation énergétiques. Avec des émissions totalisant 13,5 milliards de dollars depuis 2014-2015, l'Ontario est toujours le plus important émetteur d'obligations vertes en dollars canadiens, dont 13,0 milliards de dollars sont actuellement en circulation.

Graphique 4.4

Affectation des produits de l'Obligation verte par catégorie selon le Cadre



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Office ontarien de financement.

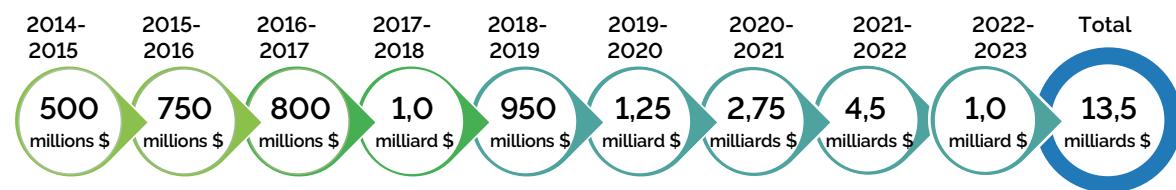
Le 5 octobre 2022, l'Ontario a procédé à une émission d'obligations vertes de 1,0 milliard de dollars, sa première de l'exercice 2022-2023 et la douzième globalement. Cinq projets ont été jugés admissibles à recevoir des fonds de cette série d'obligations vertes dans la catégorie Transports propres du cadre. Ces projets portaient principalement sur l'électrification des réseaux de transport en commun en Ontario :

- Expansion du réseau GO Transit;
- Transport léger sur rail (TLR) de Finch West;
- TLR de Hurontario;
- Métro de la Ligne Ontario;
- Prolongement du métro à Scarborough.

L'Ontario envisage de mettre à jour son Cadre des obligations vertes, ce qui pourrait comprendre un meilleur alignement des catégories du Cadre sur les principes des obligations vertes par la normalisation du libellé ainsi que l'expansion éventuelle d'obligations vertes à obligations durables pour permettre d'offrir un plus large éventail d'obligations dans l'avenir.

L'Ontario prévoit continuer à exercer son leadership sur le marché des obligations vertes en dollars canadiens et, sous réserve des conditions du marché, émettra plusieurs séries d'obligations vertes durant chaque exercice, notamment en 2022-2023.

Graphique 4.5 Émissions d'obligations vertes de l'Ontario



Source : Office ontarien de financement.

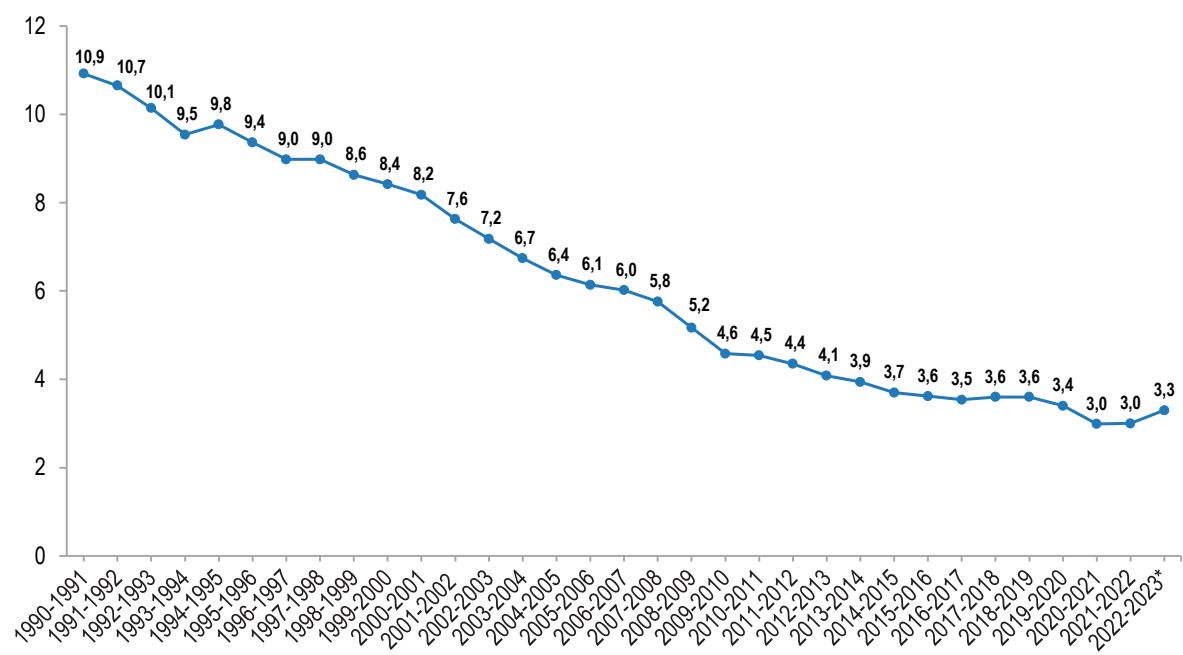
Coût de la dette

Les taux d'intérêt, en baisse depuis les 30 dernières années, ont commencé à augmenter, les banques centrales, notamment la Banque du Canada et la Réserve fédérale des États-Unis, ayant haussé les taux de financement à un jour. Cela aura des répercussions sur les coûts de l'intérêt sur la dette de l'Ontario. Le graphique 4.6 montre que, même si le taux d'intérêt effectif est à la hausse, le taux d'intérêt sur l'ensemble du portefeuille de la dette demeure historiquement bas en raison de la décision de l'Ontario de bloquer les taux à long terme et de prolonger l'échéance de sa dette au cours de la dernière décennie.

Graphique 4.6

Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) sur la dette totale

En pourcentage



*Au 30 septembre 2022.

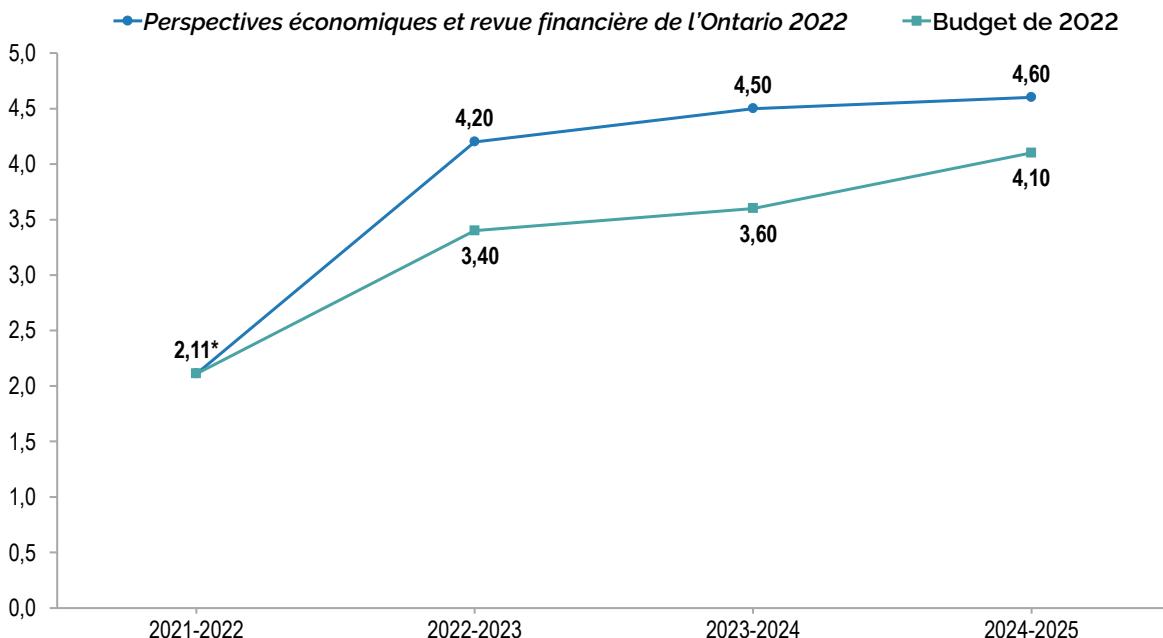
Sources : Comptes publics de l'Ontario (1990-1991 à 2021-2022) et Office ontarien de financement.

En 2022-2023, la progression globale des taux d'intérêt a eu comme conséquence de faire augmenter les prévisions des coûts d'emprunt de la province de 80 points de base, comparativement aux prévisions de 3,40 % présentées dans le budget de 2022. On estime qu'un changement de un point de pourcentage des taux d'intérêt, à la hausse ou à la baisse, par rapport à ce qui est actuellement prévu, entraînerait une variation correspondante des coûts d'emprunt de l'Ontario d'environ 650 millions de dollars au cours de la première année complète, à condition que la taille du programme d'emprunt demeure identique.

Le graphique 4.7 illustre les taux d'emprunt moyens sur la dette contractée jusqu'à présent pour l'exercice, combinés aux prévisions pour le reste de l'exercice, selon un taux d'emprunt moyen prévu de 4,20 % pour 2022-2023. Le tableau indique aussi les prévisions utilisées pour évaluer le coût futur des emprunts ou de l'intérêt sur la dette au cours des deux prochains exercices.

Graphique 4.7 Comparaison des taux créditeurs annuels moyens de l'Ontario

En pourcentage



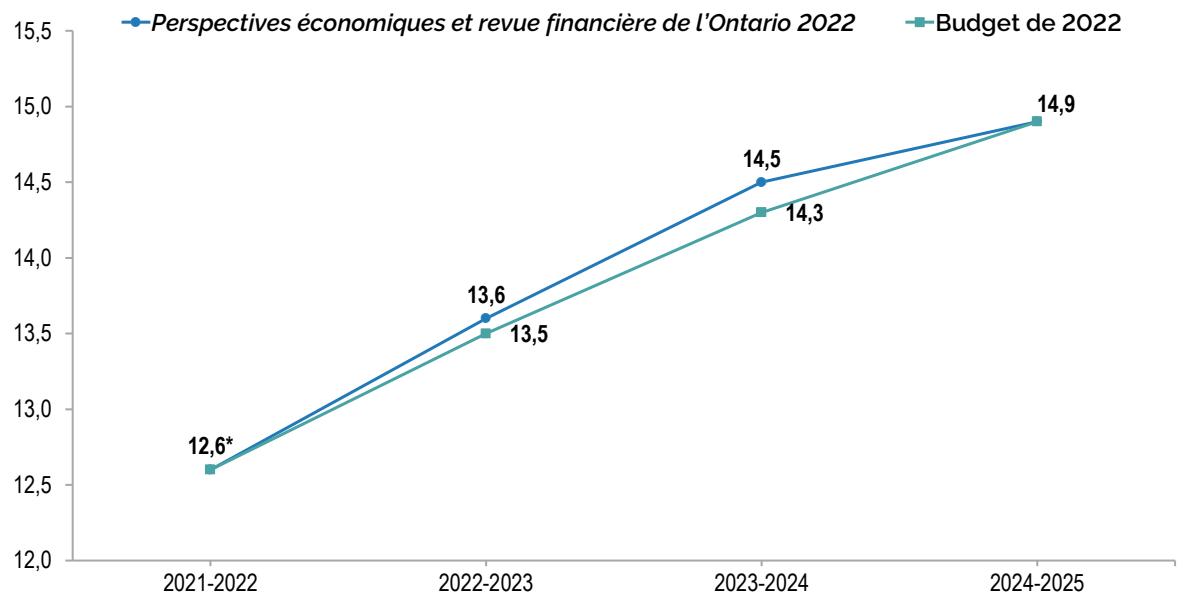
*Comptes publics de l'Ontario 2021-2022.

Source : Office ontarien de financement.

En raison d'une hausse plus élevée que prévue des taux d'intérêt, l'intérêt sur la dette devrait atteindre 13,6 milliards de dollars en 2022-2023, un chiffre supérieur aux 13,5 milliards de dollars prévus dans le budget de 2022. L'intérêt sur la dette devrait totaliser 14,5 milliards de dollars en 2023-2024 et 14,9 milliards de dollars en 2024-2025. Comparativement aux prévisions contenues dans le budget de 2022, l'intérêt sur la dette sera de 0,2 milliard de dollars plus élevé pour l'exercice 2023-2024 et de 0,1 milliard de dollars pour 2024-2025. L'intérêt sur la dette demeure la quatrième dépense en importance de l'Ontario après la santé, l'éducation et les services sociaux.

Graphique 4.8
Comparaison des prévisions des charges liées à l'intérêt sur la dette

En milliards de dollars



*Comptes publics de l'Ontario 2021-2022.

Nota : Dans le budget de 2022, les prévisions au titre de l'intérêt sur la dette en 2024-2025 étaient de 14 862 millions de dollars et, dans le document *Perspectives économiques et financières de l'Ontario 2022*, ces prévisions s'élèvent à 14 947 millions de dollars.

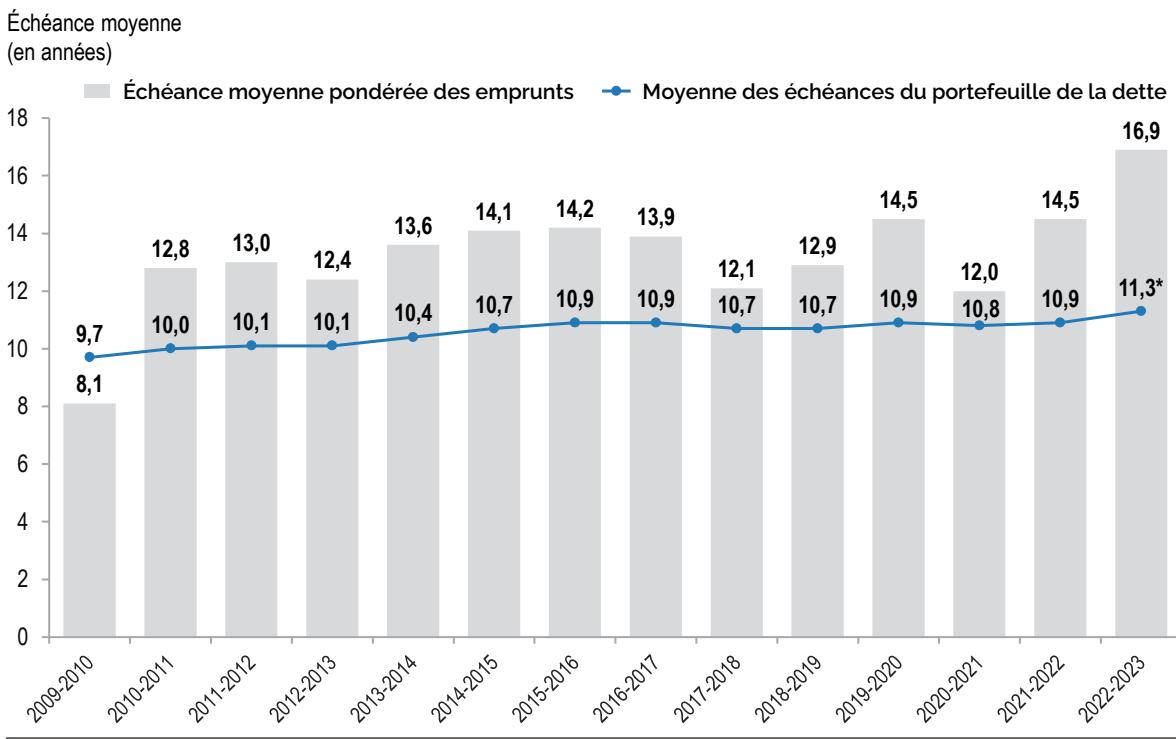
Source : Office ontarien de financement.

Échéance de la dette

L'Ontario continue de reporter l'échéance de sa dette, lorsque la demande des investisseurs le permet, en vue de réduire le risque de refinancement pour sa dette arrivant à échéance. Cela permet également de protéger à long terme l'intérêt sur la dette prévu contre les hausses des taux d'intérêt. Depuis 2010-2011, l'Ontario a émis des obligations d'une valeur de 121,2 milliards de dollars, soit plus du quart de la dette totale, assorties d'échéances de 30 ans ou plus, dont 7,3 milliards de dollars jusqu'ici en 2022-2023.

Compte tenu des taux d'intérêt à la hausse, qui demeurent tout de même faibles par rapport à la période précédant la crise financière mondiale de 2007-2008, et de l'importance du programme d'emprunt et du portefeuille de la dette, on planifie pour l'instant de maintenir l'échéance de la dette de l'Ontario au niveau où elle se situe depuis 2014-2015. Le succès qu'a connu l'Ontario à prolonger l'échéance de sa dette depuis la crise financière mondiale lui donne une certaine marge de manœuvre, ce qui lui permettra de surveiller la hausse des taux d'intérêt à long terme afin de déterminer s'il y a lieu de modifier légèrement sa stratégie à cet égard dans le futur.

Graphique 4.9
Échéance moyenne pondérée des emprunts



*Au 30 septembre 2022.

Source : Office ontarien de financement.

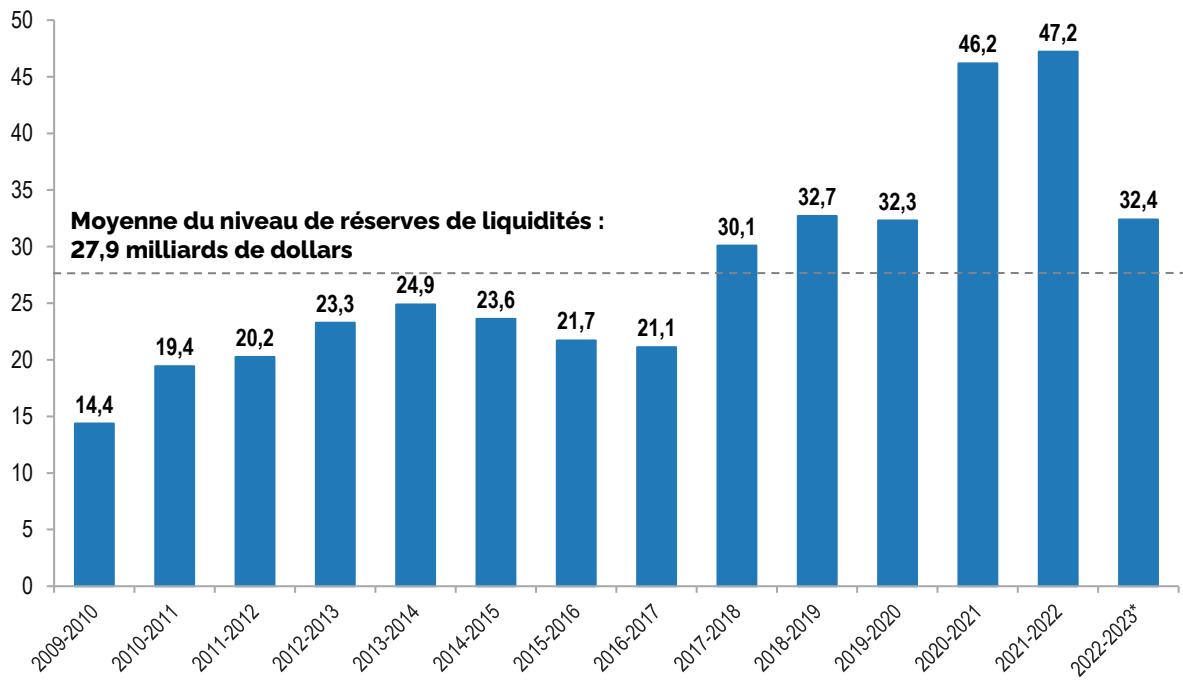
Assurer des niveaux de liquidités adéquats

L'Ontario cherche à établir un équilibre entre l'atténuation du coût des réserves de liquidités et le besoin d'avoir toujours suffisamment de liquidités pour régler ses factures, investir dans les immobilisations, refinancer la dette arrivant à échéance et payer l'intérêt.

L'Ontario a constitué d'importantes réserves au cours des deux dernières années en raison de l'élargissement du programme d'emprunt. Comme en fait foi le graphique 4.10, l'Ontario prévoit ramener ses réserves de liquidités au niveau de celles d'avant la pandémie de COVID-19 dès 2022-2023. Les réserves permettent aussi au gouvernement de réagir rapidement à toute circonstance imprévue sur le plan de l'économie, du marché d'emprunt ou de la santé publique.

Graphique 4.10
Moyenne de niveaux de liquidités non affectées

En milliards de dollars



*Au 30 septembre 2022.

Source : Office ontarien de financement.

Progrès réalisés quant à la stratégie d'allégement du fardeau de la dette

Dans le budget de 2022, l'Ontario a présenté une mise à jour de la stratégie de réduction du fardeau de la dette qui comprend entre autres des objectifs précis et des nouvelles cibles à moyen terme visant les mesures pertinentes de la viabilité de la dette. Le gouvernement demeure résolu à réduire le fardeau de la dette et à rétablir les finances de l'Ontario à un niveau plus viable.

L'Ontario a réalisé des progrès vers l'atteinte de chacune des cibles de sa stratégie de réduction du fardeau de la dette, dont d'importantes améliorations depuis le budget de 2022.

Tableau 4.2

**Compte rendu sur les mesures pertinentes visant la viabilité de la dette
(en pourcentage)**

	Budget de 2022 Cible	Budget de 2022 2022-2023	EÉA 2022 2022-2023
Ratio de la dette nette au PIB	<42,0	41,4	38,4
Ratio de la dette nette aux revenus	<250	238	218
Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus	<8,0	7,5	7,3
Ratio de l'échéance de la dette à la dette nette	<10,0	7,1	7,5

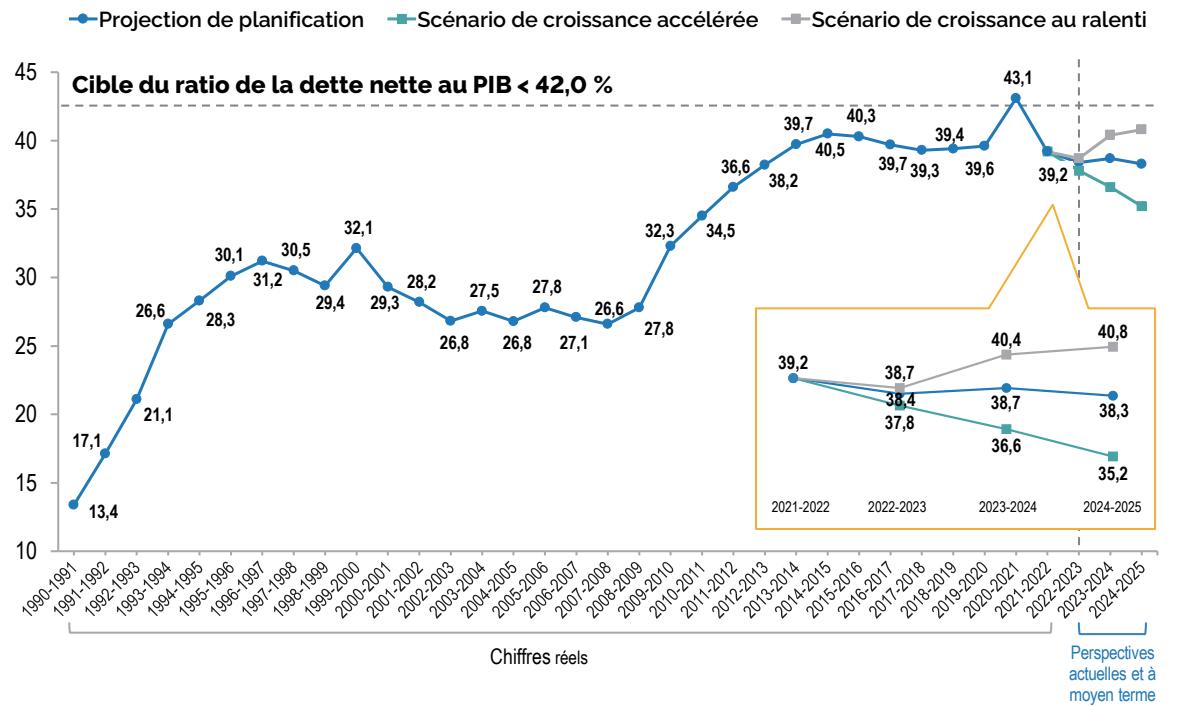
*Nota : EÉA 2022 dans le tableau désigne le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022*.*

Source : Office ontarien de financement.

On prévoit maintenant que le ratio de la dette nette au PIB sera de 38,4 % en 2022-2023, soit 3,0 points de pourcentage de moins que la prévision de 41,4 % contenue dans le budget de 2022 et 0,8 point de pourcentage de moins qu'en 2021-2022. Cette baisse s'explique par des déficits plus bas que prévu et une croissance du PIB nominal plus élevée. À moyen terme, le ratio de la dette nette au PIB devrait rester bien en deçà de la cible de 42,0 %. On prévoit maintenant que le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario sera de 38,7 % en 2023-2024 et de 38,3 % en 2024-2025, comparativement aux ratios de 41,4 % et de 41,3 %, respectivement, prévus dans le budget de 2022.

Graphique 4.11 Ratio de la dette nette au PIB

En pourcentage

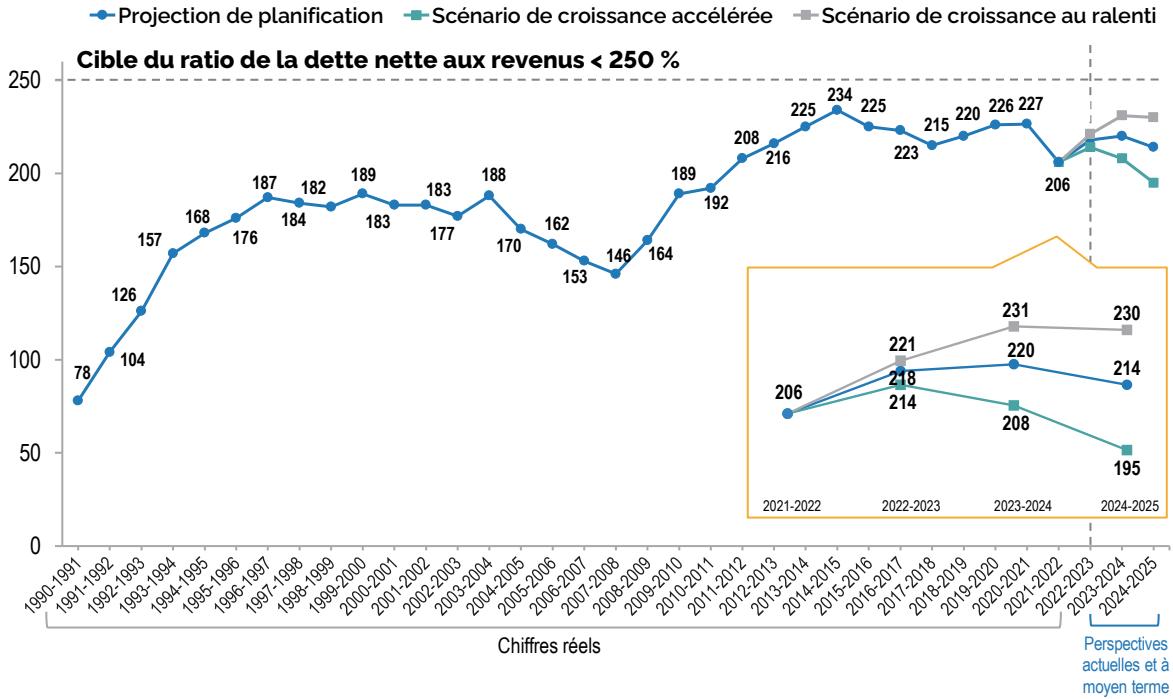


Nota : Voir Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref pour plus de détails sur les scénarios de croissance accélérée et au ralenti.
 Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Selon les projections, le ratio de la dette nette aux revenus sera de 218 % en 2022-2023, soit 20 points de pourcentage inférieur au chiffre de 238 % prévu dans le budget de 2022. À moyen terme, ce ratio devrait s'établir à 220 % en 2023-2024 et à 214 % en 2024-2025, soit une baisse de 19 et de 24 points de pourcentage, respectivement, par rapport aux prévisions figurant dans le budget de 2022.

Graphique 4.12 Ratio de la dette nette aux revenus

En pourcentage

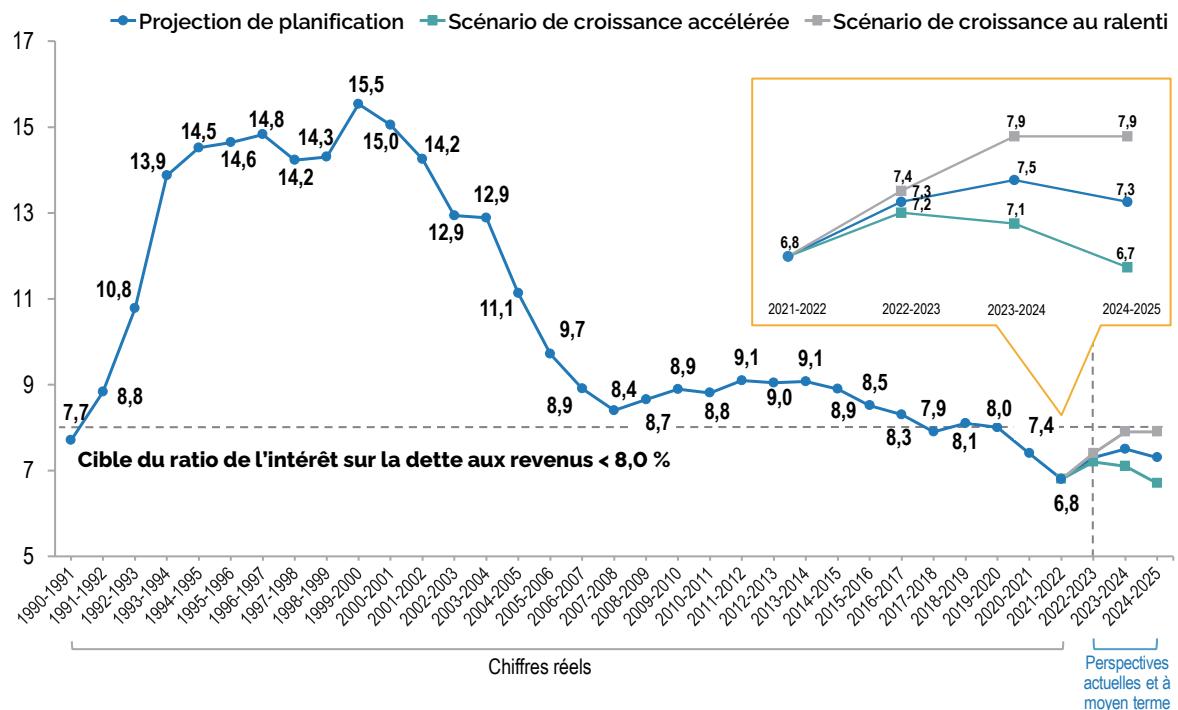


*Nota : Voir Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref pour plus de détails sur les scénarios de croissance accélérée et au ralenti.
Sources : Comptes publics de l'Ontario (1990-1991 à 2021-2022) et Office ontarien de financement.*

Selon les projections, le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus sera de 7,3 % en 2022-2023, soit 0,2 point de pourcentage inférieur à ce qui était prévu dans le budget de 2022. En dépit de la hausse des déficits et des besoins d'emprunt dus à la pandémie de COVID-19, à moyen terme, le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus demeure inférieur aux prévisions du budget prépandémique de 2019. Ce ratio devrait demeurer inférieur au sommet atteint après la crise financière mondiale de 2008-2009 et de beaucoup inférieur aux niveaux atteints du début des années 1990 au milieu des années 2000.

Graphique 4.13 Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus

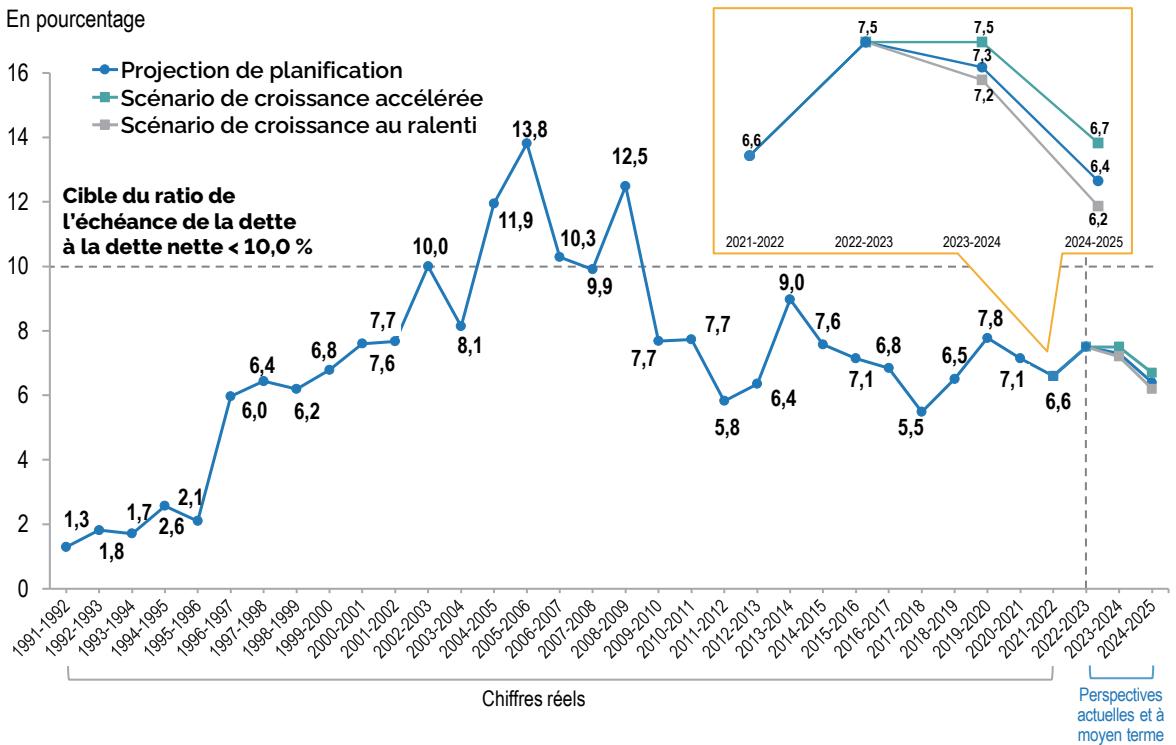
En pourcentage



Nota : Voir *Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref* pour plus de détails sur les scénarios de croissance accélérée et au ralenti.
Sources : Comptes publics de l'Ontario (1990-1991 à 2021-2022) et Office ontarien de financement.

Le gouvernement a présenté dans le budget de 2022 une nouvelle mesure de la viabilité de la dette dans le cadre de la stratégie de réduction du fardeau de la dette de l'Ontario : le ratio de l'échéance sur la dette à la dette nette. Selon les projections, ce ratio sera de 7,5 % en 2022-2023, ce qui représente 0,4 point de pourcentage de plus que le ratio de 7,1 % prévu dans le budget de 2022 étant donné que la dette nette était inférieure aux prévisions.

Graphique 4.14
Ratio de l'échéance de la dette à la dette nette



Nota : Voir Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref pour plus de détails sur les scénarios de croissance accélérée et au ralenti.

Sources : Comptes publics de l'Ontario (1991-1992 à 2021-2022) et Office ontarien de financement.



Annexe

***MESURES FISCALES
ET AUTRES
INITIATIVES
LÉGISLATIVES
EN DÉTAIL***

Aperçu

La présente annexe contient des renseignements détaillés sur les mesures fiscales proposées ou déjà annoncées ainsi que sur d'autres initiatives législatives.

Mise en œuvre des mesures fiscales énoncées dans le budget de 2022

En avril 2022, le gouvernement a proposé des mesures fiscales dans le cadre du budget de 2022 afin de fournir une aide ciblée aux personnes et aux familles, de moderniser les crédits d'impôt pour les médias culturels et de prolonger d'autres soutiens de durée limitée. Ces mesures ont été déposées de nouveau à l'Assemblée législative en août et, le 8 septembre 2022, le projet de loi 2, la *Loi de 2022 pour favoriser le développement (mesures budgétaires)* a reçu la sanction royale, ce qui a permis de mettre en œuvre ces mesures.

Les principales mesures englobent les suivantes :

- la bonification du crédit d'impôt, non remboursable, pour les personnes et les familles à faible revenu (CIPFR) à compter de l'année d'imposition 2022 afin d'aider les travailleurs à conserver une plus grande partie de l'argent qu'ils ont durement gagné;
- le crédit d'impôt de l'Ontario pour les soins à domicile à l'intention des aînés, un nouveau crédit d'impôt remboursable sur le revenu des particuliers, entrant en vigueur dans l'année d'imposition 2022, afin d'aider les aînés à assumer certaines dépenses médicales admissibles, notamment celles permettant de vieillir chez soi;
- la reconduction de la bonification de durée limitée du crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional afin de stimuler les investissements des entreprises dans certaines régions de la province où la croissance de l'emploi a accusé du retard;
- l'actualisation du crédit d'impôt de l'Ontario pour les maisons d'édition en supprimant l'exigence qu'une œuvre littéraire doive être publiée à au moins 500 exemplaires sous forme de livre relié pour y être admissible.

Le budget de 2022 contient de plus amples renseignements sur ces mesures.

Favoriser la croissance des petites entreprises

En Ontario, les petites sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC) sont admissibles au taux d'impôt sur le revenu des petites entreprises de 3,2 % sur la première tranche de 500 000 \$ des revenus d'exploitation active. Le taux général de l'impôt des sociétés de l'Ontario est, lui, de 11,5 %. L'avantage que procure le taux pour les petites entreprises est réduit progressivement selon la méthode linéaire dans le cas des SPCC, et des groupes de SPCC associés, dont le capital imposable utilisé au Canada était de plus de 10 millions de dollars l'année précédente; il est entièrement éliminé lorsque ce capital atteint 15 millions de dollars.

L'Ontario propose d'élargir la fourchette d'élimination progressive de l'avantage procuré par le taux d'imposition des petites entreprises. La mesure proposée permettrait d'éliminer progressivement cet avantage lorsque le capital imposable des petites entreprises se situerait entre 10 millions de dollars et 50 millions de dollars, plutôt que 15 millions de dollars.

Cette mesure ferait pendant à l'annonce faite dans le budget fédéral de 2022 concernant le taux fédéral d'imposition du revenu des petites entreprises. L'Ontario entend déposer une loi concernant cette mesure lorsque la loi fédérale correspondante aura reçu la sanction royale afin de simplifier la vie des entreprises et de leur donner les précisions nécessaires. La mesure proposée de l'Ontario s'appliquerait aux années d'imposition commençant le 7 avril 2022 ou après, ce qui concorde avec la modification proposée à l'échelon fédéral.

Permettre la passation en charges immédiate des dépenses admissibles afin de stimuler les investissements des entreprises

L'Ontario permet temporairement la passation en charges immédiate des biens admissibles acquis par une SPCC, une entreprise non constituée en personne morale exploitée directement par des particuliers résidant au Canada (autres que les fiducies) ou par une société en nom collectif canadienne dont tous les associés sont des SPCC ou des particuliers résidant au Canada (autres que les fiducies). Cette mesure fait écho aux mesures fédérales et fournira un allégement de l'impôt sur le revenu de l'Ontario de plus de 675 millions de dollars sur trois ans.

Périodes d'admissibilité

Dans le cas des SPCC, cette mesure s'applique aux biens admissibles acquis après le 18 avril 2021 et qui deviennent prêts à être mis en service avant le 1^{er} janvier 2024.

Dans le cas des entreprises non constituées en personne morale et des sociétés en nom collectif, cette mesure s'applique aux biens admissibles acquis après le 31 décembre 2021 et qui deviennent prêts à être mis en service avant le 1^{er} janvier 2025, sous réserve de règles spéciales s'appliquant à certaines sociétés en nom collectif.

Plafond annuel

Le plafond de passation immédiate des charges admissibles est fixé à 1,5 million de dollars par année. Si les SPCC, les particuliers admissibles ou les sociétés en nom collectif sont membres d'un groupe associé, la limite de 1,5 million de dollars doit être partagée entre les membres du groupe.

Biens admissibles

Au titre de cette mesure, les biens admissibles s'entendent des immobilisations assujetties aux règles visant la déduction pour amortissement (DPA) fédérale, autres que les catégories de DPA 1 à 6, 14.1, 17, 47, 49 et 51, qui sont généralement des actifs de longue durée, comme les bâtiments et certaines structures, et des immobilisations incorporelles à durée indéterminée comme l'achalandage.

Voici une liste partielle des biens admissibles : mobilier de bureau décrit dans la catégorie 8; voiture de tourisme et tracteur décrits dans la catégorie 10 ou 10.1; camion de transport de marchandises et véhicule utilisé dans une entreprise de location décrits dans la catégorie 16; matériel d'infrastructure de réseaux de données et logiciels de systèmes connexes décrits dans la catégorie 46; ordinateurs décrits dans la catégorie 50.

Moderniser les crédits d'impôt pour les médias culturels de l'Ontario

Le gouvernement propose cinq crédits remboursables pour les médias culturels afin d'encourager la production cinématographique et télévisuelle, les activités d'animation informatique et d'effets spéciaux, le développement de produits multimédias interactifs numériques et l'édition en Ontario. Ces industries représentent une partie importante et prospère de l'économie ontarienne, en plus d'offrir des possibilités d'emploi de grande valeur à des techniciens et des créateurs.

Dans le budget de 2022, le gouvernement annonçait qu'il allait entreprendre la modernisation de ces crédits d'impôt pour tenir compte des pratiques les plus récentes du secteur des médias culturels et pour continuer d'attirer des investissements et de créer des emplois.

Élargir les crédits d'impôt pour les productions cinématographiques et télévisuelles à celles distribuées exclusivement en ligne

Comme il s'y est engagé dans le budget de 2022, le gouvernement élargit la portée des crédits d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne de façon à y inclure les productions cinématographiques et télévisuelles professionnelles distribuées exclusivement en ligne. Au cours des prochains mois, le gouvernement affichera les modifications réglementaires proposées permettant la mise en œuvre de cette mesure dans le Registre ontarien de la réglementation, pour une période de consultation publique.

Élargir le soutien en matière de frais de lieux de tournage

Le crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production (CIOSP) est un crédit d'impôt remboursable de 21,5 % dont les sociétés peuvent se prévaloir au titre de leurs dépenses admissibles de main-d'œuvre, de contrats de services ou de biens corporels qui sont associées à des services de production d'œuvres cinématographiques et télévisuelles étrangères et canadiennes répondant à l'exigence minimale des seuils budgétaires (p. ex., 1 million de dollars pour un long métrage).

Dans la plupart des cas, les dépenses de biens corporels pour la location de lieux de tournage sur place (p. ex., logements privés, restaurants ou magasins) ne constituent pas des dépenses admissibles au titre du CIOSP. Les dépenses de biens corporels doivent être versées à un particulier ou à une société en nom collectif dont l'entreprise habituelle consiste à vendre ou à louer des biens corporels du genre de ceux qui sont acquis ou loués par la société demanderesse (exigence d'«entreprise habituelle»). Or, les propriétaires de logement et la plupart des commerçants n'ont pas l'habitude de vendre ou de louer leur habitation ou entreprise. Par conséquent, à l'heure actuelle, les frais de location de ces biens pour les tournages sur place ne constituent pas des dépenses admissibles aux fins du CIOSP.

En vue d'accroître la compétitivité de ce crédit d'impôt et d'encourager les producteurs à filmer davantage sur l'ensemble du territoire ontarien, le gouvernement propose de modifier la définition de dépenses de biens corporels admissibles au titre du CIOSP en supprimant l'exigence d'«entreprise habituelle» concernant les dépenses de location de biens immobiliers pour les tournages sur place. Cette mesure entrerait en vigueur après le 14 novembre 2022. Pour être admissibles au CIOSP, les montants pour la location de biens immobiliers dans le cadre d'un tournage sur place devront être raisonnables dans les circonstances et être versés à un tiers sans lien de dépendance avec la société demanderesse.

Les dépenses de location de biens immobiliers admissibles pour les tournages sur place seraient plafonnées à 5 % des dépenses de production admissibles.

Faire connaître le soutien apporté par les crédits d'impôt de l'Ontario

On estime que les crédits d'impôt du gouvernement de l'Ontario pour la production cinématographique et télévisuelle fourniront à l'industrie un soutien de plus de 700 millions de dollars en 2022-2023. Pour mieux faire connaître ce soutien, le gouvernement propose d'apporter des modifications réglementaires au crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne et au crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production afin d'exiger que les productions cinématographiques et télévisuelles affichent à l'écran qu'elles ont bénéficié d'un crédit d'impôt de l'Ontario.

Cette exigence entrerait en vigueur pour les productions dont les principaux travaux de prise de vues commencent après le 31 décembre 2022.

Prolonger les réductions temporaires de la taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants

Le 1^{er} juillet 2022, le gouvernement de l'Ontario a réduit la taxe sur l'essence de 5,7 cents le litre et la taxe sur les carburants, de 5,3 cents le litre pour une période de six mois. Ces taxes sont actuellement de 9 cents le litre. Les allégements prendront fin le 31 décembre 2022, et la taxe sur l'essence remontera alors à 14,7 cents le litre, et celle sur les carburants (diesel), à 14,3 cents le litre.

Le gouvernement dépose une loi qui aurait pour effet de modifier la *Loi de la taxe sur l'essence* et la *Loi de la taxe sur les carburants* pour permettre la reconduction des réductions de taux afin que la taxe sur l'essence et la taxe sur les carburants (diesel) demeurent à 9 cents le litre jusqu'au 31 décembre 2023. Ce faisant, les ménages de l'Ontario économiseraient en moyenne 195 \$ entre le 1^{er} juillet 2022 et le 31 décembre 2023.

Hausser le taux d'impôt sur la spéculation pour les non-résidents

Le 25 octobre 2022, le gouvernement a mis en œuvre les modifications au Règlement de l'Ontario 182/17 pris en application de la *Loi sur les droits de cession immobilière* afin d'augmenter l'impôt sur la spéculation pour les non-résidents, le faisant passer de 20 à 25 %. Cet impôt s'applique aux habitations achetées n'importe où en Ontario par des étrangers, des sociétés étrangères ou des fiduciaires imposables.

Pour garantir l'équité fiscale, les acheteurs ayant conclu des conventions d'achat-vente exécutoires avant le 25 octobre 2022 pourraient faire l'objet de dispositions d'allégement transitoires.

Des remises continuent d'être offertes aux étrangers qui deviennent résidents permanents du Canada dans les quatre ans suivant la date d'exigibilité de cet impôt, si les critères d'admissibilité ont été remplis. En outre, des exemptions peuvent toujours être accordées aux candidats désignés dans le cadre du Programme ontarien des candidats à l'immigration, aux personnes protégées (réfugiés) et aux conjoints et conjointes des particuliers qui ne sont pas assujettis à l'impôt sur la spéculation pour les non-résidents, si les critères d'admissibilité ont été remplis.

Lutter contre le tabac non réglementé

Le gouvernement continue de prendre des mesures pour soutenir la lutte contre le tabac non réglementé, notamment les suivantes :

- consolider les partenariats avec les Premières Nations en mettant l'accent sur le développement économique, la réglementation des entreprises et la sécurité communautaire;
- travailler de concert avec les partenaires fédéraux pour renforcer les contrôles aux frontières et combattre la contrebande du tabac;
- collaborer étroitement avec les grossistes de cigares pour renforcer les lignes directrices sur la vente de tabac dans les réserves;
- moderniser le programme de surveillance concernant le tabac en feuilles grâce à l'adoption de technologies de pointe.

Le gouvernement entame un examen de la *Loi de la taxe sur le tabac* et de ses règlements d'application dans le contexte de ses objectifs globaux de réduire les formalités et d'améliorer l'administration. Il continuera de consulter ses partenaires des Premières Nations, de l'industrie et des organismes de santé publique au sujet de cette initiative.

Sommaire des mesures fiscales

Le tableau A.1 illustre l'incidence sur les perspectives à moyen terme des mesures fiscales annoncées dans le présent document et le budget de 2022.

Tableau A.1

Sommaire des mesures fiscales

(en millions de dollars)

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Total – Mesures énoncées dans le budget de 2022	1 025	255	230
Mesures énoncées dans le document <i>Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022</i>			
Favoriser la croissance des petites entreprises	25	80	80
Permettre la passation en charges immédiate des dépenses admissibles afin de stimuler les investissements des entreprises			
Volet impôt sur le revenu des sociétés	360	165	25
Volet impôt sur le revenu des particuliers	65	45	20
Élargir le soutien en matière de frais de lieux de tournage	2	8	10
Prolonger les réductions temporaires de la taxe sur l'essence et de la taxe sur le carburant	305	990	–
Hauser le taux d'impôt sur la spéculation pour les non-résidents	(15)	(75)	(70)
Total des mesures énoncées dans le document <i>Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022</i>	745	1 210	60
Total	1 770	1 465	290

Nota : Les chiffres positifs tiennent compte des avantages pour les particuliers, les familles et les entreprises. Ils représentent également une augmentation des dépenses publiques ou une diminution des revenus publics. Les chiffres négatifs représentent une augmentation des revenus publics. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

« – » indique un montant nul ou qui ne peut pas être déterminé.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Consultations sur le plan de l'Ontario pour bâtir

Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022* décrit les progrès faits par le gouvernement dans l'exécution de son plan pour bâtir l'Ontario en édifiant l'économie ensemble, en œuvrant pour les travailleurs, en construisant des routes et des infrastructures essentielles et en aidant à garder les coûts bas. Le gouvernement s'appuiera sur les consultations menées tout au long de l'année et continuera de solliciter les travailleurs, les familles, les propriétaires d'entreprises et les collectivités pour prendre le pouls de leurs besoins et de ce qu'ils souhaitent pour la prochaine étape du plan du gouvernement dans le cadre du budget 2023.

La population de l'Ontario est invitée à faire part de ses idées pour le budget 2023 soit par courriel, soit en les envoyant par la poste directement au ministre des Finances. D'autres renseignements sur différentes façons de participer aux consultations prébudgétaires seront fournis sous peu.

Par la poste

L'honorable Peter Bethlenfalvy
Ministre des Finances
a/s du Secrétariat du budget
Édifice Frost Nord
3^e étage
95, rue Grosvenor
Toronto ON M7A 1Z1

Par courriel

submissions@ontario.ca



ISSN 1483-5983 (IMPRIMÉ)
ISSN 1496-2837 (PDF/HTML)

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2022